

UNIVERSITÉ PARIS I – PANTHÉON SORBONNE

UFR d'Histoire / Département d'Histoire des Techniques

Master Erasmus Mundus TPTI

Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie :
Histoire, Valorisation, Didactique

Mémoire de Master

Sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel immatériel du Sénégal :
Projet de création d'un écomusée des pratiques divinatoires et curatives.

Safeguarding and promotion of intangible cultural heritage of Senegal:
Project of creation a ecomuseum of divination and healing practices

Abiboulaye NIANG

Sous la direction de :

Mme Anne-Françoise Garçon

Année Académique 2014/2015

« Essayer de comprendre l'Afrique et l'Africain sans l'apport des religions traditionnelles, serait ouvrir une gigantesque armoire vidée de son contenu le plus précieux ».
Amadou HAMPATE BA

Avant-propos

Avant d'entamer mes propos, lieu est de préciser que ce mémoire n'a pas la prétention de faire l'économie de l'ensemble des pratiques thérapeutiques existant au Sénégal mais, au-delà de la préservation des pratiques curatives traditionnelles de contribuer à une conscientisation auprès des autorités pour la mise en place d'un cadre légal pour qu'enfin ce domaine puisse jouer efficacement son rôle de médecine secondaire.

Choisir un terrain d'enquête et un objet d'étude n'est jamais fortuit. Les raisons qui ont porté la quête dans un lieu plutôt qu'ailleurs et dans un domaine plutôt que dans un autre restent des lors subjectives.

Comme tout citoyen, je suis né dans une ville avec toute l'assistance médicale moderne qui sied. De parents musulmans, j'ai grandi dans une atmosphère baignée d'une forte croyance religieuse et ses exigences. Descendant d'arrière grands-parents ceedo¹, lignage qui est toujours présents dans cette perception que j'ai de nos particularités et spécificités culturelles. Ce qui fait que j'ai vécu dans un syncrétisme religieux qui n'entame en rien cette symbiose qui s'instaure, dans bon nombre de nos pays d'Afrique, entre le spirituel et le temporel. Comme tous les petits sénégalais de mon âge, j'ai eu à porter des amulettes et autres gris-gris et soumis à des bains rituels pour conjurer le mal et le mauvais œil dans l'optique de protéger ma jeune personne.

Malade j'ai, comme tout bon sénégalais, eu à bénéficier de l'assistance médicale moderne et des soins hospitaliers. Comme j'ai eu parallèlement recours à la médecine traditionnelle dans le respect de nos us et coutumes avec tous leurs lots de pratiques empreintes de contraintes et d'exigences rituelles. De part et d'autre, le but visé était la recherche du bien-être physique, et mental. Cependant, force est de reconnaître que devenu adulte j'ai du mal à porter des amulettes ce qui n'entame en rien le respect que j'accorde aux croyances culturelles bien qu'étant musulman et pratiquant. Même si la religion bannit toute forme de séances occultes visant à percer le « mystère du lendemain », et malgré mon

¹ Guerrier peul, animiste.

parcours académique j'ai souvent eu recours à la divination qui souvent est inséparable de la thérapie traditionnelle.

Cette préoccupation individuelle m'a conduit à vouloir percer l'énigme qui entoure cette sorte de constance et d'attachement aux traditions et coutumes, nonobstant les interdits des enseignements coraniques et les contraintes de la modernité. Ce faisant je me suis rapproché des devins et tradipraticiens dans le but de me faire une idée de la physionomie et de la nature de leurs clientèles, mais aussi et surtout les catégories socioprofessionnelles qui ont recours à leurs services dans l'optique de percer ce mystère. Les résultats recueillis étaient plus ahurissants qu'imaginables.

Les personnes instruites étaient plus intéressées et particulièrement enclins à l'observance de ces pratiques même si parfois on note un fort taux, d'analphabètes, n'ayant pas fréquentés l'école moderne. Etant fortement impressionné par cet engouement et surtout les réponses favorables issus des enquêtes préliminaires, dont la grande majorité des répondants disent retrouver une tranquillité morale et physique au sortir d'une consultation et ou thérapie traditionnelle, j'ai donc pu en déduire que bien que s'imprégnant de modernisme nos sociétés africaines en général et sénégalaises en particulier n'en conservent pas moins des relents traditionnalistes parce que très attachées aux croyances cultuelles et culturelles sous toutes ses formes.

Devant une telle évidence issue d'une analyse rationnelle j'ai décidé de procéder à une étude approfondie de la médecine traditionnelle, approche qui n'est point une forme de rejet de la médecine moderne bien au contraire. Car visant à une amélioration de la médecine traditionnelle par les apports conjugués de la médecine moderne afin de lui faire épouser les contours de la modernité. En effet, la médecine traditionnelle suite à un vide juridique qui spécifie et oriente ses différents domaines d'intervention se trouve fragilisée et reste l'objet de spéculations multiples et multiformes. Une situation qui constitue un véritable problème parce que constituant un réel problème de santé publique auquel il urge de trouver des solutions pérennes et efficaces. D'autre part la valorisation des savoirs traditionnels s'avère plus qu'indispensables car participant de la sauvegarde, de la protection et de la promotion des pratiques et cultes ancestraux dans ce qu'ils ont de plus positifs et de plus fiables. Toutefois quelque puisse en être la nature, ces pratiques s'inscrivent dans un processus d'offrir aux populations ce bien-être physique et ce confort psychique et moral indispensable à l'équilibre collectif et individuel garant de tout développement socioéconomique et culturel.

Sous un autre registre, la préservation de nos richesses culturelles constitue une préoccupation majeure pour une meilleure prise en compte de nos spécificités et particularités identitaires. Lesquelles constituent la condition sine qua non de toute affirmation culturelle. La diversité des approches et la pluralité des rituels qui caractérisent les cérémonies au sein de d'une communauté donnée doit être un leitmotiv qui suscite un regard particulier pour appréhender l'environnement socioculturel dans lequel elles se déroulent. Se pose alors la question de savoir à quel cadre se référer pour une approche efficiente et une analyse objective des situations dont nous sommes acteurs et spectateurs à la fois.

A travers différentes manifestations qui jalonnent les rituels, nous sommes amenés à prendre conscience de ce qui constitue un défi à relever pour une confirmation de notre capacité à concilier nos traditions aux exigences du modernisme. Situation qui nécessite une prise en compte des exigences socioéconomiques préalables à toute démarche scientifique.

Force est de constater qu'au moment où chaque peuple s'efforce de faire ressortir ce qui, loin de le différencier des autres, se projettent et se matérialisent les jalons d'une participation à l'évolution des hommes. Une action rendue possible par cette détermination et cet effort qui animent les uns et les autres d'œuvrer en direction de la sauvegarde et de la protection de ce qui, à travers une diversité culturelle convergente mue par ce « commun vouloir de vie commune » dont parle le poète président Léopold Sédar Senghor. Je fais fi de tout ce qui peut jeter le doute à sa justification, car ayant pour seul souci de préserver les acquis qui ont contribué à l'édification du tissu social confectionné bien avant la modernité et qui, au cours des âges, a pu évoluer et s'exprimer de manière souveraine parce que puisant sa conviction dans ses racines profondes.

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce mémoire est une occasion pour moi de rendre grâce à Dieu et à mes parents. C'est aussi une opportunité pour remercier tous ceux qui de prêt ou de loin ont contribué à la réalisation de ce document qui j'espère sera un plaidoyer auprès des autorités concernées pour une prise en charge effective du patrimoine culturel surtout immatériel et asseoir une véritable politique de santé publique.

Mes remerciements vont à l'endroit de l'ensemble des responsables et corps professoral du programme TPTI – Erasmus Mundus.

J'exprime ma gratitude aux secrétariats des universités de Paris I – Panthéon Sorbonne, l'Université d'Evora et l'Université de Padoue.

Particulièrement, mes remerciements s'adressent au Professeur FONTANA, au secrétariat et administration de l'Université de Padoue pour leur aide et assistance pour l'octroi et le paiement de la bourse. Cette aide financière a été d'un apport considérable pour d'une part faciliter les recherches de terrain et d'autre part la réalisation de ce présent document.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit du Professeur d'Histoire des Techniques de l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne, Mme Anne-Françoise Garçon, qui a accepté et validé mon sujet et plan de travail.

Un grand merci à toutes institutions privées et étatiques qui ont bien voulu m'accueillir et me fournir la documentation nécessaire à mon travail.

Merci aussi aux secrétariats : Anne-Sophie Rieth, Evelyne Berrebi, Helena Espadaneira et Raffaella Masé pour leur disponibilité et compréhension.

Spécialement, je remercie mes camarades de Promotion TPTI VII « Nelson Madiba MENDELA ». Le chemin a été long et parsemé de difficultés mais la solidarité et la disponibilité des uns et des autres nous ont permis de les surmonter.

Spécialement à Valentine et Aicha Mockline.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit de Monsieur NIANG, Professeur de Bibliothéconomie à l'Ecole Nationale des Arts de Dakar. Tes conseils et orientations ont été d'un apport considérable pour l'aboutissement de ce mémoire.

Ce travail est dédié à ma famille. **A ma Mère**, vous avez été toujours à nos côtés complice et mère, vous avez toujours su trouver les mots pour nous reconforter dans les moments difficiles. Vous avez enduré des années de sacrifice pour la réussite de vos enfants.

Ce travail est l'aboutissement de vos efforts. Ces mots ne peuvent traduire ni exprimer ma reconnaissance en vous **Maman**.

A mon Père, voici venu pour moi le moment de vous rendre hommage, en vous témoignant de mon immense affection et de ma reconnaissance pour les efforts consentis à notre éducation. Les épreuves de la vie ne vous ont jamais détourné de vos enfants.

Puisse ce travail vous honorer. Puisse Dieu vous accordez santé et longue vie, Qu'il vous protège et vous garde longtemps parmi nous.

A mes frères Adama, Moussa, Mor talla, et Babacar.

A mes sœurs, Fatou, (aux) Aminata, Dado, Khady et Rokhaya.

A mes oncles, tantes, cousins et cousines,

A mes neveux et nièces que ce travail puisse être pour vous une source de motivation pour vos études.

A ma confidente, et amie madame NIANG, née Fatoumata Banel KEITA. Que cet amour traduit par notre union devant Dieu et les hommes soit éternel et que le Tout puissant t'assiste et guide tes pas.

La Mort n'arrête pas l'amour. Pensées pieuses à tous ces êtres qui nous ont été très tôt arraché à notre affection. Que le Paradis soit votre éternel demeure.

RESUME/ABSTRACT

Au Sénégal, il existe des pratiques culturelles et cultuelles, séculaires que l'on retrouve au niveau de toutes les composantes ethnolinguistiques. Une donnée qui nous interpelle, chacun en ce qui nous concerne, et nous invite à repenser le devenir de nos spécificités et particularités culturelles face aux assauts répétés et multiformes de la modernité. La caractéristique qui entoure les rites et rituels est le plus souvent sujette à plusieurs formes d'interprétations fantaisistes et parfois dévalorisantes.

Force est de reconnaître que le recours à la médecine moderne ne saurait pleinement répondre à ce besoin de tranquillité et de sérénité mystique qui habite chaque africain en général et chaque sénégalais en particulier. Il s'agit ici, pour l'africain et en ce qui nous concerne le sénégalais, de trouver une tranquillité psychologique et une assurance symbolique propres à créer les conditions d'une guérison physique et/ou morale. En ce sens que l'emprise du modernisme ne peut aucunement influencer totalement sur cette croyance ancestrale que bon nombre de sénégalais, et pas des moindres, ont en l'endroit de ces pratiques. Une prédisposition culturelle sous-tendue par des préoccupations cultuelles qui font l'objet d'une communion agissante entre les différents membres des communautés. Une prise de conscience qui se manifeste à travers des cérémonies ponctuellement organisées et présidées par des prêtres et prêtresses.

Notre présente étude participe de la recherche d'un juste équilibre spirituel et temporel apte à offrir une possibilité de concilier les aspects traditionnels des spécificités culturelles de nos composantes ethnolinguistiques avec ce qui constitue les contraintes et exigences de la modernité. Il reste certes évident que cette opposition a généré une sorte de fracture culturelle en véhiculant une autre manière de voir, mais surtout de percevoir nos traditions et coutumes. Cependant à l'heure d'un redimensionnement et d'une adaptation contextuelle de ce qui constitue nos valeurs identitaires, il nous revient de procéder à une démarche de sensibilisation et d'explication pour conférer plus de lisibilité à nos expressions culturelles.

La mise en place d'un écomusée des pratiques divinatoires et curatives, est un moyen moderne et pratique de sauvegarde et de valorisation des savoirs et connaissances thérapeutiques endogènes. Outre la création d'emplois et de revenus, cette infrastructure sera une vitrine du patrimoine local qui favorisera le développement d'un tourisme culturel source de devises et vecteur de développement local.

In Senegal, there are cultural and religious practices, ancient that we find in all the ethno-linguistic components. A given that challenges us, each in our case, and invites us to rethink the future of our cultural specificities and characteristics and multifaceted face of repeated assaults of modernity. The characteristic surrounding the rites and rituals is usually subject to various forms of demeaning and sometimes fanciful interpretations. We must recognize that the use of modern medicine can not fully meet this need of tranquility and mystical serenity that inhabits every African in general and Senegal in particular each. This is, for Africa and for us Senegalese, find a psychological tranquility and symbolic own insurance to create conditions for physical healing and / or legal. In that the grip of modernizing can in no way affect totally on this ancient belief that many Senegalese, not least, have the place of such practices. A cultural predisposition underpinned by cultic concerns that are the subject of an active communion between the community members. An awareness that manifests itself through occasionally organized ceremonies presided over by priests and priestesses.

Our present study involved the search for a fair balance spiritual and temporal able to offer an opportunity to reconcile the traditional aspects of the cultural specificities of our ethno-linguistic components with which constitutes the constraints and demands of modernity. While it remains clear that this opposition has generated a kind of cultural divide by conveying a different way of seeing, but above all to collect our traditions and customs. However at the time resizing and contextual adaptation of what constitutes our identity values, it is our responsibility to conduct an outreach approach and explanation to give greater clarity to our cultural expressions. The establishment of a museum of divination and healing practices, is a modern and convenient way to backup and recovery of therapeutic knowledge and endogenous knowledge. In addition to creating jobs and income, this infrastructure will be a showcase of local heritage that promote the development of cultural tourism source of foreign exchange and local development vector.

AVANT-PROPOS.....	2
RESUME/ABSTRACT.....	5
REMERCIEMENTS.....	7
SOMMAIRE.....	8
GLOSSAIRE	13
INTRODUCTION.....	15
CHAPITRE I.- CADRE THEORIQUE	
1.1.-Problématique.....	19
1.2.- contexte et justification.....	21
1.3.-revue de la littérature.....	23
- Clarification des concepts.....	34
1.4.- Objectifs de la recherche.....	42
- Objectif général	
- Objectifs spécifiques.	
II.- CADRE METHODOLOGIQUE	
2. 1. - Option méthodologique.....	45
2.1.1.- Méthode de recherche.....	47
2.1.2.-Type de recherche.....	47
2.1.3.- Recherche documentaire.....	47
2.2.- Univers de l'étude. (Présentation du pays)	49
2.2.1. - Bref aperçu du Sénégal.....	51
2.2.2.- Cadre de l'étude. (Localisation géographique du cadre de l'étude au niveau national)	53
2.3.- Population cible.....	53
2.3.1.- Stratégie de la recherche. (Démarches méthodologiques)	54
2.3.1.1.- Échantillonnage.....	54
2.3.1.2- Méthode d'échantillonnage.....	55
2.3.1.3-Technique d'échantillonnage.....	55
2.3.1.4.- Taille de l'échantillonnage.....	55
2.3.1.5.- Collecte des données.....	56
Instrument de collecte.....	56
Technique de collecte.....	56
2.3.1.6.- Pré-test.....	56
2.3.1.7.- Administration des instruments.....	57

2.3.1.8.- Limites et difficultés rencontrées.....	57
2.3.1.9.- Éthique de la recherche.....	57
III.- CADRE OPERATOIRE (Analyse et interprétation des données).....	58
3.1.- Politique culturelle du Sénégal des indépendances à nos jours.....	60
3.1.2.- Politique culturelle et coopération internationale.....	68
3.1.3.- Financement du secteur de la culture.....	68
- Contribution de l'Etat	68
- Accords de coopérations culturelles.....	69
3.1.4.- Patrimoine culturel matériel et immatériel	74
- Etat des lieux du patrimoine culturel/ immatériel.....	75
- Actions mises en oeuvre	76
3.1.6.- Le Sénégal devant ses engagements (traités et protocoles d'accords) internationaux.....	79
- La contribution du Sénégal à la convention pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003.....	70
3.2.- Les institutions culturelles et leurs rôles dans le processus de sauvegarde du Pic	80
3.2.1.- La décentralisation de l'action culturelle au Sénégal.....	84
3.2.2.- Action culturelle et politique de développement local au Sénégal.....	85
3.3.- Tourisme culturel et valorisation du patrimoine immatériel.....	86
3.3.3.- Pour la mise en place d'une politique éco muséale cohérente	91
3.3.4.- les écomusées comme facteurs de développement culturel local.....	92
3.3.5.- Des enjeux des écomusées dans la mise en oeuvre d'une action culturelle efficiente.....	93
Enjeux sociaux des écomusées.....	94
Enjeux économiques des écomusées.....	95
Enjeux politiques des écomusées.....	97
Enjeux environnementaux des écomusées.....	97
Enjeux pédagogiques des écomusées.....	98
Ecomusée et expression culturelle. Objets / médications rituelles et exorcismes.....	99
4. La politique sanitaire du Sénégal.....	100
4.1- La médecine traditionnelle et divination	102
A- La médecine traditionnelle et ou médecine secondaire et médecine moderne :	
Définitions et différences.....	103
B- Les différentes institutions sanitaires traditionnelles du Sénégal.....	107

4.2- Médecine traditionnelle une expression plurielle au Sénégal.....	109
□ Chez les sérères (rituels du xoy).....	109
□ Chez les Diolas.....	110
□ Chez la communauté haalpular.....	113
□ Chez les wolofs. Les lèbous (rituels du ndëp).....	120
4.3.- Place de la divination dans les cérémonies rituelles au Sénégal.....	127
Les différentes formes et pratiques divinatoires au Sénégal.....	127
4.4 La divination : Expression d'identité culturelle, vecteur de stabilité sociale et de respect de l'environnement.....	130
4.5 Pour l'effectivité d'un cadre juridique et légal de médecine traditionnelle au Sénégal.....	132
Conclusion.....	134
IV.-PROJET DE CREATION D'UN ECOMUSEE DES PRATIQUES DIVINATOIRES ET CURATIVES A FATICK (Dans le Département de Gossas).....	135
5.1.- Présentation.....	136
5.1.1.- Contexte.....	137
5.1.2.- Justification du projet.....	137
Description du projet.....	140
5.1.3.- Objectifs du projet.....	140
- Objectif général.....	140
- Objectif spécifique.....	140
5.5.- Public cible.....	141
5.6- Partenaires.....	141
5.7.- Etude de faisabilité.....	142
5.8.- Les ressources.....	142
- Moyens humains.....	142
- Moyens matériels.....	143
-Moyens financiers.....	144
5.9.- Analyse de l'environnement du projet.....	144
5.1.1.- Echéancier.....	145
5.1.2-Communication et marketing.....	146
5.1.3- Budget.....	147
CONCLUSION.....	150
PROJET TUTEUR.....	151

INTRODUCTION.....	152
SYNTHESE GENERALE.....	153
APPROCHE PERSONNELLE.....	159
BIBLIOGRAPHIE.....	163
ANNEXE.....	164

GLOSSAIRE :

ANSD : Agence Nationale de la Statistique de le Démographie.

AOF : Afrique Occidentale Française

AVISE : Agence de Valorisation des Initiatives Socio-économiques

BAMH : Bureau d'Architecture des Monuments Historiques

CEMETRA : Centre Expérimental des Médecines Traditionnelles

CNUCED : Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement

CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociale en Afrique.

DCP : Document Cadre de Partenariat

DPC : Direction du Patrimoine Culturel

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

FEMS : Fédération des Ecomusées et Musées de Société

ICOM : Conseil International des Musées

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire

IFAN-CAD: Institut Fondamental d'Afrique Noire-Cheikh Anta Diop

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

ISESCO : Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

PALOC : Patrimoine Local

PCI : Patrimoine Culturel Immatériel

PNDC : Programme National de Développement de la Culture

PROMETRA : Promotion des Médecines Traditionnelles

PSAC : Programme de Soutien aux Actions Culturelles

SCA : Stratégie de Croissance Accélérée

UE : Union Européenne

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

INTRODUCTION

Au Sénégal, depuis des millénaires, ils existent des pratiques culturelles et cultuelles, présentes et pratiquées sous d'autres cieux en des formes diverses. Le Ndëp, le xoy, le gëndal, le mar wegne, l'istakhar, lisare entre autres pratiques constituent des manifestations qui renferment à la fois un rituel à caractère thérapeutique mais surtout, se veulent être une forme d'expression identitaire de l'univers culturel traditionnel du Sénégal. Même si ces pratiques à caractère collectif et tradi-thérapeutique continuent à subsister, elles sont aujourd'hui plus que jamais confrontées aux menaces des religions importées (Islam, Christianisme) et la modernité. Nous nous trouvons ainsi face à des questionnements sur notre devenir culturel et auxquels nous tentons de trouver des réponses adéquates. Ces pratiques constituent des moments particuliers qui, dans leurs phases pratiques, de représentations sont jalonnées de rituels est entourées de mysticisme. Du fait de leurs caractères ésotériques, religico-magique, et le plus souvent orales, certaines ou presque toutes sont sujettes à plusieurs appréciations, interprétations.

Constituant une partie intégrante et significative de notre patrimoine culturel immatériel, ces pratiques constituent des voies de recours de toute une communauté pétrie de ses valeurs ancestrales. Elles symbolisent et représentent le reflet identitaire, le miroir sur lequel se mire et se reconnaît tout individu appartenant à la communauté. Elles constituent le reflet d'une longue tradition médicale et l'expression des savoirs et connaissances thérapeutiques endogènes

Même si, une certaine frange de la population continue à avoir recours à la médecine occidentale, très souvent cette dernière ne répond pas à leur besoin de sérénité et de tranquillité psychologique, une des conditions nécessaires à toute personne malade qui aspire à la guérison. La cherté des médicaments conjugués aux services jugés insatisfaisants des institutions sanitaires et surtout du personnel peu qualifié pousse un grand nombre de malades à se tourner vers les guérisseurs et autres officiants. Ici, apparaît un début de confrontation entre la tradition et la modernité, en ce sens que l'instinct de recours aux croyances ancestrales, joue un rôle majeur dans la collectivité.

Pour nous faire une idée de cette confrontation temporelle et spirituelle, deux motivations ont présidé à l'intitulé de notre sujet de mémoire « *Sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel immatériel : Projet d'écomusée des arts et pratiques divinatoires et curatives* » : d'une part notre appartenance à une société foncièrement traditionnelle et

africaine d'apparence moderne, d'autre part le souci de contribuer à une revalorisation de cet aspect de notre tradition au multiple facettes et d'utilité publique et thérapeutique.

Dans le cadre de son expression, la tradition se manifeste de deux manières différentes mais toujours complémentaires. En effet, elle peut être considérée comme un état d'esprit qui véhicule une certaine idée de décadence, voire de décrépitude, mais aussi elle est porteuse d'une certaine perception intellectuelle qui draine avec elle un aspect philosophique. Bien qu'étant fortement baignée dans le modernisme et foncièrement religieuse, une grande majorité de la population sénégalaise a su faire preuve de précaution et de discernement dans le choix des expressions culturelles étrangères susceptibles d'être intégrées à l'expression de sa particularité identitaire.

C'est ainsi que la participation des hommes, dans certaines cérémonies, est assez réduite parce que l'agencement des pratiques rituelles est laissé aux femmes dépositaires des coutumes et traditions culturelles² au sein de certaine collectivité. Néanmoins, les hommes vouent un respect particulier à tous ce qui se rapporte au domaine de la tradition et des coutumes dont ils se perçoivent comme étant les protecteurs³ Cela est caractérisé par le soutien financier et logistique que les hommes apportent à la célébration des cérémonies traditionnelles.

Cette disponibilité constitue la manifestation d'une communion agissante qui existe entre les membres de la collectivité. L'expression de cet état d'esprit est matérialisée par les cérémonies organisées au cours desquelles les habitants n'hésitent aucunement à avoir recours à la bénédiction et aux consécration des prêtres et prêtresses pour partager ce qu'ils ont de plus sacré dans l'expressions de leurs richesses culturelles.

Nonobstant les influences de la modernité et les « agressions » du colonialisme, les croyances et pratiques thérapeutiques ancestrales résistent encore aujourd'hui aux mutations du temps et aux ruptures imposées par les « civilisations étrangères ».

Pour certains, cette résistance au modernisme n'était qu'illusoire, une sorte de parade d'honneur, que les offensives répétées et favorisées par la technique et les nouvelles technologies viendront à bout de toute velléité d'opposition. Toutefois, comme nous pouvons

² Les cérémonies d'initiation, d'intronisation et de guérison sont pour la plupart organisées par les femmes qui en sont les prêtresses.

³ NDOYE Fatou, « l'impact de la modernité sur le Ndëp dans la région de Dakar (ex Presqu'île du Cap Vert), Mémoire de fin d'études supérieures en Animation Culturelle, Ecole Nationale des Arts de Dakar(Sénégal).

le constater, les traditions ont su répondre et continueront de répondre aux attentes et aux préoccupations de protection et de sauvegarde des traditions et coutumes de la collectivité. Une disposition qui suscite un questionnement sur la perpétuation et l'immuabilité desdites pratiques. Interrogation qui interpelle chacun d'entre nous sur les différentes caractéristiques qui sous tendent un tel attachement. Comme elle pose la question sur les tenants et aboutissants d'une telle pérennité, mais aussi et surtout de cet attachement, de cette vénération à l'endroit des « génies tutélaires » et des pratiques thérapeutiques traditionnelles.

D'apparence, une certaine frange de la nouvelle génération attache peu d'importance à ces pratiques qui, selon elle, relève d'un conservatisme désuet. Cette prise de position impulsée par une forte prise en compte du matérialisme et du modernisme a motivé l'intérêt porté à cette étude sur les arts et pratiques thérapeutiques traditionnelles. Il ne s'agit pas de balayer d'un revers de main les progrès de la science mais d'atténuer les préjugés et autres préférences négatives que la modernité exerce sur nos valeurs de civilisation et nos traditions.

Dans la première partie de notre étude concernant le cadre de référence, nous exposerons la problématique de notre de recherche pour mieux aborder à la question intéressant le choix porté sur le sujet. Nous procéderons ainsi à une revue de la littérature écrite comme orale concernant le sujet et susceptible de nous apporter un éclairage sur la définition des concepts.

Dans la seconde partie, nous tenterons de répondre à la question de savoir : quelle méthodologie mettre en place pour une démarche cohérente de la recherche à mener ? Dans le but d'apporter un raisonnement adapté à cette démarche, nous mettrons en évidence le cadre de l'étude dans une description de la situation géographique du Sénégal à travers son découpage administratif, pour mieux localiser l'univers de la recherche.

Nous fixerons notre intérêt sur les zones d'études, à travers une présentation de l'organisation des institutions politiques, de la dimension socioéconomique. Une telle approche participe de cette opportunité qui nous est offerte de pouvoir dégager le profil de notre population cible mais aussi de mettre en place une stratégie propre suscitant la conception d'une méthode et d'un type de recherche à même de répondre à notre préoccupation.

Action préalable au choix de l'échantillonnage et l'élaboration d'une technique de collecte que nous avons soumis, avant application, à un pré-test pour une vérification de sa crédibilité et de son efficacité. Sans pour autant éluder les difficultés et limites auxquelles

nous avons été confrontés tout au long de nos investigations avant d'aboutir à une analyse et interprétation des données collectées.

L'intérêt de la troisième partie de notre étude réside dans le fait qu'elle appréhende l'ensemble des données recueillies à travers une interprétation et une analyse équivalentes aux réponses apportées. Il s'agit ici d'une restitution des résultats des investigations effectuées au niveau d'une population directement ou indirectement impliquée dans le processus de sauvegarde, de protection, et de promotion de notre patrimoine culturel immatériel.

Enfin, le projet d'écomusée sera une solution moderne et contemporaine de sauvegarde et de valorisation des pratiques et savoir-faire traditionnels.

I.- CADRE THEORIQUE.

1.1.- Problématique.

En ratifiant la Convention internationale de l'Unesco de 2003, relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, à l'instar du Sénégal, chaque nation signataire s'était engagée à mettre en place une politique visant à identifier, préserver, valoriser, à garantir la transmission et la revitalisation des pratiques traditionnelles orales, des rituels et croyances festives, des savoirs et savoir-faire etc. Cependant, peu de signataires ont mis en place de véritables politiques culturelles visant à prendre en charge et de manière efficiente et efficace la préservation et la valorisation des contenus et pratiques patrimoniaux de plus en plus menacée par la mondialisation. La toute-puissance de la modernité et la transformation fulgurante des modes de vie ont sonné le glas de certaines croyances et pratiques traditionnelles, naguère utiles pour toute la communauté aussi bien sur plan socio-économique que culturel.

Au-delà d'une préservation identitaire d'un terroir et/ou d'une collectivité, ces pratiques où savoir-faire étaient liés à la médecine, à l'agriculture, à l'astrologie, voire à tout ce que constituait l'évolution de l'homme dans le temps et l'espace de son existence. Parce qu'expressions constantes attachées à la tradition et à la culture, les pratiques et croyances aux divinités ont toujours jalonné la vie des individus dans leur contexte socioculturel. Il s'agit là de pratiques qui ont, depuis la nuit des temps, accompagné et soutenu l'homme dans l'accomplissement de ses activités aussi bien culturelles, culturelles, et agraires avant, pendant et après leurs mises en mouvement.

En Afrique comme en Occident, cette forme d'interrogation perpétuelle et insistante de l'homme sur son devenir a été une préoccupation qui s'est longtemps développée sous différentes formes, dans diverses manières et pour la réalisation de desseins différents. En ce sens que s'il reste vrai que certaines pratiques avaient pour objectifs de répondre aux questionnements inhérents liés à l'existence de l'être humain, (amour, santé, travail, etc.), au Sénégal, il n'en est pas moins évident qu'elles ont une valeur beaucoup plus symbolique, beaucoup plus profonde voire nécessaires pour le maintien et la protection d'un terroir, son développement, sa survie et son équilibre.

En effet, au-delà du diagnostic prescrit par le maître-guérisseur et ou officiant, des remèdes, (pharmacopées), des séances thérapeutiques (cérémonies nocturnes ou diurnes) étaient organisées (sur la place publique ou à huis-clos) pour guérir le patient. Bien qu'ayant des résultats probants, ces pratiques sont sujettes à des critiques du fait de leurs procédés liés souvent à « l'invisible » et aux divinités. Bien que pourvu d'une richesse culturelle et d'un

potentiel touristique énorme, le Sénégal n'en est pas moins confronté à un déficit d'institutions et ou d'infrastructures culturelles fonctionnelle qui soient à même d'assurer la sauvegarde, et la promotion de ce patrimoine.

Les écomusées demeurent le lieu par excellence pour garder l'histoire et retracer l'activité des hommes, leurs créativité, leurs croyances et leurs formes d'organisation sociale. Outre la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, les écomusées contribuent à mettre en œuvre des projets de développement au niveau des localités dont ils font pignon. En notre qualité d'agent du ministère en charge de la culture, nous avons pu à travers des investigations menées auprès des institutions en charge de la protection du patrimoine (DPC, le BAMH,) dans les institutions d'appui (Institut Fondamental d'Afrique noire (IFAN) - Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et les nombreux entretiens auprès des personnes ressources, pu tâter le pouls des réalités culturelles et ainsi mieux comprendre le vide causé par l'inexistence d'écomusées.

Néanmoins conscients des enjeux culturels et des retombées économiques que peuvent générer les écomusées, certaines communautés rurales commencent à s'emparer du concept pour mettre en œuvre des projets de création de leur propre infrastructure. Ainsi, des avancées considérables dans ce sens ont été notées ces dernières années avec la création de l'écomusée de Diakhao, la construction du centre d'interprétation du Sine et le village communautaire de Bandafassi etc. Cependant ces initiatives, surtout privées, font face à des difficultés d'ordre financier et d'un manque d'assistance technique pour leur réalisation, leur fonctionnement et surtout pour assurer leur pérennité. Venant en appoint d'un processus de mise en œuvre d'une action culturelle conséquente, le projet d'écomusée des pratiques divinatoires et curatives tend à innover en mettant l'accent sur l'implication de la population locale en l'amenant à s'approprier le projet.

« Dans un écomusée, il ne s'agit pas de geler un milieu, de parquer des gens et de réduire une population à un rôle de simple figurant folklorique, mais d'obtenir une réelle coopération des habitants »⁴.

Autrement dit, la participation de la population à sa propre « éco muséographie » s'inscrit dans une logique de développement communautaire. Les habitants peuvent être des habitants-acteurs en assurant l'animation de l'écomusée, à travers leurs différentes pratiques

⁴ Breerette G., Cité par Debary O., La fin du Creusot ou L'art d'accommoder les restes, Edition du Comité des Travaux historiques et Scientifiques, 2002, p.50.

culturelles. Ce projet n'a pas donc comme ambition de faire une reconversion industrielle. Il se veut porteur de propositions face au patrimoine culturel immatériel menacé de disparition. Le répertoire des musées de l'Afrique de l'Ouest (WAMP), ne prend pas en compte pas l'écomusée parmi ses catégories muséales. C'est pourquoi cette étude se veut être un moyen de sensibilisation auprès des ministères de la culture de l'Afrique, de certaines collectivités locales, pour promouvoir ce type d'institution.

1-2 Contexte et justification.

Depuis l'accession à sa souveraineté, le Sénégal est l'un des nations du continent africain à ne pas disposer de musée national. A cela s'ajoute l'absence totale d'écomusées. Ces derniers constituent des institutions culturelles de proximité qui concourent activement à la valorisation du patrimoine culturel immatériel d'une entité donnée et mieux, ils participent à l'aménagement culturel du pays et à la promotion des cultures de terroirs, levier essentiel du développement local. "Le caractère mortel de l'homme est une des raisons de sa curiosité. Sa volonté d'aller au-delà du réel, de pénétrer et connaître son futur a été une de ses activités principales depuis longtemps.

Cette curiosité qui caractérise l'espèce humaine a été, sans nul doute à l'origine de la science. Celle-ci se définit comme un ensemble de connaissances concrètes obtenues soit par l'observation soit par des procédés expérimentaux, donc raisonnées et vérifiables.⁵ Mais à la lumière des faits, il a été constaté que les savoirs ne s'obtiendraient pas uniquement par des méthodes expérimentales. En effet, depuis plusieurs siècles il existe des « sciences » reposant sur des « bases axiomatiques, ésotériques » qui étaient exemptes de toute vérification expérimentale ou sujette à discussion.⁶ Ainsi, elles échappent à la rigueur scientifique. Parmi lesquelles on peut citer les vérités religieuses et les sciences dites divinatoires lesquelles sont fondées, d'une part sur des principes relevant de la foi, admises et étaient hors de la critique discursive et d'autre part sur des « raisons » qui indisposent et défient la logique scientifique. Ces sciences qui rapprochent l'homme de l'état d'enfance, de l'innocence, de la crédulité et souvent de la naïveté ont toujours et continuent à influencer sur sa conduite dans plusieurs domaines. De l'astrologie en passant par les oracles en Grèce et de l'horoscope, ces pratiques

⁵ SAMB Amar, les systèmes de divination en Afrique noire, Revue socialiste de la culture négro-africaine, Ethiopiques N° 15, 1978.

⁶ Ibid.

malaisément vérifiables ont su traverser le temps et certaines ont résisté à la modernité.⁷ En Afrique noire, particulièrement au Sénégal, on retrouve ces pratiques au sein de bon nombre de plusieurs communautés. C'est ainsi que nous avons : le « xoy » chez les sérères au centre du Sénégal, le « Ndëp » la communauté lébous dans la presqu'île de Dakar, chez les Diolas au Sud et avec la communauté Haal Pulaar au nord avec une influence de la religion. Relevant de l'immatériel, parce que de la tradition, ces savoirs ou savoirs faire traditionnels continuent de jouer un rôle déterminant dans l'organisation socioculturelle et économique au Sénégal et dans la sous région. Une étude de terrain nous a permis de savoir que, pour des raisons diverses, une majorité de la population a au moins une fois fait recours à ces pratiques divinatoires et curatives soit pour connaître son avenir professionnel, sentimental etc., soit pour recouvrer une stabilité sanitaire et/ou morale perdue.

La question qui se pose alors est de savoir si ces pratiques sont liées au subconscient individuel ou collectif, voire à l'intériorité d'une civilisation, ou sont-elles uniquement le prolongement d'une longue tradition empirique culturelle et/ou culturelle ? Ce qui conduit à s'interroger sur le processus de transmission de ces savoirs et savoir-faire, afin d'en définir les moyens et méthodes techniques utilisés. Sous ce même registre se pose l'interrogation sur l'impact de ces pratiques sur les populations qui les et enfin les voies et moyens à mettre en œuvre pour assurer la sauvegarde de ces pratiques qui relève de l'oralité, de l'immatériel en les incorporant dans un espace éco muséal.

La proposition de mise en place de l'écomusée dans la région de Fatick, précisément dans le département de Gossas, constituera un prétexte pour revisiter l'histoire de cette localité et partant veiller à la protection de son identité par une promotion rationnelle et souveraine des pratiques divinatoires et curatives (manifestations culturelles, objets culturels, historiques, habits traditionnels, art culinaire... Sans prétention aucune de nier l'existence des travaux qui ont trait à ces domaines et les plans de sauvegarde qui ont été mis en place, nous allons essayer d'apporter notre modeste contribution par la mise en place d'une forme plus dynamique et moderne de sauvegarde des savoirs et savoir faire patrimoniaux.

Nous avons pour ambition de faire une étude sur d'une part la genèse de ces pratiques, d'autre part décrire leurs différentes procédures et ou procédés, leurs impacts sur les populations qui les pratiquent et enfin aboutir à une stratégie de sauvegarde par le biais d'un écomusée.

⁷ SAMB Amar, les systèmes de divination en Afrique noire, Revue socialiste de la culture négro-africaine, Ethiopiques N° 15, 1978.

La mise en place des activités (reconstitution de cérémonies festives et rituelles, expositions virtuelles, d'objets et récits sonores etc.) permettra d'encourager le tourisme culturel intégré avec l'implication de la population du terroir d'abord et de la région en vue de créer des activités génératrices de revenus. Ce qui constitue l'une des voies de la lutte contre la pauvreté dans cette localité. En ce sens que ce projet « *d'écomusée des pratiques divinatoires et curatives* » aura comme principal objectif de préserver le patrimoine culturel immatériel et les pratiques et savoir-faire traditionnels. Comme il favorisera l'échange entre détenteurs des savoirs traditionnels et modernes, touristes et habitants locaux, à travers le tourisme culturel, mais aussi appuiera la recherche, et assurera le suivi et l'évaluation des actions menées par les différents acteurs.

Objectifs :

- Contribuer à une meilleure connaissance du patrimoine immatériel
- Mettre en valeur les différentes pratiques et arts
- Assurer la préservation et la revalorisation du patrimoine par le biais d'un écomusée
- Redynamiser les activer et pratiques culturelles
- Intégrer la préservation du patrimoine au développement urbain et territorial ;
- Associer la dimension sociale à la conservation du patrimoine
- Assurer la transmission des corps de métier corollaires aux pratiques culturelles.

Résultats attendus.

Il s'agira ici :

- De s'atteler à la valorisation de l'histoire du terroir par le truchement de l'affirmation identitaire ;
- Faire en sorte que la mise en œuvre de ce projet puisse permettre de juguler, à défaut de le freiner, l'exode rural et de faciliter la création d'emplois direct et indirect.
- De lutter contre la pauvreté par la revitalisation de l'économie locale par la création d'activités fiables et pérennes.

1.2.- Revue de la littérature.

S'il est toujours possible de trouver des sources documentaires, il n'en demeure pas moins évident qu'il est indispensable de procéder au tri desdits documents en fonction des objectifs fixés pour résoudre les questions relatives à notre sujet de recherche. Ainsi, nous avons procédé à la consultation et l'analyse d'ouvrages généraux et d'articles, de périodiques intéressant notre sujet ou encore un sujet connexe. Comme nous avons eu à examiner et à

réfléchir sur les informations issues d'entretiens que nous avons eu avec différents interlocuteurs évoluant au niveau des cérémonies et rituels.

Ces pratiques, relevant du domaine de l'immatériel, notre préoccupation première a été de procéder par d'une démarche portant sur les aspects théoriques (théories)⁸, les aspects empiriques (travaux précédents)⁹, et les aspects méthodologiques (méthodes de collecte de l'information utilisées)¹⁰. Ce qui nous a offert la possibilité d'éclaircir bon nombre d'interrogations gravitant autour de notre sujet d'étude.

Parmi ces ouvrages nous avons :

- El Hadji Malick SARR, dans son ouvrage intitulé « Les Lébous parlent d'eux-mêmes »¹¹ donne un aperçu de la personnalité léboue à travers toute une série de comportements, d'activités quotidiennes illustrant leur mode de vie. Faisant ressortir les caractéristiques principales et les particularités identitaires léboues.

- Le professeur Assane SYLLA, dans une publication titrée « Une République africaine au XIXe siècle »¹² et publiée dans la Revue culturelle du monde noir éditée par Présence africaine, abonde dans le même sens que le M. SARR aborde sous un autre angle l'origine du nom lébou. Il mettra aussi l'accent sur l'organisation politique de cette collectivité en définissant le rôle et la responsabilité de chaque dignitaire dans le cadre de l'organisation de cette république. Relatant la naissance de cette république

- Andréa ZEMPELINI, quant à lui tout au long de son ouvrage « La dimension thérapeutique du culte des *rab* - Ndëp, Tuuru et Sämp : Rites de possession chez les lébous et les oulofs au Sénégal »¹³ met en relief l'importance accordée aux cérémonies et rituels du « Ndëp » par les lébous et les oulofs au Sénégal. A travers ses récits, il donne une idée de la capacité de ces rituels à guérir les maladies mentales dont souffrent bon nombre d'africains notamment sénégalais.

⁸ Faire ressortir l'importance des différentes approches.

⁹ Il s'agit de voir si d'autres chercheurs ont effectué le même travail. La question n'est pas seulement de voir à quel point notre étude est originale, si toutefois elle l'est, mais surtout d'identifier des « insuffisances » et les « similitudes » dans la littérature.

¹⁰ Ce qui nous a fortement aidé à construire notre outil de travail et à comprendre ses limitations qui restent déterminantes dans la phase analyse de notre présente étude.

¹¹ SARR, El Hadji Malick.- Les Lébous parlent d'eux-mêmes.- Dakar : NEA, 1980.- 185p. p5.

¹² SYLLA, Assane.- Une république africaine.- Paris : Présence africaine, 1955 – Revue culturelle du Monde noir.- N° 1-2- pp 7-8.

¹³ ZEMPELINI, Andréas. - La dimension thérapeutique du culte des *rab* – Ndëp, Tuuru et Sämp : Rites de possession chez les lébous et les oulofs du Sénégal. - in – Psychopathologie africaine vol-2 pp-291 à 439.

- TEROU Alphonse abordant la question sous l'angle du rythme, en particulier de la danse, au niveau de son livre « Si la danse bouge, l'Afrique bougera »¹⁴, met l'accent sur la portée et surtout la place qu'occupe la danse dans les cérémonies et autres rituels africains. Il fait ressortir les différentes caractéristiques, démontrant ainsi que la danse africaine est à même de jouer un triple rôle dans le cadre de l'expression culturelle. C'est ainsi qu'elle sert de catalyseur du développement des pays africains à travers leurs particularités culturelles, de moteur d'évolution des mentalités, et enfin de vecteur de la cohésion devant exister entre le nord et le sud pour mieux favoriser les échanges. Selon Terou Alphonse, « ...mise à l'écart sous la colonisation, la danse africaine fait ensuite à l'aube des indépendances, un officiel retour aux sources ». En ce sens qu'il s'agira non seulement d'une évolution, mais d'une affirmation de l'expression culturelle africaine par le rythme et la gestuelle.

- Terou Alphonse aura préalablement abordé la question dans son ouvrage « Dogbé loi éternelle de la danse africaine »¹⁵ en remontant aux sources de la danse africaine. Se référant aux cérémonies et aux rituels initiatiques laisse apparaître qu'un souffle nouveau peut être insufflé à la danse africaine et lui redonner toute la portée de son expression.

- Dans son ouvrage « Plantes médicinales et médecine traditionnelle d'Afrique. Abayomi SOFOWORA, met en exergue la contradiction notée entre la présence des plantes médicinales et l'absence d'une véritable politique qui favoriserait la recherche scientifique afin de valoriser et mettre en place de véritables politiques de santé en Afrique, dans le tiers-monde. Comme pour dire à l'abondance de l'eau on a soif.

Selon lui, plus de 200 000 espèces végétales sur les 3 000 000 recensées sur l'ensemble de la planète vivent dans les pays tropicaux et d'Afrique et d'ailleurs. Parmi les utilisateurs potentiels de ces plantes, la médecine traditionnelle et la pharmacopée traditionnelles viennent en tête avec ceux qui les pratiquent, à savoir 70% des populations du tiers monde.

Pourquoi ces chiffres n'ont-ils pas encore frappé les responsables africains ?

¹⁴ TEROU, Alphonse.- Si la danse bouge, l'Afrique bougera.- Paris : Maisonneuve et Larose, 2009.- 184P.- p-71.

¹⁵ TEROU, Alphonse.- Dogbé loi éternelle de la danse africaine.- Paris : Maisonneuve-Larose, 1998.- 130p.- p-68.

Pourquoi à l'image de la Chine ou de l'Inde, des moyens n'ont pas été déployés pour développer ces sciences qui contrôlent la vie des hommes dans les milieux tropicaux qui recèlent d'immenses ressources utiles pour l'ensemble de l'humanité. Le développement de ces pratiques pourrait être une solution pour parer aux maladies endémiques qui gangrènent le continent noir et le tiers-monde où ont noté une menace croissante des différentes sortes de maladies aux conséquences néfastes affectant tous les secteurs de la vie.

Continent foncièrement oral, le manque de documents didactiques ou pédagogiques adaptés aux différents enseignements susceptibles d'éveiller les vocations et la participation du continent noir pourrait être une des réponses à ce questionnement.

Ouvrages.

Audrerie (D). *La notion et la protection du patrimoine*. Edition PUF. Paris 1997. 112 pages.

Augustin (JP), Latouche (D). *Lieux culturels et contextes de villes*. Édition Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine. Bordeaux 1998. 212 pages.

Alissoutin R.L., *Les défis du développement local au Sénégal, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)*, 2008.

Babelon (JP), Chastel (A). *La notion du patrimoine*. Édition Liana Lévi. Paris 1995. 189 pages.

Bachoud (L), Jacob (P) et Toulhier (B). *Patrimoine culturel bâti et paysager - Classement, conservation, valorisation*, Edition Delmas, Paris 2002. 280 pages

Bocoum H. Directeur du patrimoine culturel, propos extrait du mémoire de Véronique Coulon : *Les Musées du Sénégal sont-ils porteurs de "sénégalité" ?* Réflexion enrichie des expériences des musées de L'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO sous la direction de Michel Rautenberg. Septembre 2002. p.26.

Camara (A) Gorée : *Passé, présent et futur in Le Patrimoine culturel africain*. Éditions Maisonneuve et Larose. Paris 2001. 408 pages.

CAMARA Abdoulaye, "*Développement, tourisme et protection du patrimoine culturel*"
Patrimoine Francophone, n° 2, 1996,

Chaumier S., *Des musées en quête d'identité, Ecomusée versus technomusée*, Paris,
L'harmattan, 2012, p.105.

Craterre et UNESCO., *Guide pour patrimoine culturel et développement local*, 2006,

Desmoulin (C) *Regards sur le patrimoine*. Édition Sorbier Unesco. Paris1997. 254 pages.

Deledalle M- M., *Inventaire, Conservation-Restauration*, Université Senghor d'Alexandrie
d'Égypte, 2012.

Didier Fassin « *Rituels villageois, rituels urbains La reproduction sociale chez les femmes
joola du Sénégal* » In: L'Homme, 1987, tome 27 n°104.

FAISANG, S. (1989). *Pour une anthropologie de la maladie en France, un regard
africaniste. Cahier de l'homme*, EHESS, Paris.

Frelan (F.X). *Saisir l'humanité : un regard sur le patrimoine vivant*. Unesco 2009. 350 pages.

La gestion du patrimoine. Édition Anthropos. Paris 1999. 253 pages.

Greffe X., *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, Dép., Ministère de la Culture/ La
Documentation française, 2003, p.13.

Guillot (A), Philippe (Ch.). *Droit du patrimoine culturel et naturel*. Editions Ellipses
marketing 2006. 160 pages.

Héritier (A). *Genèse de la notion juridique de patrimoine culturel, 1750-1816*. Édition
l'Harmattan. Paris 2003. 308 pages.

HENRIET Alain et PELLEGRIN Nicole, *Le marketing du patrimoine culturel*, Ed. La Lettre
du cadre territoriale, 2003,152p.

Jadé (M). *Le patrimoine immatériel : Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*. Édition l'Harmattan. Paris 2006. 277 pages.

Kouloufoua (J.G.J). *Patrimoine en danger, Patrimoine culturel africain* sous la direction de Gaultier (C). Édition Maisonneuve et Larose. Paris 2001. 408 pages

Koutinhouin (S). *Route de l'esclave et tourisme culturel en Afrique Occidentale et Centrale*. EPA 2008. 144 pages.

LAPLANTINE, F. (1986). *Anthropologie de la maladie*. Paris, Payot.

MESSI, E. (1990). *L'indifférence religieuse dans certaines sociétés négro-africaines d'hier et d'aujourd'hui*, thèse de Doctorat Paris Sorbonne, cité dans « *Les thérapies africaines revisitées* » in Le journal des psychologues, Mai 1997, N° 147.

NDIAYE Awa, Mémoire, « *Valorisation du patrimoine culturel immatériel au Sénégal : Proposition d'un projet d'écomusée à Fatick*. » Master en Développement, Université Alexandrie, Avril 2013.

NDOYE Fatou, « *l'impact de la modernité sur le Ndëp dans la région de Dakar (ex Presqu'île du Cap Vert)*, Mémoire de fin d'études supérieures en Animation Culturelle, Ecole Nationale des Arts de Dakar(Sénégal).

NEGRI (V), BOCOUM (H), DJANGUENANE (N), JOFFROY (T). *Protection juridique du patrimoine culturel immobilier : orientations pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne*. Edition ICCROM conservation studies. Rome 2009. 84 pages.

Poulot (D). *Patrimoine et modernité*. Édition l'Harmattan. Paris 1998. 311 pages.

Rachid, *Imaginaire du tourisme culturel*, Paris, PUF, 2000, p.28.

Rivière G.H., *La muséologie selon Georges Henri rivière : Cours de muséologie, textes et témoignages*, Paris, Dunod, 1989, p.142.

ROTHISBERGER Fabien, *Patrimoine et territoires : organiser de nouvelles coopérations*. L'exemple des écomusées et musées de société, Collection « jeunes auteurs », n°9, 2006,103p.

Politiques publiques d'aménagement touristique : Objectifs, méthodes, effets. Édition Presse Universitaire de Bordeaux. 2006. 483 pages.

SAMB, D., *Interprétation des rêves dans la région sénégalienne, suivi de La clef des songes de la Sénégambie, de l'Égypte pharaonique et de la tradition islamique*, Dakar, NEAS,1998.

SARR, El Hadji Malick.- *Les Lébous parlent d'eux-mêmes*.- Dakar : NEA, 1980.- 185p.

SOFOWORA Abayomi, *Plantes médicinales et médecine traditionnelle d'Afrique*.

SPRING, A. (1980). *Epidemiology of spirit among the Luvalerwomen in ritual and symbolicroles* New-York plenum press.

TALL E. Kadya « *Guérir à Cubalel : interprétation de la maladie et pratiques thérapeutiques chez les haalpularen dans la Vallée du Fleuve Sénégal* ». Thèse de doctorat de 3eme cycle, Paris - E.H.E.S.S - Déc. 1984. 410 Pages.

TEROU, Alphonse.- *Si la danse bouge, l'Afrique bougera*.- Paris : Maisonneuve et Larose, 2009.- 184 Pages.

TEROU, Alphonse. - *Dogbé loi éternelle de la danse africaine*. - Paris : Maisonneuve-Larose, 1998.- 130pages.

TURGEON Laurier ; *Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 234 pages.

ZEMPLANI, Andréas.- *La dimension thérapeutique du culte des rab – Ndëp, Tuuru et Sämp : Rites de possession chez les lébous et les ouolofs du Sénégal.*- in – Psychopathologie africaine vol-2.

ZEMPLANI, A. (1982). *Anciens et nouveaux usages sociaux de la maladie en Afrique.* Archives des sciences sociales de la religion 54p.

Articles.

Bernard UGEUX in « *La dimension anthropologique de l'accueil du patient* ».

Bulletin de l'I.F.A.N., tome XIX, série B. N°1 - 2, 1957 par R. JAULIN et intitulé : « *Essai d'analyse formelle d'un procédé géomantique* »,

Camara (A). *Protection et valorisation du patrimoine culturel au Sénégal in Actes du Séminaire de Praia (Cap-Vert) et Dakar (Sénégal) : "Développement, tourisme et protection du patrimoine culturel"*, 17 au 19 décembre 1996, Université Senghor, Patrimoine Francophone, n° 2, p. 96-116.

De Souza Ayari (R). *Développement, tourisme et protection du patrimoine culturel.* Actes de séminaire de Praia décembre 1996.

Deledalle (M.M). « *Musées de site et de reconstitution archéologique* » Cahier d'études de l'ICOM, n°9, ICMAH, ICOM 2001.

Les Tribunes de la santé, 2007/2 (n° 15), Pages, 120, Revue co-éditée par les Éditions de Santé, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), Pages 79 – 94.

NGOM Souleymane, Conseiller culturel, Article- Contribution : *Politique culturelle du Sénégal de 1960 à 2000.*

SAMB Amar, *les systèmes de divination en Afrique noire, Revue socialiste de la culture négro-africaine*, Ethiopiques N° 15, 1978.

SAUTY François, *Écomusées et musées de société au service du développement local, utopie ou réalité ?* N°3-Collection « jeunes auteurs », Source, Centre national des ressources du tourisme en espace rural, 2001,109p.

Rapports, orientations, recommandations et conventions.

Avis de l'ICOMOS sur le dossier d'inscription des Salines de salins les Bains au patrimoine mondial en extension à la saline royale d'Arc - et - Senans.

Association Internationale des Maires Francophones. *Patrimoine culturel et développement local*, 2012, p.107.

Communiqué du Conseil des ministres du jeudi 26 décembre 2013.

Communiqué du Conseil des ministres du Mercredi 14 mai 2014.

Conservation et recommandations de l'UNESCO relatives à la protection du patrimoine culturel, réédition de 1987.

Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine immatériel du 17 octobre 1972.

Convention de l'Unesco sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé (protocole de 1954 et de 1999).

Convention de l'Unesco sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel du 16 novembre 1972.

Craterre-ENSAG / Convention France-UNESCO, Patrimoine culturel et développement local : guide à l'attention des collectivités locales africaines, 2009, 108 p.

Encyclopédie des arts divinatoires, Belline – Edition Marabout, 1985

Encyclopédie de l'islam, 1965.

ICOM. , Actes des rencontres Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoines en devenir, Bénin, Ghana, Togo ,12-23 novembre 1991, ICOM,

Orientations devant guider la mise en oeuvre de la convention du patrimoine mondial. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. 2008.

OMS, Centre des médias, mai 2003.

Organisation Mondiale de la Santé, 1978 & 1991.

Plan National de Développement Sanitaire (Pnds) 2009-2018, Ministère de la Santé et de la Prévention.

Présentation budget Ministère de la Culture et de la Communication à l'Assemblée Nationale 2015.

Poulain J-P., *Les patrimoines gastronomiques et leur valorisation touristique*. XIVE Congrès mondial de sociologie, 26 juillet-1er août 1998, Montréal,

Recensement général de la population Agence Nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD, RGPHAE 2013).

Recommandation de l'Unesco sur la protection des biens culturels immobiliers du 28 novembre 1978. Recommandation de l'Unesco sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire du 15 novembre 1989.

Séminaire organisé par l'UNESCO en 2007 à Montréal au Québec sur le thème : connaissance, reconnaissances et mise en valeur.

UNESCO, Craterre, 2006.

UNESCO, Programme : «Tourisme, Culture et Développement en Afrique de l'ouest », 2004, 99p.

Décrets, arrêtés, lois.

Arrêté N°001941 du 27 Mars 2003 portant publication de la liste des sites et monuments historiques classés, République du Sénégal.

Arrêté N°1945/E du 19 Août 1936 portant création de l'IFAN.

Décret N°761021 du 14 octobre 1976 portant organisation du Ministère de la Culture, République du Sénégal.

Loi N°96-06 du 22 Mars 1996 portant code des collectivités locales, République du Sénégal.

Loi N°2005-14 du 3 Août 2005 autorisant le Président de la République du Sénégal à ratifier la Convention pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel, signée à Paris, le 17 octobre 2003.

Webgraphie.

- www.unesco.org consulté le 12 janvier 2013
- www.icom.org consulté le 20 février 2013
- www.icomos.org consulté le 11 mars 2014
- www.pnue.org consulté le 24 mars 2014
- www.culture-gouv.fr consulté le 06 janvier 2015
- www.icrom.org consulté le 26 avril 2015
- www.international.icomos.org consulté le 25 juillet 2015
- www.cairn.info/revue-les-tribunes-de-la-sante-2007-2-page-79.htm#s1n3 consulté le 05/08/2015.
- www.lagazette.sn/spip.php?article385 Entretien de la Gazette du mercredi 23 Mai 2012 Avec Abdoulaye Sokhna Diop, Muséologue, Enseignant chercheur orienté vers la culture, ancien directeur du Patrimoine du Sénégal. Consulté le 27 juillet 2014.
- <http://www.planete-senegal.com/senegal/bulletins/11-03-2001Bulletin33.html> consulté le 20 octobre 2014.

Entretien oral.

- M. Pape Massene Séné, chercheur à l'IFAN (entretien réalisé le 21 juillet 2014)

- M. Mary NGOM, Modérateur de la cérémonie du xoy à Fatick au Sénégal. (entretien 16 août 2014 et 03 septembre 2014).
- Yaye TIMA, guérisseuse, tradi-praticienne (entretien réalisé le 24 novembre 2014)
- Ceerno Abou, tradi-praticien (entretien réalisé le 18 juillet 2015)
- Adiouma DIATTA, tradi-praticienne (entretien réalisé le 20 juillet 2015)
- M. Seya NDIAYE, Responsable division du patrimoine immatériel, Direction du Patrimoine Culturel. (20 juillet 2015).

Clarification des concepts.¹⁶

Pour éviter toute confusion et permettre de mieux comprendre et faciliter la lecture de notre travail, et partant éviter de nous éloigner du sens commun, d'offrir plus de rigueur à notre recherche, nous nous sommes appliqués à passer en revue les concepts qui couvrent la problématique de notre sujet de recherche en termes de définitions. En procédant au choix et à la construction de définitions qui épousent les contours de notre préoccupation et gravitant autour : « *Sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel immatériel du Sénégal : Projet de création d'un écomusée des pratiques divinatoires et curatives.* »

- **Le patrimoine.**

Des multiples définitions du patrimoine, nous choisirons celle qui rapproche le patrimoine au concept de développement durable et qui stipule « *Est considéré comme patrimoine tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et approprié collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique et méritant d'être protégé, conservé et mis en valeur* ».

Il est donc intéressant de constater ici ,qu'au delà du patrimoine naturel que sont les sites naturels ayants des aspects culturels tels que les paysages culturels, les formations physiques ou géologiques, cette définition traduit également l'interdépendance qui existe avec le patrimoine culturel garant de la cohésion sociale, et de la solidarité entre les sociétés, dès lors que chaque communauté éprouve le besoin d'un environnement culturel et naturel spécifique qui lui offre aussi des opportunités d'un développement harmonieux.

Le manque de véritables mécanismes de conservation et de valorisation sont à l'origine de la disparition des plusieurs pratiques traditionnelles et culturelles.

¹⁶ L'importance de bien définir les concepts utilisés doit pouvoir ressortir clairement au niveau de cette phase de l'étude.

Du fait de la disparition progressive des éléments de cet important héritage, des actions de conservation et de valorisation constituent un véritable défi, car le dépérissement de ce patrimoine occasionnera sans nul doute une perte considérable pour notre pays, et pour l'humanité toute entière, car ces lieux de mémoires et/ou de culte, ces cérémonies et rites retracent l'histoire de la communauté et partant constituent des points de repères identitaires et des facteurs de consolidation de l'équilibre social.

Le patrimoine n'est pas seulement la transmission des biens par les ancêtres, il est aussi la transmission des valeurs culturelles. Il regroupe ces trois concepts la tradition, le respect (l'éducation), la continuité matérielle attachée au contexte, aux objets, aux gestes, aux actes, etc.

- **Le patrimoine culturel matériel**

Le patrimoine culturel matériel est devenu aujourd'hui de plus en plus important en raison de ses enjeux et de tout ce qu'il englobe paysages culturels, sites naturels, réserves de flore ou faune, ensembles bâtis, urbains ou ruraux, monuments historiques, vestiges archéologiques, lieux de mémoires. Ce patrimoine « participe à l'affirmation de l'identité d'un territoire et constitue un repère face aux mutations socio-économiques accélérées que nous vivons actuellement. Il est aussi un vecteur de développement et de richesse. Dans toute sa variété et sa multiplicité, ce patrimoine est avant tout fragile et exige une attention et une préservation à la mesure de sa diversité »¹⁷.

De même, il existe un autre type de patrimoine d'une importance capitale aux yeux des pays africains et de la communauté internationale. Il s'agit du patrimoine culturel immatériel.

- **Le patrimoine culturel immatériel**

« Le patrimoine immatériel est constitué d'éléments qui relèvent de la culture de chaque peuple, laquelle se traduit par des manières de faire, de dire, d'être et de penser, de répéter symboliquement des faits historiques ou de se fixer des règles morales ou éthiques. Sont susceptibles d'être protégés au titre du patrimoine immatériel les éléments qui relèvent d'abord de connaissances et de compétences opératoires, [...]. L'essentiel est que ce patrimoine immatériel témoigne de l'identité d'un peuple et de son génie propre, identité qui traverse le temps dans un monde qui se renouvelle sans cesse. »¹⁸

¹⁷ Craterre et UNESCO., 2006, op.cit., p.6.

¹⁸ Craterre et UNESCO., Guide pour patrimoine culturel et développement local, 2006, p.6.

Il ne s'agit pas de faire de chaque espace un musée du patrimoine culturel immatériel où tout serait « patrimonialisé », mais le caractère fragile du patrimoine immatériel suffit pour la mise en place d'un mécanisme moderne est efficace de sauvegarde. Cependant force est de reconnaître que quelque part, en quelques lieux, le monde apparaît souvent comme étant un écomusée à ciel ouvert.

De nos jours, la question relative à la perte des valeurs et du développement progressif d'antivaleurs est inquiétante, surtout à l'ère de la mondialisation, de l'homogénéisation des cultures qui suscite tant de craintes. Cette mondialisation est considérée sous un angle global comme l'une des preuves du progrès de l'humanité, toutefois, l'accent doit être mis sur les pratiques collectives porteuses d'identités menacées de disparition ou d'oubli que les populations estiment nécessaires de préserver pour les générations futures.

Allusion n'est pas ici faite aux manifestations folkloriques qui ont un intérêt dans la mesure où le patrimoine ne doit pas être pris tout simplement sous l'angle de ce qu'il peut rapporter sur le plan économique. Il doit être considéré comme une richesse commune partagée par laquelle les membres d'un groupe accèdent parce qu'il s'agit d'un savoir-faire, d'une histoire, ou d'une tradition partagée. On peut citer les rituels, les savoir-faire, la lutte traditionnelle, la littérature orale, les musiques, les danses et instruments traditionnels. Les instruments montrent qu'il « n'y a pas de patrimoine immatériel sans support physique. Tout patrimoine immatériel est fondé sur la culture matérielle »¹⁹. Autrement dit, la partie matérielle (les objets) nous permet de comprendre l'immatériel.

Toutes les pratiques, les représentations, les savoir-faire, les connaissances, les expressions de même que les instruments relevant du patrimoine culturel immatériel méritent une attention particulière, une mise en valeur du fait qu'ils sont porteurs d'identités culturelles.

Le patrimoine culturel immatériel, en tant que porteur de traditions, contient également tout un bagage reflétant l'identité culturelle de chacune des communautés ayant pratiqué et souvent, pratiquant encore ces métiers et activités ancestrales.

Véritable véhicule de transmission des savoir-faire, coutume, traditions et rituels associés aux diverses communautés culturelles, ce patrimoine constitue sans doute le moyen le plus répandu et le plus efficace d'assurer la pérennité de plusieurs aspects des différentes cultures de ce monde. Ne pouvant pas exister sans son expression à travers les femmes et les hommes qui le font vivre et le transmettent, le patrimoine immatériel présente des grands défis au

¹⁹ Deledalle M- M., Inventaire, Conservation-Restauration, Université Senghor d'Alexandrie d'Egypte, 2012.

*niveau des théories, des outils et des pratiques de conservation. Ils nécessitent des approches et des modes d'intervention de conservation spécialement pour lui*²⁰

Les sources d'où coulent les valeurs, qui autrefois servaient de repères communautaires absolus permettant de montrer la vraie identité, subissent de toutes parts les assauts destructeurs de la mondialisation, de l'urbanisation anarchique, de l'individualisme, de la pauvreté, de l'exode rural de plus en plus caractérisé. Les vertus cardinales, traduites sous des termes qui rappellent en tout temps et en tout lieu le sens de l'honneur, résonnent en tout membre de la communauté comme le souffle des ancêtres. Aussi les termes comme, *mougne, kersa (kerssa), jom (diom), le ngor*, ont-ils disparus ?²¹

« Le patrimoine semble être aujourd'hui partout et en tout. Il est à la fois culturel et naturel, matériel et immatériel, artistique et technique. Il se manifeste à l'échelle familiale, régionale, nationale, voire mondiale »²².

Dans cette dynamique il est à penser que, par la valorisation du patrimoine culturel, il est possible d'affirmer l'identité d'un pays ou même d'un territoire.

- **La valorisation**

La valorisation du patrimoine peut être un élément de rayonnement du territoire ou un outil de développement local, de cohésion sociale par le biais des différentes richesses culturelles mises en évidence, représentées dans un écomusée.

Selon Xavier Greffe, dans son ouvrage : *La Valorisation économique du patrimoine*, la notion valorisation est essentielle pour des individus et des ménages, des propriétaires publics ou privés, des entreprises, des collectivités territoriales, des Etats.

Ainsi, la valorisation du patrimoine apparaît comme un objectif important pour les sociétés contemporaines. Il permet aux individus et aux ménages de satisfaire un certain nombre de besoins, d'ordre artistique, esthétique ou cognitif, ou même de loisirs. Une donnée qui interpelle tout à la fois les individus personnes physiques et l'administration centrale à travers ses organes déconcentrés, mais aussi les organes décentralisés, particulièrement les collectivités locales à savoir : les communes, les conseils départementaux etc.

²⁰ Séminaire organisé par l'UNESCO en 2007 à Montréal au Québec sur le thème : connaissance, reconnaissances et mise en valeur.

²¹ NDIAYE Awa, Mémoire, « Valorisation du patrimoine culturel immatériel au Sénégal : Proposition d'un projet d'écomusée à Fatick. » Master en Développement, Université Alexandrie, Avril 2013.p25.

²² Turgeon L., Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux, Paris, Edition de la Maison des Sciences et de l'Homme, Les Presses Universitaires Laval, 2003, p.17.

Intéressant les personnes physiques, publiques ou privées, il leur revient de se donner la possibilité de mobiliser les ressources nécessaires à la conservation de leur patrimoine constitué de monuments et autres biens matériels, souvent inaccessibles, voire invendables. Quant aux collectivités territoriales, elle peut être une façon de donner une image plus attractive parce plus positive du territoire et, par voie de conséquence, améliorer le cadre de vie urbain comme rural. Enfin pour les Etats, c'est le moyen de procéder à une affirmation de ce qui constitue l'identité nationale source d'unité, parce que de cohésion.²³ Une possibilité offerte par la création d'écomusées fiables et efficaces dans le cadre des activités qui y sont organisées, mais surtout de leur gestion et de leur organisation qui se doivent d'être rationnelles, voire dialectiques.

- **L'écomusée**

Georges Henri Rivière, le définit en ces termes : « C'est un miroir où une population se regarde pour s'y reconnaître, où elle cherche l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à celle des populations qui l'y ont précédé dans la discontinuité ou la continuité des générations ; un miroir que cette population tend à ses hôtes, pour s'en faire mieux comprendre, dans le respect de son travail, de ses comportements, de son intimité [...] C'est une expression de l'homme et de la nature »²⁴.

Les premiers écomusées et musées de société furent tout d'abord conçus pour témoigner des sociétés rurales que l'urbanisation, les mutations techniques et sociales mettaient en péril. Progressivement, les écomusées ont gagné le champ de l'environnement social, urbain, industriel : objets de la vie quotidienne, paysages, architecture, savoir-faire, témoignages oraux.

Derrière ce concept, on peut trouver aussi bien des musées du patrimoine technique ou industriel, musées d'arts et traditions populaires, musées d'ethnographie régionale, musées de ville, lieux de mémoire. Tous, valorisent les patrimoines technique, industriel ou ethnologique ; étudient les cultures populaires ou professionnelles et collectent les patrimoines matériels et immatériels qui en témoignent²⁵.

²³ Greffe X., *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, Dép., Ministère de la Culture/ La Documentation française, 2003, p.13.

²⁴ Rivière G.H., *La muséologie selon Georges Henri Rivière : Cours de muséologie, textes et témoignages*, Paris, Dunod, 1989, p.142.

²⁵ Andrieu C., 2005, op.cit., p.3.

L'écomusée n'a pas seulement comme ambition de rendre visible un territoire, elle assure également les fonctions de recherche, d'inventaire, de conservation, de diffusion et de vulgarisation du patrimoine tout en associant la population à la gestion, au profit de son développement.

C'est pourquoi, Alpha Omar Konaré²⁶ affirme que : « *Si le concept d'écomusée nous semble porteur d'avenir dans le contexte africain, c'est parce qu'il rapproche la notion de musée de celle de développement. Le caractère éminemment culturel des processus de mutation et de transformation de notre cadre de vie implique la rencontre des questions du patrimoine et du développement, comme phénomènes, concepts et pratiques professionnelles indissociables* »²⁷.

C'est dire que le concept d'écomusée ne prend son sens en Afrique que s'il est associé à la notion de développement lié au patrimoine, au territoire, et à la population.

D'une manière générale, l'une des définitions les plus précises de l'écomusée qui se distingue du musée traditionnel est celle d'Hugues de Varine.

Tableau 01: Définition comparative Ecomusée/Musée (Hugues de Varine).

MUSEE	ECOMUSEE
Collection	Patrimoine
Bâtiment	Territoire
Public	Population

Source : Hugues de Varine

Les missions générales de l'écomusée sont de connaître (recherche) et conserver le patrimoine, le communiquer et le transmettre, dans le but d'animer le territoire et de participer à son développement.

Dans cette logique, en tenant compte des mutations actuelles dans le secteur de la culture et du patrimoine, il apparaît évident que toute politique de développement culturel doit s'appuyer sur un partenariat dynamique entre l'Etat et les populations locales.

²⁶ Premier africain à présider l'ICOM, ancien directeur du Musée National de Bamako, homme politique, président de la République du Mali de 1992 à 2002 et président de la Commission de l'Union africaine jusqu'en 2008.

²⁷ ICOM. , Actes des rencontres Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoines en devenir, Bénin, Ghana, Togo ,12-23 novembre 1991, ICOM, 1992, p. 21.

- **Sauvegarde** : selon le Larousse, c'est la préservation de quelqu'un ou de quelque chose à l'abri de toute atteinte qui leur sera portée.

Rattachée au patrimoine culturel immatériel, cette notion implique aussi un ensemble de mesures visant à assurer la transmission et la viabilité dudit patrimoine qui implique une chaîne de traitement allant de l'identification et recensement, la documentation, l'étude et la recherche, la protection, la transmission de génération en génération par le biais de l'éducation formelle et non formelle, la valorisation et surtout la revitalisation.

- **Valorisation** : Selon le Larousse, c'est l'action de donner de la valeur, plus de la valeur à quelque chose ou à quelqu'un.

- **Ecomusée** : Institution culturelle assurant un territoire donné les fonctions de recherche, de conservation, de représentation et de mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui s'y sont succédés. Le muséologue français Georges RIVIERE fut le précurseur du concept d'écomusée dans les années 1950 qui fut expérimentée à partir de 1968 dans les parcs naturels régionaux français puis en 1971 au Creusot²⁸. Comme le patrimoine culturel, ce concept a connu une évolution constante dans le temps et en fonction des lieux.

Au cours de notre étude, nous allons amplement revenir sur les différentes évolutions et missions qui sont dévolues à cette institution culturelle de proximité.

- **Pratiques divinatoires** :

La divination est l'art occulte de découvrir ce qui est inconnu : l'avenir, le caché, le passé, les trésors, les maladies invisibles, les secrets, les mystères, etc. et cela par des moyens non rationnels. Ceux qui la pratiquent posséderaient une connaissance paranormale de deux inconnus : l'avenir (précognition) et le caché (cryptesthésie).

Elle utilise des arts divinatoires : procédés, spontanés ou codifiés, traditionnels ou modernes, populaires ou savants, licites ou interdits tels que l'astrologie, la cartomancie, les sortilèges, l'interprétation des songes, la voyance, etc.

Dans son ouvrage *De divinatione*, Cicéron distingue deux catégories de divination : la **voyance** et la **mantique**, qui sont toutes deux des arts basé sur le pronostic, mais différent

²⁸ Dictionnaire le Larousse.

de par les moyens. Elle serait donc « naturelle, intuitive, et la mantique artificielle, inductive, technique ».

Étymologiquement : Le mot **divination** vient du latin *divinare*, qui signifie « accomplir des choses divines ».

Le dictionnaire Littré, la définit ainsi : « *Art chimérique de savoir et de prédire l'avenir par des sortilèges ou de fausses sciences, telles que l'astrologie, la chiromancie, l'interprétation des songes, etc.* ».

Balzac, évoquant un de ses personnages, Étienne, en donne une explication moins prosaïque : « *il avait trouvé de mystérieuses correspondances entre ses émotions et les mouvements de l'Océan. La divination des pensées de la matière dont l'avait doué sa science occulte, rendait ce phénomène plus éloquent pour lui que pour tout autre* ».

La divination peut être définie comme la « faculté, portée à un haut degré, de deviner, de découvrir quelque chose que l'on ne sait pas, et que l'on cherche à connaître le plus souvent, par des voies diverses (intuition, perspicacité, observation, comparaison, interprétation, supposition, conjecture, etc.) mais en dehors de raisons démonstratives, en ayant cependant le sentiment d'être dans le vrai ». En ce sens elle se réfère par exemple à la voyance.

- **Impact** : Effet produit par quelque chose. Influence de ce qui en résulte. Influence exercée par quelque chose, par des idées et / ou des comportements.
- **Modernité** : Selon le petit Larousse, il s'agit de « Ce qui est moderne », ce qui appartient au temps présent ou à une époque relativement récente.
- **Ndeup** : Cérémonies rituelles d'exorcisme et de guérison pratiquées conformément à la tradition spirituelle chez les lébous, pour soigner certaines maladies et envoûtements.
- **Xooy** : C'est une cérémonie, ou mieux une rencontre de saltigué (prêtres et prêtresses sérères qui président aux cérémonies religieuses et aux affaires du peuple sérère) venant d'horizon divers. Le Xooy permet de faire le bilan de l'année écoulée et de s'interroger sur le sort que réserve l'année nouvelle.²⁹

²⁹ NDIAYE Awa, Mémoire, « Valorisation du patrimoine culturel immatériel au Sénégal : Proposition d'un projet d'écomusée à Fatick. » Master en Développement, Université Alexandrie, Avril 2013.p.45

La définition de ces concepts nous offre un choix d'indicateurs permettant de mettre à jour et partant délimiter les objectifs que nous fixons à cette étude.

- **Objectifs de la recherche.**

- **Objectifs généraux :**

Il existe une rigidité des contraintes de l'évolution imposée par les modèles occidentaux qui « envahissent » notre environnement culturel et plonge nos populations et spécifiquement notre jeunesse dans une « nébuleuse identitaire ». Il nous faut : Souligner que tous raisonnements qui caractérisent la tradition et la modernité ne représentent plus des équivoques. Ils sont en fonction des besoins explicites d'expressions mais aussi et surtout d'une nécessité d'évolution. Aussi, attèlerons-nous à mettre en évidence les nombreuses alternatives à notre disposition pour apporter des solutions aptes à assurer la préservation de notre patrimoine culturel matériel et immatériel par une délimitation de nos objectifs spécifiques.

- **Objectifs spécifiques :**

Procéder à une spécification des objectifs fixés à notre étude, c'est lui conférer une sorte de ligne directrice permettant une visibilité et une lisibilité des différentes démarches entreprises ou à entreprendre. Il nous revient de dégager l'intérêt que présente une mise en relief des différents aspects que peut revêtir notre démarche. Dans le but de nous concentrer sur des données spécifiques susceptibles d'offrir l'opportunité d'une étude orientée de notre sujet de recherche.

Il s'agit ici :

- De passer en revue la Politique culturelle du Sénégal des indépendances à nos jours, pour ainsi pouvoir nous appesantir sur la coopération culturelle coopération internationale et, par voie de conséquence, le mode de financement du secteur de la culture. Ce qui nous offrira l'opportunité de mettre en relief le patrimoine culturel national, matériel comme immatériel mais aussi les voies et moyens indispensables aux engagements (traités et protocoles d'accords) internationaux signés par le Sénégal.

- De faire ressortir le rôle des institutions culturelles dans le processus de sauvegarde du PIC. Les différents aspects de la décentralisation de l'action culturelle au Sénégal dans le cadre du développement local pour une meilleure prise en charge du tourisme culturel et la

valorisation du patrimoine immatériel à travers une politique muséale cohérente. Ce qui nous remettra de mettre en relief les impacts de l'écomusée dans le cadre du contexte socioculturel, économique et de l'assistance sanitaire.

- De procéder à un bref aperçu de la politique sanitaire au Sénégal et, par voie de conséquence de la place de la médecine traditionnelle et de la divination dans la pratique médicale. Car il ne faut pas perdre vue que la médecine traditionnelle apparaît, en Afrique particulièrement au Sénégal, comme étant une expression plurielle qui doit pouvoir épouser les contours des contraintes et exigences de la modernité. Ce qui nous amènera à revisiter les pratiques médicales traditionnelles au niveau des différentes composantes ethnolinguistiques. Ce qui nous confortera dans notre perception des pratiques à l'intersection des restrictions ; de la tradition face aux contraintes de la modernité. Ce qui nécessite l'élaboration d'une méthodologie de recherche rationnelle et adéquate appuyée par une approche conceptuelle des différents concepts afin de collecter des informations fiables et cohérentes intéressant notre présente étude.

Ce qui nous conforte dans le choix de la méthodologie à adopter.

II.- CADRE METHODOLOGIQUE

2. 1. - Option méthodologique.

La revue de la littérature, par une prise de connaissance des différentes études, nous a permis d'affiner les contours de notre présente étude. Cependant, pour donner plus de consistance et une plus grande scientificité à nos investigations nous avons élaboré un instrument de recherche destiné d'une part à notre population cible et d'autre part à toute personne physique ou morale concernée par notre étude. Ce choix méthodologique trouve son explication dans cette démarche qui nous invite à explorer, à travers une recherche intellectuelle, ce qui constitue le cadre d'expression et de représentation des différentes activités concernant notre sujet.

La diversité et la variété des réponses apportées à nos questions, nous conforte dans notre conviction que seul l'entretien peut nous offrir cette faculté de mener à bien, à travers des échanges directs, le travail que nous nous sommes proposé d'accomplir. Compte tenu de la répartition des différentes phases de nos investigations, notre approche a consisté, dans un premier temps, à effectuer une prise de contact avec les personnes dont les activités principales tournent autour des pratiques culturelles, et/ou thérapeutiques. Une étape qui nous a offert la possibilité de recueillir les impressions des personnes dont les préoccupations intellectuelles et de recherches gravitent autour de ce phénomène. Ce qui nous a facilité la collecte de données brutes sur les conditions et modalités d'organisation desdites cérémonies, mais aussi et surtout le défi que ces pratiques traditionnelles se doivent de relever face à la globalisation et à la mondialisation qui ne semblent toujours ne pas prendre en considération particularités et spécificités culturelles des pays et des peuples.

Nous avons pu, dans le cadre de nos investigations, ainsi disposer d'explications mais aussi de points de vue, certes contradictoires parfois, qui ont largement contribué à nous ouvrir la phase de recherche exploratoire qui nous est apparu comme étant le plus efficace pour répondre à notre préoccupation. Parce que gravitant autour d'une technique d'investigation permettant d'obtenir des informations sur des perceptions nouvelles et des objets nouveaux non encore étudiés ou étudiés de manière partielle, elle offre un large éventail d'actions et de procédés.

La motivation qui a animé notre démarche, dans cette passionnante et instructive entreprise de recherche, est de tenter d'établir un décalage entre d'une part les pratiques traditionnelles et d'autre part l'influence de la modernité sur la perception qu'en ont les « autres ». Afin de conférer à notre étude une plus grande rationalité, nous avons tenu à mettre en évidence : une méthode de recherche appropriée, soutenu par un type de recherche

efficace, et s'appuyant sur une recherche documentaire efficiente. La détermination de ces paramètres de recherche nous laisse la possibilité de mettre en relief l'univers de notre étude, par une localisation du cadre une vue d'ensemble de la population de l'étude. Préalable à la mise en place de notre stratégie qui nous donne une idée des actions à entreprendre sur le terrain.

Lesquelles concernent le choix de l'échantillonnage, qui ne peut s'effectuer que par une méthode et une technique qui tiennent compte de la taille de l'échantillon. Ce qui facilite la collecte des données basée sur une technique utilisant un instrument de collecte efficace qui doit faire l'objet d'un pré-test pour mesurer son efficacité avant administration définitive. Nonobstant les difficultés et les limites auxquelles, nous avons été confrontés tout au long de nos investigations sans pour autant déroger à l'éthique de notre étude à savoir cette morale qui a présidé à la conduite que nous avons eu à tenir d'une part dans le cadre de nos rencontres mais aussi et surtout dans le strict respect de la véracité et de l'authenticité de la restitution des données recueillies. S'il reste vrai que nous nous sommes fait une idée solide de la méthode à utiliser quant à notre présente étude, il n'en est pas moins évident que d'autres études similaires ou connexes ont été entreprises. Cette prise de conscience nous a fortement aidé à mettre en place notre outil de travail dans le but de mieux comprendre les limites de notre démarche.

Aussi, avons-nous opté pour la méthode dite qualitative consistant surtout à nous interroger et à réfléchir sur la signification des analyses effectuées tout au long de notre travail. Il nous apparaît ainsi fondamental de procéder à une différenciation des documents qu'il nous est donné d'analyser et ceux qui, de par leur contenu sont susceptibles de nous aider dans cette analyse et qui constituent nos outils de recherche. Pour ne point tomber dans la tautologie, nous nous sommes gardées de prendre nos outils conceptuels à même les sources faisant l'objet de notre analyse.

Il nous est apparu essentiel de mener une série de réflexions spécifiques qui nous a invités à accorder une attention toute particulière sur la portée des analyses auxquelles nous avons eu à procéder au niveau de notre étude. Ce qui nous a confortés dans cette préférence que nous avons eu sur le type de recherche que nous avons jugé apte à répondre à notre préoccupation.

2.1.2.-Type de recherche.

Notre appartenance « pluriel » mi-wolof³⁰ mi-haal pulaar³¹ conjugée aux réalités socioculturelles à travers du « cousinage à plaisanterie »³² nous a offert l'opportunité et surtout la facilité de pouvoir vivre de près les réalités découlant de cette tradition. Dans cette communauté où les comportements sont liés à des circonstances particulières qui tirent leur authenticité d'une manifestation, explicite ou implicite, d'une spécificité identitaire qui tire son originalité des relations que ses membres entretiennent avec la tradition. Ce qui nous a conduit à établir un type de recherche exploratoire et descriptive. Le seul qui soit à même de nous offrir la possibilité de procéder à une description de la population composant notre échantillon. Les différentes caractéristiques et le nombre de cet échantillon nous ont permis de nous positionner face à une multitude de points de vue empiriques et théoriques déjà existant, facilitant notre recherche documentaire.

2.1.3.- Recherche documentaire.

Dans le cadre de ce travail, le point de départ essentiel reste le sujet de notre étude. Bien précisé et nettement défini, ce sujet nous fait gagner beaucoup de temps d'où la mise en place d'une stratégie susceptible de répondre à notre questionnement de recherche. Il s'agit là d'une démarche qui, en plus de nous avoir fait gagner du temps, a guidé tout notre travail de recherche.

Bien menée, la stratégie de recherche nous aide à réduire sensiblement le « bruit »³³, mais aussi le « silence »³⁴. Aussi, apparaît-il nécessaire de procéder à une analyse précise de notre besoin d'information.

³⁰ Les Wolofs sont une population d'Afrique de l'Ouest vivant principalement au Sénégal où ils représentent près de la moitié de la population (43,3 %). Leur langue est le wolof. Ils sont presque tous musulmans.

³¹ Hall Pulaar ou abusivement Toucouleurs sont une population de langue « Pheul » en Afrique de l'Ouest, vivant principalement dans le nord du Sénégal. Ils représentent 26 % de la population, dans la vallée du fleuve Sénégal, en Mauritanie et au Mali.

Même s'ils sont souvent présentés comme un groupe ethnique, il ne s'agit pas, selon l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ, d'une ethnie, mais plutôt « d'un ensemble culturel assez homogène (islamisé et foulaphone, c'est-à-dire parlant peul) »

³² Cousinage ou parenté à plaisanterie est une pratique sociale qui autorisent voire obligent des membres de certaines ethnies à se moquer s'insulter sans risques ni conséquences. Cette pratique très répandue en Afrique de l'ouest permet de détendre une situation de conflits et crispation sociale par le biais d'affrontement verbaux. Ainsi, au Sénégal, les hall pulaar peuvent chambrer leurs « cousins » Sérères et ces derniers les « diolas » tout au Sud du pays. Plus qu'un simple jeu, ces relations constituent un moyen de désamorcer les tensions entre ethnies voisines ou entre clans familiaux. Elle constitue ce que Marcel Griaule désigne comme une « *alliance cathartique* ».

³³ Réponse non adaptée à notre besoin d'information.

³⁴ Réponse pertinente non exprimée.

Elle nous a offert l'opportunité de procéder à une utilisation optimale des outils de recherche à notre disposition à savoir :

- Les catalogues des bibliothèques ;
- Les bases de données bibliographiques ;
- L'utilisation des outils informatiques pour la consultation sur internet.

Dans le cadre de la recherche documentaire, il est souhaitable de ratisser car plus les sources sont récentes et pertinentes, plus elles fournissent des informations fiables. Il s'est agi ici, pour nous, de déterminer les types de littératures épousant les contours du sujet de notre étude.

A cet effet, nous avons eu recours aux services de bibliothèques publiques et centres de documentation dans le but de procéder à une collecte des documents répondant à nos préoccupations.

C'est ainsi que nous avons pu consulter :

- La bibliothèque de l'Institut culturel Léopold Sédar Senghor ;
- La bibliothèque de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (Ifan) de l'université Cheikh Anta DIOP.
- La bibliothèque du Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (Codesria -Sénégal /Dakar).
- Archives nationales du Sénégal
- Unités des archives du centre Malango.
- Archives de la Direction du Patrimoine Culturel

Il nous faut souligner qu'au niveau de la bibliothèque de l'Ecole Nationale des arts, nous n'avons pas pu consulter tous les documents faute d'une bonne organisation de ladite unité documentaire et, comme solution alternative, nous avons eu recours à d'autres unités de documentation et solliciter les services de leurs banques de prêt. Nous avons cependant été confrontés à certaines restrictions au niveau de certaines bibliothèques.³⁵

Pour compenser cette lacune, nous avons saisi une autre possibilité qui s'est offerte à nous à travers la consultation du Web³⁶ lequel recèle une multitude d'informations. Il faut souligner que la consultation du Web ne nous a donné que l'occurrence³⁷ des termes utilisés

³⁵ Inscription en conformité aux dispositions du règlement intérieur.

³⁶ World Wide Web (WWW), interface la plus communément utilisée sur le réseau télématique Internet.

³⁷ La contingence, la possibilité (selon les circonstances d'utilisation du terme concerné).

sans pour autant tenir compte de la combinaison desdits termes. Concernant les sites internet que nous avons consultés, nous avons tenu à vérifier :

- L'identité et la compétence des auteurs ;
- Le contenu du document, à savoir s'il s'agit de fait ou si tout bonnement de l'éditorialisme ;
- Si la publication se réfère à d'autres recherches ou si d'autres recherches s'y sont référées.

La première catégorie de littérature à laquelle nous avons fait appel est celle qui embrasse la préoccupation principale de notre étude en termes de définitions. En effet, les différents écrits n'utilisent souvent pas la même définition. Nous avons pensé choisir à travers ces différentes définitions celles qui nous semblent utiles pour conférer un caractère conceptuel à notre recherche.³⁸

Ce qui suppose :

- Une définition de la discipline et des principaux thèmes et sous thèmes concernés par ladite étude, la période dans laquelle s'inscrit cette étude, une délimitation de la zone géographique ;
- Une définition des mots-clés³⁹
- Une possibilité de sectionner les ouvrages de références (dictionnaires, encyclopédies, lexiques...), ouvrages généraux, articles de périodiques, parutions et revues spécialisées.

Aussi, pour chaque source que nous avons jugée pertinente, nous avons consulté la bibliographie qui a été citée par l'auteur. Ce qui nous a permis de confectionner une liste de références bibliographiques sur le sujet qui est une porte ouverte à une collecte guidée et une consultation facile des références annotées. Nous avons néanmoins tenu à vérifier l'existence de ces données au niveau de certaines bibliothèques, particulièrement (nous sommes au regret de reconnaître que bon nombre de documents épousant les contours de notre étude y sont inexistant). Ce qui nous a permis de nous atteler à une détermination de l'univers de notre recherche.

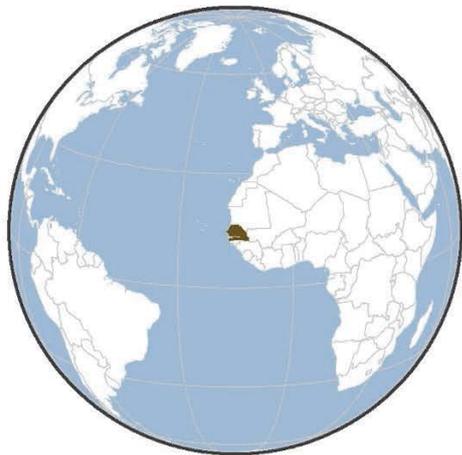
³⁸ Voir définition des concepts.

³⁹ Facilitant, à travers les concepts compris dans l'intitulé du sujet, la recherche documentaire manuelle ou informatique.

2.2.- Univers de l'étude. (Présentation du pays)

La définition de l'univers dans lequel devra s'effectuer la conduite des recherches à mener revêt une importance capitale dans le cadre d'une étude qui se veut scientifique. Cette démarche a contribué à nous aider à tous les niveaux pour une bonne élaboration de notre stratégie de recherche. S'imprégner des réalités géographiques, physiques et humaines constitue un aspect fondamental de toute recherche scientifique et, éventuellement, de sa diffusion.

Notre présente étude a pour univers principal le Sénégal, pays qui, de par sa diversité physique, et ses composantes ethnolinguistiques renferme plusieurs particularités et spécificités sources d'une richesse naturelle immense. D'où cette nécessité de procéder à un aperçu descriptif global du champ où s'inscrit ce travail.



Carte 01 : Aperçu géographique du Sénégal.⁴⁰

⁴⁰ Gouv.sn

La République du Sénégal compris dans l'Afrique de l'Ouest appartient à la zone subsaharienne. Le Sénégal a une superficie de 196 722 km². Il est situé à l'extrême du continent africain bordé par l'océan Atlantique. Il est limité par l'océan Atlantique à l'ouest, la Mauritanie qui couvre un million de km² au nord, le Mali avec 1,2 million de km² et la Guinée Conakry d'une superficie de 245 857 km² à l'est, la Guinée-Bissau comportant 36 125 km² au sud.

La République Gambienne (11 300 km²), constitue une enclave dans les terres sénégalaises à l'intérieur desquelles, elle pénètre à plus de 300 km dans les terres sénégalaises. La Mauritanie est un pays à la fois arabophone et francophone, la Gambie pour sa part est un pays anglophone, le Mali est francophone et la Guinée-Bissau lusophone⁴¹.

Concernant l'origine du nom Sénégal, plusieurs tournures étymologiques ont été avancées⁴². Toutefois, le pays a donné son nom au fleuve qui le borde à l'est et au nord prenant sa source au Fouta Djallon en République de Guinée Conakry. Le pays baigne dans un climat tropical comportant deux saisons : Une saison sèche et une saison des pluies.

Le Sénégal est divisé en quatorze (14) régions administratives (depuis 2008) fruit d'un découpage soucieux d'une bonne administration territoriale. C'est ainsi que nous avons respectivement les régions de : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kédougou, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès, Sédhiou, Ziguinchor.

Chaque région est placée sous l'autorité directe d'un gouverneur qui assure le commandement territorial, assisté en cela par des préfets au niveau des départements et des sous préfets dans les arrondissements. Chaque région dispose d'une assemblée régionale (Conseil régional) dont les membres sont élus au suffrage populaire⁴³. Au même titre que les communes d'arrondissements, les communes et les communautés rurales, sont des collectivités locales, contrairement aux régions administratives, les départements et les arrondissements qui sont des circonscriptions administratives. La population du Sénégal est estimée à treize millions cinq cent huit mille (13 508 000) habitants⁴⁴.

Cette population est disséminée à travers toutes les régions dont les peuplées sont : les régions de Dakar avec deux millions six cent mille (2600 000), Thiès qui compte un million

⁴¹ Pays colonisés par les français et anglais.

⁴² Source : Livre de géographie Terminale

⁴³ Elections locales...

⁴⁴ Agence Nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD, RGPHAE 2013).

quatre cent mille (1 400 000) habitants, Kaolack un million deux cent mille (2 200 000) habitants et Diourbel un million (1 000 000) d'habitants sont les plus peuplées.

Comme bon nombre de pays africains, la population du Sénégal se caractérise par sa forte diversité ethnolinguistique et culturelle.

Cette hétérogénéité est le fruit de la rencontre de trois grandes civilisations à savoir : la négro-africaine, l'arabo - islamique et l'occidentale française. Transmise par le brassage de nombreuses langues nationales, parmi lesquelles le wolof, le peul, le sérère, le diola, le malinké et le soninké, la civilisation négro-africaine reste le terreau de l'expression culturelle africaine authentique. Néanmoins, il faut noter que l'apport arabo-islamique qui a débuté vers le Ve et le VIe siècle, a su instaurer une langue de culte, voire de religion, un livre sacré mais aussi un système normatif et juridique fortement codifié. De son côté, la civilisation occidentale française a su s'infiltrer à travers le commerce et la colonisation et ainsi s'imposer par sa langue, sa Bible, sa littérature, son administration, son idéologie philosophique, politique et juridique. Tout cela a exercé une très forte influence au niveau des populations et déteindre sur leurs comportements. Aucune ethnie sénégalaise n'a pu échapper à cette emprise dans le temps et dans l'espace de son expression.

Compte tenu de la répartition géographique des ethnies du Sénégal, on peut aisément comprendre qu'il puisse exister des sous groupes qui certes parlent les mêmes langues reflétant une certaine différence entre elles. C'est ainsi que l'on peut retrouver des sous groupes comme : Les Peuls 15 %, les Sarakolés (soninkés) 2%, les Wolofs 35 %, les sérères 10 %, les Diolas 8%. Il a une densité de 69% hab/km². Avec un indice de développement humain, le Sénégal occupe le 163^e rang sur 187⁴⁵

2.2.2.- Cadre de l'étude. (Localisation géographique du cadre de l'étude au niveau national).

Compte-tenu de la complexité et de l'étendu du territoire national, nous nous sommes focalisé sur les régions de Dakar où nous résidons, travaillons, celle de Fatick qui est le bastion des sérères et lieu d'implantation de l'écomusée, les régions de Saint-Louis et de Matam qui constituent la vallée du fleuve bastion de la communauté haal Pulaar et enfin la région de Ziguinchor qui est la capitale régionale du sud.

2.3.- Population cible.

⁴⁵ PNUD 2014.

Avant d'entamer, il faudra d'abord distinguer au moins deux sortes de populations.

La population- cible qui représente celle qui a motivé dès le départ l'organisation de notre étude. Elle servira de base pour étendre les résultats obtenus après le dépouillement et l'analyse des questionnaires.

Nous avons aussi la population-mère ou encore population-source. C'est sur cette dernière que l'échantillon a été réellement extrait lors de la phase pratique de l'étude.

2.3.1.- Stratégie de la recherche. (Démarches méthodologiques).

Toute étude qui se veut scientifique nécessite l'élaboration de méthodes d'action, voire de modèle opératoire, permettant la mise en place de dispositions propres à faciliter les différentes investigations sur le terrain. Il nous revient ici de procéder à l'élaboration d'une démarche rationnelle basée sur le choix de notre échantillon, condition préalable à la conception d'un instrument susceptible d'assurer la collecte des informations.

Nous avons soumis ledit instrument à pré-test afin de pouvoir vérifier son degré d'opérationnalité, dans le but d'initier une technique d'échantillonnage prenant en compte la méthode à utiliser en fonction de la taille de l'échantillonnage indispensable à une collecte des données efficace dans le souci d'assurer à notre instrument de recherche une application effective parce que crédible. Tout au long de notre démarche, il nous faut reconnaître que nous avons été soumis à des difficultés qui ont limité le champ d'action et la portée de notre recherche.

2.3.1.1.- Échantillonnage.

Il ne peut être loisible de disposer des moyens permettant de prendre contact avec tous les membres de la population intéressée par notre étude. Car, il ne s'agit pas ici d'effectuer un recensement. En ce sens que nous avons dû nous limiter à une entité réduite censée représenter la population cible, encore appelée population - parent, laquelle démarche nous a ainsi offert la possibilité de procéder à une généralisation des résultats recueillis.

Aussi, avons-nous pour une rationalité dans cette généralisation :

- Préciser une taille suffisante afin de parer, au niveau de l'analyse, à toute éventualité d'erreur, compte tenu de la taille de notre échantillon ;
- A rendre représentatif la composition de cet échantillon par une similitude avec la population cible.

Dans le souci des critères de représentativité nécessaires à notre approche, nous avons adopté une méthode susceptible de nous faciliter la restitution des résultats de notre étude. Le caractère relativement restreint et la facilité d'identification de la population cible ont fortement contribué à la constitution de l'échantillon et, par voie de conséquence à la méthode à utiliser.

2.3.1.2- Méthode d'échantillonnage

Nous avons fait appel à une méthode de recherche qualitative en nous appuyant sur une méthode d'échantillonnage où nous avons moins de personnes à interroger et plus de données à recueillir. En même temps, elle garantit à chacun de nos répondants la même probabilité de se soumettre à nos interrogations. Tâche qui nous a été rendue commode compte tenu de la localisation de notre population cible et offrant la mise en place d'une véritable sélection aléatoire. Ici, la population est relativement restreinte et identifiable. Condition optimale à l'élaboration d'une technique adéquate.

2.3.1.3-Technique d'échantillonnage.

Pour bien répondre aux exigences de la méthode de recherche, nous avons mis en œuvre une technique d'échantillonnage probabiliste laquelle constitue à procéder à une sélection au hasard des personnes à interroger. Il s'agit ici d'une technique par choix raisonnée prenant en compte la configuration et les particularités et spécificités de notre population-parent. Cela a été déterminant dans le choix de la taille de notre échantillon.

2.3.1.4.- Taille de l'échantillonnage.

La taille de notre échantillon a été mesurée en fonction de la connaissance que nous avons du nombre de la population-mère objet de notre présente étude. C'est ainsi que nous avons porté ce choix sur mille trois cent trente trois (1333) personnes que nous avons jugé représentatives de la population qui constitue la base de notre sondage. Etant trop vaste et distant d'au moins d'une centaine de kilomètre d'une région à une autre. De ce fait, nous nous sommes gardé, dans cette phase de canaliser notre démarche sur la population dans son ensemble. Dans le but de pouvoir procéder par élimination des différentes réponses apportées, nous avons jugé nécessaire d'interroger individuellement les personnes composant notre échantillon afin de parer à toute éventualité de variations dans les réponses, dans le but d'éviter tout risque de saturation.

S'il reste vrai que l'on assiste dans ce choix de la taille de notre échantillon, nous perdons en extension un gain sur le nombre de répondants. Il demeure que nous bénéficions d'un gain en profondeur, sur la qualité et la pertinence des réponses, qui se dégage à travers les différents tableaux d'estimation établis à cet effet. Il nous revient ainsi dans une phase de collecte de mieux appréhender ce que, à travers les propos des uns et des autres, nous avons vu et entendu tout au cours de notre recherche,

2.3.1.5.- Collecte des données.

La collecte des données reste la caractéristique principale d'une recherche qui se veut scientifique parce que basée sur des investigations obéissant à une approche ciblée des personnes impliquées dans le processus. A cet effet, nous nous sommes appuyés sur un instrument et une technique de collecte capable de nous conforter dans notre préoccupation d'accorder une bonne intelligibilité de nos différentes actions.

- Instrument de collecte.

La fiabilité d'une recherche est en fonction de l'instrument utilisé dans le cadre des investigations. Ce faisant, il nous semble nécessaire, pour être plus près de notre population, et surtout pour pouvoir la sensibiliser et l'associer pleinement à notre étude, d'instaurer avec elle un dialogue pouvant nous permettre de disposer d'éléments précis et des explications efficaces. C'est ainsi que nous avons opté pour l'entretien.

Ainsi, nous avons pu, à l'issue de notre recherche, procéder à des rectifications susceptibles d'apporter des éclairages à des réponses souvent inexacts, ou dont la formulation nous a paru plus ou moins imagée par le répondant mu par le désir d'apporter une coloration particulière à ses propos. Ce qui nous a permis d'adopter une technique de collecte dont les résultats nous semblent être en conformité avec nos attentes.

- Technique de collecte.

Le Sénégal est un pays de dialogue et de concertation où le verbe a su toujours jouer un rôle crucial dans les relations entre les hommes. Ce raisonnement nous a conforté dans le choix que nous avons porté sur l'entretien comme technique de collecte. Cette technique a fortement contribué à instaurer un climat de causerie, voire de conciliabule mais aussi de confiance avec nos différents répondants. Cette technique présente à notre égard une

différence toute particulière avec celle du questionnaire qui nous est apparu comme trop contraignante et souvent inconfortable pour la majorité de nos répondants. Il nous faut souligner que nous avons soumis notre fiche d'entretien à un test préalable.

- **Le pré-test :**

Nous avons tenu dans le cadre de notre recherche de procéder à une première mise en forme de la fiche d'enquête destinée à un échantillon réduit. Il s'agit d'une démarche incontournable, en ce sens qu'un instrument de collecte de données mal conçu et éventuellement mal administré peut conduire inévitablement à des données inexacts, voire biaisés. Il nous faut reconnaître que ce pré-test a beaucoup contribué à une validation de la durée estimée des entretiens que nous avons eu à tenir avec nos interlocuteurs.

Il nous a en outre permis, après paramétrage de sa justesse, d'établir :

- Le nombre d'entretiens nécessaires à son application ;
- La langue à utiliser pour la collecte des données ;
- L'utilisation des entrevues issues de cette application en vue d'une administration de notre instrument de collecte.

- **Administration des instruments :**

Une fois validée, après pré-test, la fonctionnalité de notre instrument de recherche, nous avons procédé à son administration à la population cible constitutive de la taille de notre échantillon. Les questions inscrites au niveau de notre fiche d'entretien ont été ainsi, avec une clarification dans le cadre de leur élaboration, soumises à nos répondants. Ceci afin de pouvoir recueillir certaines tranches de la réalité du sujet objet de notre étude fruits de connaissances objectives découlant de l'utilisation d'une méthode de recherche scientifique malgré les difficultés et les limites auxquelles nous avons été confrontés tout au long de nos investigations.

2.3.1.8.- Limites et difficultés rencontrées.

L'évolution d'une recherche est jalonnée d'embûches, voire de difficultés, qui le plus souvent limite, directement ou indirectement, le processus d'investigation en réduisant son champ d'action. Ces obstacles procèdent généralement de questions liées aux moyens, la disponibilité matérielle, financière et logistique, mais aussi et surtout à la contribution et à la participation de la population-parent. Loin de refréner notre désir d'apporter un éclaircissement aux nombreuses questions suscitées par notre sujet d'étude, ces différents

paramètres ont contribué à renforcer notre détermination et notre volonté de mener à bien ce travail dans le respect de l'éthique et de la morale devant caractériser toute étude qui se veut scientifique, parce que rationnelle.

2.3.1.9.- Éthique de la recherche.

Nous avons, dans le cadre de notre travail, essayé d'adopter une posture tenant compte des conceptions morales des uns et des autres, dans la stricte observance des normes que nous impose la tradition et qui mettent en valeur les coutumes, voire les usages etc. Aussi, au niveau de nos différents contacts, nous avons tenu à mettre en évidence les manières d'agir culturelles profondément ancrées dans la collectivité, pour mieux mettre en avant d'une part l'intérêt que nous accordons à notre travail et d'autre part susciter l'attention des autres à travers la stricte observance du respect à accorder à la tradition, aux coutumes et aux pratiques.

Tableau 02 : Echantillonnage par catégories socioprofessionnelles et par âge. (Dakar et environs).

Professions, catégories socioprofessionnelles	Echantillon		TOTAL		%	Tranche d'âge	Echantillon		Total	
	Homme	Femme					Homme	Femme		
Agriculteurs	88	75	163	53,98%	46,02 %	0 à 18 ans	115	108	235	30,88%
Artisans, commerçants	65	75	140	46,43%	53,57 %	19 à 29 ans	37	41	143	18,79%
Chefs d'entreprise	32	12	44	72,72%	27,28 %	30 à 49 ans	71	35	77	10,11%
Cadres supérieurs,	81	34	115	70,43%	29,27 %	50 à 69 ans	117	101	218	28,64%
Employés	50	83	133	37,59 %	62,31%	70 à 89 ans	65	46	111	14,58%
Autres activités libérales	99	67	166	59,63%	39,37%	90 ans et plus	10	15	25	3,8%
TOTAL	415	346	761	100 %	100 %		415	346	761	100 %

Tableau 03 : Echantillonnage des localités de : Fatick, Saint-Louis, Matam, Ziguinchor.

localités	Echantillon		TOTAL		%	Tranche d'âge	Echantillon		Total	
	Homme	Femme					Homme	Femme		
Saint-Louis	87	57	144	60,41%	39,59 %	0 à 18 ans	76	50	126	22.03%
Matam	52	65	117	44,44%	55,56 %	19 à 29 ans	65	70	135	23.6 %
Fatick	86	76	162	53,08%	46,92 %	30 à 49 ans	47	42	87	15.21%
Ziguinchor	65	84	149	43,62%	56,38 %	50 à 69 ans	24	48	72	12.59%
						70 à 89 ans	42	25	67	11.71%
						90 ans et plus	36	47	73	12.76%
TOTAL	290	282	572	100 %	100 %		290	282	572	100 %

Tableau 04 : Récapitulatif de la population cible.

localités	Echantillon		TOTAL		Tranche d'âge	Echantillon		Total	
	Homme	Femme				Homme	Femme		
Saint-Louis	87	57	144	10,80%	0 à 18 ans	191	158	359	29,93%
Matam	52	65	117	8,77%	18 à 29 ans	102	111	213	8,32%
Fatick	86	76	162	12,15%	30 à 49 ans	118	77	195	14,62%
Ziguinchor	65	84	149	11,17%	50 à 69 ans	141	149	290	21,75%
Dakar et environs	415	346	761	57,08%	70 à 89 ans	107	71	178	13,35%
					90 ans et plus	46	62	108	8,10%
TOTAL	290	282	1333	100 %		705	628	1333	100 %

Tableau 05 : Motifs des consultations.

Motif	Echantillon		TOTAL			Nombre de consultation	Echantillon		Total	
	Homme	Femme					Homme	Femme		
Maladie	201	206	407	30,53%	%	0 à 5	616	405	1021	76,40%
Travail	155	135	290	21,75%	%	6 à 9	69	205	274	20,54%
Amour	118	127	245	18,37%	%	10 et plus	21	20	41	03,06 %
Voyage	177	95	271	20,33%	%					
Autres	54	65	119	08,92%						
TOTAL	705	628	1333	100 %			705	628	1333	100 %

- **Analyse et interprétations des tableaux :**

Un fort taux 159 (tableau 01) sujets ayant fait des études (chef d'entreprises et cadres supérieurs). Cela traduit l'attachement aux valeurs culturelles et aux pratiques culturelles de l'élite malgré leurs statuts et leurs responsabilités. Le tableau 04 nous montre un peu le rapport qui sous-tend, cette forte présence de ceux qui ont fréquentés l'école. En effet, la préoccupation majeure demeure d'abord le bien-être avec 30, 50%, 407 sujets en valeur relative. Suivi du travail, qui constitue un véritable casse-tête dans les pays sous-développés. L'emploi, qui est source de stabilité sociale constitue un enjeu capital. Les questions relatives aux voyages sont mises en évidence. Emploi est foncièrement liée Ce constat, les consultations comme l'indique le tableau 04 Plusieurs lectures s'offrent à travers les tableaux. Sur les 761 (57,08%) enquêtés de la région de Dakar qui a constitué notre point de départ.

Il ressort de ces différents tableaux que la majorité des enquêtés comme des répondants à notre sondage est issue des ethnies lébous et sérères. Ses deux communautés partagent des liens de parentés étroits. De même, ce sont deux ethnies foncièrement enracinées dans leurs valeurs et pratiques contrairement aux wolofs et une partie de la communauté hall pulaar qui ont presque perdu une bonne partie de leurs repères culturels avec l'islamisation et les influences modernes.

On peut noter au niveau de ce tableau que le nombre de répondants reste plus conséquent dans la tranche d'âge des personnes moins âgées. En effet, les jeunes ont de plus en plus recours aux services des devins et guérisseurs. Cela pourrait avoir deux interprétations. D'abord cette angoisse existentielle marquée par un fort de taux chômage. C'est cette incertitude qui les pousse souvent à se tourner vers ses derniers pour scruter leurs s et partant solliciter des bénédictions pour faciliter leurs projets de voyage ou booster leurs chiffres d'affaires dans leurs activités. Il ressort de notre analyse que cela est en fonction de leurs expériences diverses et variées dans la pratique des spécificités traditionnelles.

Plus de la moitié de nos répondants est constituée ici de personnes ayant eu à subir les rites et rituelles de l'initiation aux pratiques traditionnelles malgré leur niveau d'études souvent élevé. Ce qui nous conforte dans l'idée que nous nous faisons, malgré les apparences, certains membres des populations urbaines, périurbaines ou villageoises attachent une importance capitale aux us et coutumes.

III- CADRE OPERATOIRE.

Les différents points de vue marquée par un intérêt pour la consultation et le recours aux pratiques traditionnelles qui se rattachent au patrimoine culturel immatériel, les grilles d'analyse nous ont permis d'élaborer des tableaux de contingences qui donnent une idée de la population cible de notre enquête. Cette démarche a pour but de conférer une meilleure lisibilité et une bonne transparence des investigations entreprises dans le cadre de notre présente étude.

Les données collectées constituent une manne d'informations utiles pour la compréhension et surtout pour apporter une preuve des propos avancés. Ainsi, dans l'optique de démontrer la pertinence et la cohérence de nos différentes approches, nous avons procédé à l'analyse des données en nous appuyant sur notre outil de recherche. Ce qui nous a permis de procéder à une interprétation des résultats des enquêtes effectuées sur le terrain.

C'est le lieu de préciser que certaines réponses ont été obtenues par le biais de questionnaires qui ont été envoyés à des connaissances (collègues, amis et amis, parents et famille etc) via le web (réseaux sociaux et adresse électronique personnel). 15% de la population cible correspondant à 200 enquêtés ont répondu aux questions. Les entretiens ont été faits selon trois catégories de questionnaires. Celui destiné aux guérisseurs, à la population cible.

La Lettre de Politique de Développement du Secteur de la Culture a tenu compte, des enjeux sociaux et économiques de la culture. Son potentiel florissant au Sénégal, sa connectivité aux autres domaines et enfin, son extension aux nouvelles technologies de l'information et de la communication sont mises en exergue. Mais le financement demeure toujours un problème.

3.1.- Politique culturelle du Sénégal des indépendances à nos jours.

Une politique culturelle est un ensemble d'indicateurs visant à permettre le développement culturel d'un pays, d'une région ou d'une ville. De façon plus précise, elle est constituée d'un ensemble de principes, d'objectifs, de moyens émanant d'un groupe et mis en œuvre par une autorité. Dès qu'on parle de politique, cela signifie donc un ensemble de finalités (long terme), d'objectifs quantifiables (à moyen terme) et de moyens (ressources humaines et financières, dispositions réglementaires, juridiques et législatives etc.) qui sont explicites et cohérents entre eux.⁴⁶ On pourrait ainsi définir la politique culturelle comme

⁴⁶ Contribution Souleymane NGOM, Conseiller culturel, Politique culturelle du Sénégal de 1960 à 2000.

l'ensemble des schémas, des programmes, des orientations, des actions qu'un Etat ou une institution mène comme décision et programmation à l'intérieur et à l'extérieur pour définir et signifier son identité et sa personnalité comme apports à l'humanité. De la culture d'un peuple, émane donc sa politique culturelle. Celle-ci existe au Sénégal depuis l'Indépendance de 1960 sous le règne de Senghor (1960-1980), puis celui de Abdou Diouf (1981-2000) et continue avec Me Abdoulaye WADE 3ème président de la République du Sénégal à la faveur de l'alternance démocratique survenue le 19 mars 2000 et de l'actuel président Macky SALL depuis le 12 mars 2012.

Naturellement la politique culturelle d'un régime porte l'empreinte particulière du système en place et est inéluctablement liée aux contextes, aux visions, aux moyens et surtout aux volontés déployées pour sa mise en œuvre.

La « politique culturelle socialiste », Parti social (Ps) (1960 à 2000) avec le président-poète Leopold Sedar SENGHOR et Abdou DIOUF est marquée par un combat pour l'illustration et la défense des valeurs et civilisation du monde noir. Chantre de la négritude, Léopold SENGHOR a ouvert la voie pour l'accession à la souveraineté nationale.

Sa vision de la culture tournait autour de grands axes que sont : comme le souligne Souleymane NGOM, conseiller culturel

En effet, partant du principe que, le développement culturel est la base du développement économique et social de la Nation, s'est alors agit la,

- Nécessité de promouvoir le développement culturel,
- Aide et soutien à la création artistique,
- La coopération culturelle internationale en vue d'un dialogue fécond des civilisations,
- L'intégration de la science et de la technologie à l'héritage culturel de la Nation,
- La programmation de manifestations culturelles à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.
- C'est dans cette optique que le ministère en charge de la culture s'est fixé comme objectifs entre autres de :
- Favoriser de façon optimale l'expression culturelle plurielle de nos populations, de leurs nuances et diversités complémentaires, accorder un soutien accru aux journées culturelles.

Un accent particulier a été mis en amont en vue d'assainir et œuvrer pour la mise en place d'un environnement culturel dynamique favorable qui aspirerait à un développement socioéconomique et technologique où « l'homo-sénégalensis », *profondément enraciné dans*

*ses valeurs positives authentiques, goûtera à toutes les formes élevées de la civilisation de l'universel.*⁴⁷

Pour donner corps à cette vision politique il fallait :

- Développer les arts plastiques, par la promotion systématique des talents sur toute l'étendue du territoire.
- Œuvrer à l'épanouissement de la littérature nationale par un soutien accru aux créateurs.
- Promouvoir la défense des intérêts des artistes.
- Redynamiser les structures permettant l'extension du lectorat et de l'activité éditoriale.
- Réévaluer et réorienter les grandes manifestations culturelles (Biennale des Arts, Festivals, Expositions permanentes ou itinérantes, Spectacle Sons et Lumières).
- Appuyer le système éducatif, et les valeurs culturelles.
- Imprimer une dimension culturelle dynamique à notre politique d'intégration africaine.

Pour l'atteinte desdits objectifs, il a été mis en place un certain nombre de structures.

- Impact des programmes d'ajustement structurel sur le secteur de la Culture

Devant les exigences du plan d'ajustement structurel des années 80 et 90, l'Etat a été obligé de restructurer son administration pour répondre aux exigences du Fmi.

Dans le domaine de la culture, cela a eu comme effet dans le domaine la fusion de certains services et ou la suppression de certains d'entre eux.

La Direction des Bibliothèques Publiques, la Direction des Lettres et du Patrimoine Intellectuel et la Direction des Arts ont été fusionnée en une seule entité appelée DALB,

- La suppression du Service des Archives Culturelles, du Centre d'Etudes des Civilisations et du Commissariat aux Expositions d'Arts à l'Etranger.

De même, les départs volontaires et l'affectation des agents à l'Education Nationale a été à l'occasion de la diminution du personnel du ministère de la culture.

La réforme administrative de 1990, qui est une des conséquences des Plans d'Ajustement Structurel, a diminué de manière significative le potentiel humain et structurel d'encadrement et de promotion de l'action culturelle.

Le même phénomène a été constaté au niveau des activités relatives à la production des biens et services culturels.

Exemple du cinéma, de l'édition et du Théâtre Sorano.

⁴⁷ Contribution Souleymane NGOM, Conseiller culturel, Politique culturelle du Sénégal de 1960 à 2000.

Cette période « de moins d'Etat et mieux d'Etat »⁴⁸ correspond aussi à un début de développement du secteur privé culturel.

Même les conséquences des ajustements ont impacté négativement sur le secteur de la culture il faut reconnaître que depuis l'accession à l'Indépendance, les autorités publiques ont conféré à la Culture une place de choix honorable dans leur priorité de développement.

Senghor pour qui « la Culture est au début et à la fin du développement » en avait fait un instrument idéologique. Et s'il est permis de faire une rétrospective de la politique culturelle du Sénégal, l'on peut remarquer trois phases de 1960 à 2000 (Mars) ayant chacune une priorité fondée sur un choix politique précis :

- Enracinement et ouverture inspirée par le Poète – Président Senghor
- Elaboration d'une Charte Culturelle nationale inspirée par le Président Abdou Diouf (de 1983 à 1988)
- La phase de décentralisation de l'action culturelle qui traduit la volonté politique de favoriser l'expression de la diversité culturelle dans le respect de l'unité nationale. En 1996, la Culture est l'une des 9 compétences transférées aux collectivités locales (lois 96-06 et 96-07 du 22 mars 1996)⁴⁹
- Existence d'une Lettre de Politique de Développement du Secteur de la Culture en 1999.
- Promotion des industries et entreprises culturelles

L'un des facteurs bloquant de la culture a été surtout l'instabilité et l'insuffisance budgétaire. Si, sous SENGHOR le budget alloué à la culture a été assez correct sous le magistère de son successeur Diouf, il a été insuffisant. Ainsi, de 1994 à 1999, il n'était que de 1,209 milliards de francs CFA.

Sous la présidence du troisième président Me Abdoulaye WADE, le budget a atteint la barre de six (06) milliards de francs CFA en 2006 et en 2009. Avec l'organisation du IIIe en décembre 2009 du Festival mondial des Arts nègres (FESMAN), le budget est passé du simple au triple atteignant 17 milliards.

⁴⁸ Contribution Souleymane NGOM, Conseiller culturel, Politique culturelle du Sénégal de 1960 à 2000.

⁴⁹ Ibid.

Outre l'augmentation conséquent du budget, l'instabilité institutionnelle et ou administrative caractérisée par le valse des ministres dans ce secteur a été une des caractéristiques de la politique culturelle du Pds (Parti Démocratique du Sénégal)⁵⁰

Huit (08) Ministres de la Culture ont été nommés en 5 ans, ce qui traduit une certaine instabilité dans le choix des hommes (de 2000 à 2005)

- On a eu différentes options pour le choix des appellations du Ministère chargé de la Culture depuis 2000. C'est ainsi qu'on peut noter successivement l'existence d'un ministère de la :

. Culture et Communication

. Culture, Tourisme et Loisirs

. Culture

. Culture et Patrimoine historique classé

. Culture, Patrimoine historique classé, Langues nationales et Francophonie (comme c'est le cas aujourd'hui)

Dans son analyse l'ancien directeur du centre culturel régional Abdel Kader FALL⁵¹ de Saint-Louis (Nord du Sénégal) et du Service de la Planification M. Souleymane NGOM, note sept (07) objectifs stratégiques que sont :

- la conservation et la mise en œuvre du patrimoine culturel
- la constitution d'un environnement juridique et économique favorable aux entreprises et industries culturelles
- la réforme du dispositif de formation aux métiers de la culture
- l'aménagement culturel du territoire
- le développement de la coopération et des échanges culturels
- la lutte contre la pauvreté des artistes
- le renforcement des capacités des acteurs culturels.
- La formulation du Programme National de Développement Culturel (PNDC) dont les composantes sont les suivantes :
 - Aménagement culturel du territoire
 - Développement des ressources humaines
 - Appui à l'initiative privée

⁵⁰ Parti politique sénégalais, généralement considéré comme d'inspiration libérale, fondé en 1974 par l'avocat Abdoulaye Wade, farouche opposant de SENGHOR, membre du Réseau libéral africain et de l'Internationale libérale.

⁵¹ Autorité politique et administrative. Ministre de l'éducation sous le régime de Abdou DIOUF, 1980-2000.

- Coopération et échanges
- Exécution du PNDC
- Financement du PNDC

Outre les ressources humaines et les finances, la mise en œuvre d'une politique passe inéluctablement par le biais d'infrastructures adéquates et adaptées. Wade l'avait bien compris.

Sous WADE, de « Grands projets culturels du Chef de l'Etat » dont le FESMAN tenu du 1er au 21 décembre 2009, ont vu le jour.

Parmi ses projets et réalisations on peut citer :

Tableau 06: Infrastructures culturelles sous WADE.

N°	Infrastructures ou institution	Etat	Observation
01	Le Musée des Civilisations Noires	En construction	Livraison prévue fin d'année 2016.
02	Le Monument de la Renaissance Africaine	Réalisé	Inauguré en 2010
03	La Place du Souvenir	Réalisée	Livré depuis 2009
04	Le Musée d'Art Contemporain	Projet	
05	La Bibliothèque Nationale	Projet	
06	Le Grande Théâtre	Réalisé	
07	Institut de Civilisation et de langues françaises.	Projet	
08	Ecole d'Architecture	Projet	
09	Maison des Archives	Projet	

D'autres actions importantes sous le Président Wade.

- Un foisonnement des initiatives privées dans le domaine de la Culture
- Un accroissement conséquent du budget du Ministère
- Un renforcement du personnel de la Culture
- Une plus grande implication des collectivités locales
- Beaucoup plus de manifestations culturelles
- Elaboration d'un Agenda Culturel National en 2005
- Une généralisation de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

- L'existence d'un site web du Ministère de la Culture
- La diversité culturelle au cœur des préoccupations du Département (mise en place du réseau des acteurs pour la diversité culturelle)
- Inscription de nouveaux sites sur liste du patrimoine matériel mondial de l'Unesco : Sine Ngayène
- Inscription du « Kankourang », tradition culturelle casamançaise sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco

D'autres sites sont sur la liste des candidats au patrimoine immatériel de l'humanité. Il s'agit du « Xoy » et du « Yéla »

- Création de la Commission Nationale des Trésors Humains Vivants
- Le Ministère de la Culture a été choisi comme ministère pilote pour l'Intranet gouvernemental avec E-LIANE CULTURE.
- Le Décret n° 2008-832 portant organisation du Ministère chargé de la Culture a doté pour la première fois celui-ci d'un Secrétariat général ainsi que dix directions, de quinze services environ et d'autres importantes structures
- Pour la gestion budgétaire 2009 le Ministère vient d'entrer dans le CDSMT (Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme), processus qui met en avant la gestion axée sur les résultats.

La politique culturelle du régime des « aperistes », Parti de l'Alliance pour la République du président Macky SALL est surtout axé sur la valorisation des ressources humaines et du cadre juridique de leur statut. La signature de la nouvelle société de gestion collective qui a sonné le glas du bureau des droits d'auteurs, la mise en place de la protection par le biais de mutuelles pour les acteurs culturels ont été une des principales actions mise en œuvre par son gouvernement après trois (03) ans de règne.

En somme, les politiques d'ajustement structurel des années 80 ont été un facteur de ralentissement du dynamisme culturel au Sénégal. Cependant, une reprise en main de la culture par les autorités a été tentée au cours des années 2000 jusqu'à nos jours.

C'est surtout avec le règne de Abdoulaye WADE que des jalons importants ont été posés. Elle a été surtout marquée par la mise en réseau des acteurs culturels à travers des cartes fédérateurs comme la coalition nationale pour la diversité culturelle et le réseau des acteurs socioculturels.

Ce choix politique a donné naissance à plusieurs projets et programmes inspirés par :
La loi 96-07 du 22 mars 1996, portant transfert des compétences aux régions et aux communautés rurales, qui crée les conditions juridiques d'une prise en charge de la politique de développement culturel national par les collectivités locales, plus généralement par les populations elles-mêmes.

La « lettre de politique de développement du secteur de la culture », signée en juillet 1999 et qui constitue un cadre de synthèse des orientations stratégiques et des objectifs les plus pertinents, tout en mettant en perspectives les possibilités de valorisation de la dimension économique du secteur.

Les principes directeurs de ces textes fondateurs découlent des objectifs politiques, économiques et sociaux de l'Etat contenus dans le document de stratégie de réductions de la pauvreté (Dsrp) et déterminent les missions du ministère qui se sont traduites par la mise en œuvre de programmes et d'activités dans les domaines suivants :

- Les arts vivants (théâtre, danse, musique etc)
- Les arts visuels (arts plastiques, phonographies, artisanat d'art et.)
- Le cinéma et l'audiovisuel
- Les langues nationales
- L'alphabétisation
- La francophonie

Le département de la culture appuie aussi les initiatives des collectivités locales du mouvement associatif, des opérateurs, acteurs et entrepreneurs culturels.

En outre, le Sénégal dispose d'un patrimoine culturel régi par deux textes :

- Le décret n° 2001-1065 du 11 décembre 2001, relatif à l'établissement d'un inventaire des sites et des monuments du Sénégal présentant un intérêt historique, archéologique, culturel et naturel.

- L'arrêté n° 05.2006*002711/MCPHC/DPC portant publication de la liste des sites et monuments historiques classés et fixant leur régime ainsi que celui des fouilles, découvertes et biens culturels.

3.1.2.- Politique culturelle et coopération internationale

Il existe plusieurs sources de financements dans le secteur de la culture au Sénégal, l'Etat occupe la première place. Il maintient les fonds d'appui tout en initiant un financement plus structurant fondé sur le crédit et la garantie.

3.1.3.- Financement du secteur de la culture.

▪ Contribution de l'Etat.

De 2006 à 2008, le ministère a bénéficié d'un volume total de ressources financières qui s'élèvent à plus de 30 millions d'euros.

Ces budgets bien que connaissant une tendance générale à la hausse avec un taux de croissance annuelle moyen de 33% restent insuffisant.

Ces ressources se répartissent, en moyenne à 7% de fonctionnement, 44% d'investissement, 12% de personnel et 37% de transfert.

Tableau 07 : Répartition du budget. (2006 à 2008).

Années Rubriques	Années			Total
	2006	2007	2008	
Fonctionnement	634 712 000 969,025 euros	520 172 000 794,155 euros	342 186 000 522,421 euros	1 497 070 000 2.885,605 euros
Investissement	1 370 000 000 2.091,603 euros	2.129 000 000 3.250,381 euros	5 406 500 000 8.254,198 euros	8 905 500 000 13 596 182 euros
Personnel	685 559 000 1 046 654 euros	767 686 500 1 172 044 euros	950 214 500 1 450 708 euros	2 403 463 000 3 669 406 euros
Transfert	2 197 010 000 3 354 213 euros	2 312 010 000 3 529 786 euros	2 912 010 000 4 445 816 euros	7 421 030 000 11 329 815 euros
Budget total	4 887 281 000 3 354 213 euros	5 728 871 500 8 746,367 euros	9 610 910 500 14 673, 145 euros	20 227 063 000 30 881,012 euros

Source : Direction Générale du Budget (Dgb).

L'Etat du Sénégal, à travers le ministère de la culture, avec ses différentes directions (Direction des Arts, Direction de la Cinématographie, Direction du Livre et de la Lecture) a mis à la disposition des acteurs culturels trois fonds d'appui qui sont :

- Fonds d'Aide aux Artistes et au Développement de la Culture ;
- Fonds de Promotion cinématographique et audiovisuelle ;
- Fonds d'Aide à l'Édition.

Tableau 08 : Répartition des fonds d'appui.

FONDS	DIRECTIONS	ANNEES
Fonds d'Aide aux Artistes et au Développement de la Culture	Direction des Arts	517 000 000 f CFA
Fonds de Promotion cinématographique et audiovisuel	Direction de la Cinématographie	3.000.000.000 f CFA
Fonds d'Aide à l'Édition	Direction du Livre et de la Lecture	660.000.000 f CFA

Source : Ministère de la culture du Sénégal, Lettre de politique culturelle, 2011.

- **Au niveau de la coopération multilatérale.**
 - L'Union Européenne (UE)
 - L'Organisation Internationale de la francophonie (OIF)
 - L'organisation des Nation Unies pour l'Education, la science et la Culture. (UNESCO)
 - L'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO).
- **Au niveau de la Coopération bilatérale.**
 - La Chine
 - Le Japon
 - La Belgique
 - La France
 - Les Etats-Unis....

Pour la Chine, la coopération porte sur une collaboration économique, culturelle et technique entre les deux pays. Plusieurs infrastructures culturelles ont été construites avec le concours des ingénieurs et architectes chinois.

La coopération sénégallo-japonaise date depuis 1974. Elle s'inspire de la recherche d'une plus grande performance dans la gestion des projets, élargit son champ d'investissement dans le domaine du patrimoine ;

La coopération belge est plutôt axée sur l'amélioration du bien-être des populations rurales pour une meilleure gestion de l'environnement du patrimoine culturel. Les régions de Thiès, Diourbel, Kaffrine, Fatick sont les principales bénéficiaires.

Pays colonisateur, le Sénégal fait partie des priorités de la coopération française. Cette dernière demeure le premier donateur d'Aide publique au développement.

Les Etats unis : la stratégie en matière de coopération et d'action culturelle entre les deux Etats a reposé jusqu'en 2010, sur le Document Cadre de Partenariat (DCP) signé le 10 mai 2006.

Les accords régionaux et inter étatiques signés par le biais d'organismes internationaux, de groupe et de partenaires affichent la volonté de créer des espaces culturels communs et d'harmoniser les politiques culturelles.

▪ **Les partenaires nationaux :**

- La fondation Frederich HEBERT
- La fondation SONATEL
- Eiffage
- SOCOCIM
- AGF

A travers le mécénat, les entreprises par le biais de leurs fondations investissent le domaine culturel. Ce dispositif inclusif cherche à atteindre 1% du budget alloué à la culture. En contre partie, ces derniers bénéficient de remise d'impôts.

La Fondation allemande Freiderich Hebert, soutient l'exécution de projet, la formation, l'appui technique et la logistique, le financement, la dotation d'équipements, l'aide d'urgence, le renforcement institutionnel, tandis que celle de la SONATEL, Société Nationale des Télécommunications du Sénégal, intervenant sur tout projet ayant pour objet de valoriser les efforts de développement humain ;

Les Fondation EIFFAGE, SOCOCIM, soutiennent respectivement, les initiatives qui favorisent l'insertion professionnelle et sociale ainsi que la préservation de l'environnement et de la culture ; la reconstruction et ou réfection des édifices culturelles.

Même si la liste des institutions et ou coopération est longue, la manne financière demeure insuffisante pour couvrir certains programmes et manifestations culturelles de grandes envergures.

En application à la lettre de mission, le ministère en charge de la culture a élaboré et mis en œuvre des projets et programmes suivants :

- Réalisation d'infrastructures et d'équipements,
- Appui à la décentralisation de l'action culturelle
- Inventaire des sites et monuments historiques
- Numérisation du fonds des archives culturelles
- Financement des initiatives privées
- Animation de scène artistique et littéraire nationale
- Formation et de renforcement des capacités
- Consolidations des relations de coopération culturelle entre le Sénégal et le reste du monde,
- Education de qualité pour tous
- Programme national de développement de la culture (Pndc).

La mise en œuvre de ses projets et programmes ont donné les résultats suivants :

- Construction et équipement de huit (08) complexes culturels régionaux
- Construction de la Direction du patrimoine culturel (Dpc)
- Erection de quatre (04) centres régionaux en pôles logistiques et techniques d'appui à l'action culturelle décentralisée. Ces dits centre que sont Ziguinchor(Sud), Fatick (Centre), Thiès (centre est) et Louga (Nord) ont été équipés de matériels et logistiques performants dans l'optique de consacrer leur autonomie vis-à-vis de Dakar. Chaque pôle polarise trois (03) régions.
- Réhabilitation de la Maison de la culture Douta SECK qui est centre polyvalent de recherche, d'animation et de diffusion culturelle à vocation nationale et internationale.
- Institution du service du « Spectacle Sons et Lumières »⁵², comme structure d'appoint technique et matériel aux manifestations culturelles
- Organisation décentralisée du Festival national des Arts et culture (FESNAC)

⁵² Service technique du Ministère de la culture.

- Organisation de la biennale de Dakar qui constitue la principale vitrine des arts visuels d’Afrique et de sa diaspora
- Organisation de la Foire Internationale du Livre et du Matériel Didactiques (FILDAK), c est aussi un rendez-vous des professionnels du livre et de l’imprimé.
- Organisation des journées nationales du patrimoine culturel
- Inventaire des sites et monuments historiques classés
- Réhabilitation de trente (30) sites et monuments historiques.
- Inscription du « Kankourang »⁵³ sur la liste des chefs d’œuvre du patrimoine de l’UNESCO
- Classement des îles de Saint-Louis et de Gorée sur la liste du patrimoine mondial
- Classement transfrontalier des mégalithes de Sine Ngayenne (région de Fatick) sur la liste du patrimoine mondial.
- Numérisation du fonds des archives culturelles
- Construction et équipement dans les zones rurales et périurbaines de vingt deux (22) centre de lecture et d’animation culturelle (Clac),
- Edition de manuels, brochures, guides, textes législatifs en langues nationales.
- Enrôlement de plus de 2 132 000 personnes de 1993 à 2008 dans les programmes d’alphabétisation
- Codification de dix-huit (18) langues nationales

Bien qu’ayant enregistré des résultats probants, le secteur de la culture peine toujours à jouer son rôle de moteur de développement du fait de ses nombreux maux dont est confronté la culture.

En effet, en dépit de l’énorme potentialité et le rôle important que la culture joue sur le plan socioéconomique, le secteur n’a toujours pas depuis plus de 50 ans atteint les niveaux de performances du fait de ses multiples contraintes dont :

- La dégradation de la production culturelle engendrée par la prépondérance de l’informel dans ce secteur. Ceci est marqué par le manque de professionnalisme des acteurs,

⁵³ Manifestations culturelles qui désignent à la fois un masque et génie-protecteur des nouveaux circoncis qu’il assiste de l’entrée de la case des hommes à leur sortie. Selon la tradition, le kankourang fait son apparition pour annihiler les pratiques occultes maléfiques et malveillantes à l’encontre des initiés. Il est à la fois un masque et un gardien des valeurs des peuples de la Sénégalie. C’est durant la période hivernale et à l’occasion des cérémonies de circoncision.

de l'insuffisance des capacités de production et d'adaptation des acteurs culturels face aux mutations du secteur. A cela s'ajoute le déficit de capacité à mettre la plus-value sur le potentiel créatif existant.

- L'insuffisance de la décentralisation culturelle qui est caractérisé par un déficit d'aménagement du territoire national marqué par une concentration des infrastructures et des événements culturels à Dakar, un processus de décentralisation qui stagne au niveau des chefs lieux de régions, une absence de prise en compte de la culture dans les instruments de planification régionale (plans régionaux de développement, plans locaux de développement, plans d'investissement communaux).

- L'absence d'une rubrique culture dans la nomenclature budgétaire des collectivités locales.

Un déficit de culture de gestion axée sur les résultats ;

Manque de plan de travail des organes administratifs, du faible niveau d'élaboration de projets, de faible capacité d'absorption des ressources et de la pratique insuffisante de suivi et évaluation dans les projets du Ministère.

- **L'insuffisance d'informations statistiques.**

Elle est caractérisée par une indigence du secteur en études, une absence de définition d'un champ opératoire de la culture, l'inexistence d'une approche pragmatique pouvant permettre d'appréhender, de façon holistique, les interactions entre les différents processus culturels et enfin, le manque de classifications et de normes statistiques internationales permettant de recueillir et de diffuser au plan international des données comparables, des pratiques informelles en cours dans le milieu.

Ces principales difficultés, du fait de leur caractère transversal, sont vécues par toutes les différentes filières.

Dans le domaine musical, le déficit du personnel constitue le handicap majeur. On note un important écart entre la demande des acteurs et organisateurs par rapport aux moyens logistique dont dispose le service technique Spectacles Sons et Lumières (SSL) depuis sa création en 1990. Ce manque de moyens logistique limite l'intervention de ce service pour couvrir les manifestations rien que dans la région de Dakar.

S'y ajoute l'exiguïté des locaux qui abritent SSL. Faute d'espace, le peu de matériel dont il dispose ne répond pas aux conditions minimales pour le stockage et la sécurité.

L'orchestre national traverse aussi des difficultés d'ordre technique (matériel de sonorisation vétuste et matériel roulant inexistant) et d'ordre social (précarité des musiciens et du personnel d'appui).

Le secteur du théâtre, (absence de salle, de soutiens et ou subventions. Avec l'avènement de la télévision les réalisateurs font face aux manques de formation et de rédacteurs de scénarii et d'écriture dramatique. La concurrence du petit écran a presque annihilé le potentiel économique et la création d'emploi. En somme, le théâtre souffre, de manque formation de son personnel et d'espaces de création et de promotion.

Les arts plastiques, faute d'espaces adéquats, souffrent de création et diffusion. La plupart des professionnels du secteur évolue dans des situations de promiscuités et travaille souvent dans des sites à usage d'habitation ou en pleine rue. Avec tout ce que le Sénégal compte comme artistes plasticiens, le village des arts, demeure le seul endroit dédié à ce secteur. Les Manufactures Sénégalais des arts décoratifs de Thiès, souffre aussi d'un manque de budget (192,366 euros avec des charges salariales estimées à 233,984 euros. Des transferts sur autorisation de la primature sont toujours sollicités pour combler ce gap. Le matériel technique est dans un état d'obsolescence.

Le cinéma, a connu un fléchissement aux cours des deux décennies 80 et 90. Le manque de salles de cinéma est l'une des causes des causes principales. De 70 salles en 1970 on est à moins d'une dizaine de nos jours. Le fonds de promotion cinématographique et audiovisuel qui s'élève à 4,580 000 euros pourrait être une aubaine pour relancer ce secteur. L'absence de cadre formel et une bonne politique de formation de techniciens et le favoritisme noté sur la formation de réalisateurs au détriment des producteurs, distributeurs et critiques constituent un goulot d'étranglement pour développer l'industrie cinématographique et audiovisuelle sénégalaise.

La photographie, qui est une branche des arts graphiques a aussi son lot de maux. Perçue à travers les expositions collectives (biennale, salon national etc.), elle apporte une contribution de taille dans le domaine de la création et constitue soutien technologie d'informations et de la communication. Mais comme les autres secteurs, elle souffre de manque formation du personnel qui gravite autour de ce secteur. Il n'existe aucune structure formelle de formation en photographie au Sénégal. A cela s'ajoute le manque de cadre juridique ouvrant la porte pour une anarchie du sous secteur.

Le livre et la lecture, malgré l'existence de 36 maisons d'éditions, et quatre vingt trois 83 bibliothèques publiques dont onze (11) régionales et plusieurs centres de lecture d'animation culturelle (clac) et de dix clacs arabo-islamiques, ce secteur est aussi en proie à des difficultés que sont :

- Locaux non adéquates et exigües et vétustes
- insuffisance de fonds documentaires
- déficit de personnes qualifiées pour la gestion du fons documentaire
- manque de logistiques pour couvrir toutes les zones.

Même si le savoir faire des **stylistes et modélistes** n est plus à démontrer, le secteur de la mode et le stylisme souffre du monopole régional. En effet, la région de Dakar est plus prise en compte par les décideurs politiques au détriment des autres régions qui pourtant regorgent de potentialités. Faute d'espaces d'expression le potentiel artistique régional est mal valorisé, exploité. A cela s'ajoute l'incohérence structurelle. Les écoles de formation et l'exercice même de la profession relèvent du ministère de la jeunesse

La gestion du patrimoine

La direction du patrimoine culturel, bien qu'ayant été logée dans un espace quatre fois plus grand est confrontée à un problème budgétaire. Cette structure a du mal à faire face aux dépenses liées à la maintenance.

3.1.4.- Patrimoine culturel matériel et immatériel au Sénégal.

- Etat des lieux du patrimoine culturel immatériel

Au regard de la définition, le patrimoine culturel revêt des enjeux politiques, économiques, environnementaux, intrinsèquement liés les uns les autres etc...C'est pourquoi, le Sénégal signataire des conventions de 2003 et 2005 portant respectivement sur la sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel immatériel et sur la diversité culturelle accorde une attention particulière.

Malgré les difficultés dont fait face le secteur culturel qui est le parent-pauvre du gouvernement, des programmes et projets pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel en général, le patrimoine culturel immatériel en particulier, ont été mis en place dont la plupart sont en phase d'exécution. Outre les infrastructures et institutions administratives classiques, de nouvelles filières culturelles universitaires et autres institutions de formation, s'invitent dans la formation des ressources humaines. Cette coalition pourrait être

une opportunité pour faire de la culture et du patrimoine culturel des axes majeurs pour un développement durable.

La classification et ou inscription sur la liste des monuments et sites historiques des villes de Gorée (1978) et de Saint-Louis (2000), les mégalithes (2007) et pour l'immatériel le xoy (2013), attestent de la consistance de son patrimoine aussi bien matériel, naturel qu'immatériel.

Même si la décentralisation culturelle tarde à être effective et produire les effets escomptés pour garantir le développement local et partant lutter contre la pauvreté et l'exode rural, des actions et initiatives administratives et privées sont entrain d'être menés sur l'ensemble territoire.

Parmi ses actions ont peut citer :

Les inventaires menés par la Dpc dans le domaine du patrimoine culturel matériel et immatériel,

- **Le projet d'inventaire des musiques traditionnelles au Sénégal.**

Ce projet, entre dans le cadre de la politique de sauvegarde, de réappropriation et de revalorisation du patrimoine culturel immatériel dans sa première cible les zones nord précisément la vallée du fleuve et zone sud (Casamance). Ce projet traduit la volonté du Sénégal de mettre en œuvre de programmes après avoir signé la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La valorisation et de diffusion des musiques et de tout son corpus associé pourrait être une aubaine pour mieux comprendre et découvrir les multiples facettes de la tradition.

3.1.5.- Le secteur de la culture face aux défis du développement socioéconomique.

Le Sénégal a toujours considéré la culture comme facteur de développement compris non seulement en termes de croissance économique, mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante. C'est ainsi qu'il reste attaché à la pleine réalisation des droits culturels proclamés dans les instruments universels tels que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966 et la Convention internationale pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005.

Génératrice d'emplois, et de revenus, la culture est devenue une valeur ajoutée offrant des potentialités réelles à travers :

- La diversité des filières, des produits et services culturels ;
- Les revenus générés ;
- Le dynamisme et la créativité des acteurs attestés par l'émergence d'entreprises culturelles. Et pourtant, jusqu'à présent l'apport de la culture dans l'économie nationale reste paradoxalement faible.

Il est à déplorer l'absence de statistiques fiables pour quantifier les différentes performances est une des raisons de ce dysfonctionnement noté dans le secteur.

Dans le souci de booster la croissance ; économique, réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, les autorités ont mis en place une nouvelle politique contenu le second Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

La demande croissante de la consommation des biens et services culturels (musique, artisanat, etc) sont devenus des produits économiques donc soumis aux lois de l'offre et de la demande. Ils s'échangent, s'achètent. Ils ont donc un coût et une valeur commerciale. Sous ce rapport, la culture est considérée comme un levier de développement économique et humain.

Pour rentabiliser cet immense potentiel économique, les autorités ont mis en œuvre les principaux axes d'une politique culturelle efficace, à savoir :

- La sauvegarde et la valorisation de notre patrimoine culturel ;
- La décentralisation de l'action culturelle par le biais de la mise œuvre de l'acte III de la décentralisation ;
- L'appui financier et technique aux acteurs et opérateurs culturels ;
- Le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- Le renforcement et l'intensification des échanges culturels avec le reste du monde par le biais de la coopération internationale.
- L'inscription de nouveaux sites sur la liste du patrimoine mondial (Convention de 1972) et sur la liste du patrimoine immatériel (Convention de 2003), la promotion et la sauvegarde du patrimoine en collaboration avec les Ministères chargés respectivement de l'Education Nationale et des Collectivités locales, sont des acquis considérables.

Dans le cadre de la politique culturelle initiée par le président Macky SALL, la culture et le tourisme sont pris en compte dans la nouvelle stratégie nationale de Développement qui est le Plan Sénégal Emergent (PSE). La mise en réseau des musées et des Centres culturels régionaux et le projet de développement de tourisme intégré en constitue les points saillants.

Dans le souci d'affermir et de parfaire les vocations, de stimuler l'imagination créatrice et d'encourager les productions artistiques afin d'optimiser et exploiter le potentiel culturel pour son insertion harmonieuse dans le tissu économique, les autorités en charge de la culture ont aussi mis en œuvre le Partenariat pour le Renforcement de la Création Artistique (PARCA).

Il ne faut pas perdre de vue que le développement d'un secteur passe inéluctablement par la prise en charge des ressources et potentialités humaines. Une concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur autour d'un système d'assurance et de protection sociale adaptée au développement du secteur culturel a été instaurée. Une action entreprise dans le but de permettre à l'artiste d'exercer, au même titre que les autres citoyens, son métier tout en créant autour de lui un environnement qui lui permette de vivre de son art et lui assurer une retraite honorable. C'est dans cette optique que le projet de Statut ayant pour finalité un encadrement sécurisant, voire rassurant, et la protection de l'artiste a été mis en place.

D'autres actions ont été entreprises tels que développement de l'expression culturelle sous toutes ses formes et la promotion d'une industrie culturelle et créative facteur de richesses, l'exécution d'un Plan national de réhabilitation des bibliothèques et des centres de lecture, la transformation de notre pays en hub, voire en point focal, dans le domaine de l'industrie cinématographique, la prévision de l'équipement des centres culturels régionaux, la mise en place du Centre national de la cinématographie du Sénégal et la diversification des sources de financement. A toutes ces initiatives viennent s'ajouter :

- la poursuite la réalisation de travaux (Espace Kankurang de Mbour ; Résidence Ndiassane de Khalifa Ababacar Sy ; Rognat Sud de Saint-Louis) ; les travaux du Musée des Civilisations noires vont se poursuivre jusqu'en avril 2016, date de son inauguration.
- Le renforcement pédagogique et didactique de l'Ecole Nationale des Arts dans le domaine de l'encadrement des étudiants afin qu'elle puisse continuer à offrir des ressources humaines de qualité en matière de créativité et d'administration culturelle.
- L'appui à la production, et à la diffusion des produits audiovisuels à travers la mise en place et le renforcement d'industries culturelles performantes.

Toute une série d'action qui met en évidence l'intérêt que les autorités sénégalaises, en première ligne le chef de l'état, attachent au développement culturel et son insertion dans un processus de développement socioéconomique intégral. Une prise en compte qui participe d'un souci de répondre respectivement à l'impératif de croissance économique mais aussi et surtout de répondre à une préoccupation et une exigence intellectuelle, affective, morale et

spirituelle exprimées et non exprimées. Dans cette perspective le Sénégal, à travers les autorités compétentes, reste attaché à la pleine réalisation des droits culturels proclamés dans les instruments universels tels que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966 et la Convention internationale pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005. Ce qui permettra à la culture de se départir de cette situation d'appendice des autres secteurs, et ainsi remplir pleinement son rôle de régulateur du contexte social et politique.

Depuis les indépendances, le secteur de la culture a été un des secteurs clé dans le cadre du développement socioéconomique où il toujours occupait une place de choix qu'il ne pourrait perdre. Du premier président Léopold Sedar SENGHOR à l'actuel président Macky SALL, en passant par Abdou DIOUF et Me Abdoulaye WADE les politiques culturelles ont toujours été axées sur la promotion des valeurs et idéaux culturels. Si Pour Senghor, pour qui « la culture est au développement et à la fin du développement » avait axé sa politique culturelle sur l'enracinement et l'ouverture ». Son successeur Abdou DIOUF avait malgré les soubresauts économiques marqués par les programmes d'ajustement structurel avait réussi à élaborer la seconde « Charte culturelle nationale ». La décentralisation viendra ainsi traduire en actes concrets la volonté politique des autorités de mettre en place une action culturelle marquée par la préservation d'une diversité culturelle convergente parce que soucieuse de ce respect qui doit sous-tendre le respect et la considération indispensable à la cohésion nationale. Une démarche à laquelle invitent les différentes les instances internationales.

3.1.6.- Le Sénégal devant ses engagements (traités et protocoles d'accords) internationaux.

- **La contribution du Sénégal à la convention pour la Sauvegarde du patrimoine culturel Immatériel de 2003.**

Le Sénégal a très tôt compris que la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est nécessaire à la survie des cultures. Ainsi la loi n° 2005-14 du 3 août 2005 autorise le Président de la République à ratifier la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, signée à Paris, le 17 octobre 2003.

La convention de 2003 sur la "sauvegarde du patrimoine culturel immatériel" et la convention de 2005 sur la "protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles" étaient au centre des débats de la rencontre organisée par la commission nationale de l'UNESCO, sur « la Sauvegarde du patrimoine immatériel » du 14 au 15 janvier 2009 à Dakar.

Les interventions des participants étaient articulées autour des voies et moyens pour faire des industries culturelles des vecteurs de la Sauvegarde et de la promotion du patrimoine immatériel.

Selon Monsieur Pape Masséne SENE Ex directeur de cabinet du Ministre de la culture : « la survie des cultures locales, leur capacité à “défier le temps”, passera “nécessairement par la sauvegarde de notre patrimoine immatériel, mais encore leur expansion internationale, voire planétaire”. Toutefois, il reste évident que l’enjeu est d’assurer la promotion et la transmission du patrimoine immatériel aux générations futures. En effet, ce patrimoine “précieux” appartient à des groupes ou communautés, cependant force est de constater, que sous la pression d’une modernité incontrôlée, il reste soumis à des menaces de disparition. Ces menaces qui pèsent sur le patrimoine sont liées à l’ignorance de leur existence, la non implication des populations à la gestion du patrimoine. Le patrimoine connaît d’autres formes d’agressions comme le non respect des textes en vigueur, l’insuffisance des contrôles, une intégration imparfaite de la protection du patrimoine dans les programmes de planification du pays. Sur ce plan, le Sénégal tarde à développer des politiques pertinentes, par voie de conséquence performantes, d’une exploitation rationnelle du potentiel économique du patrimoine culturel. D’où la nécessité de mettre en place des programmes de protection et de sauvegarde du patrimoine.

Toutefois, l’enjeu est d’assurer la promotion et la transmission du patrimoine immatériel aux générations futures. En effet, ce patrimoine “précieux” appartient à des groupes ou communautés, mais il reste soumis à des menaces de disparition. Ces menaces qui pèsent sur le patrimoine sont liées à l’ignorance de leur existence, la non implication des populations à la gestion du patrimoine.

Le patrimoine connaît d’autres menaces comme le non respect des textes en vigueur, l’insuffisance des contrôles, une intégration imparfaite de la protection du patrimoine dans les programmes de planification du pays.

Sur ce plan, le Sénégal tarde à développer des politiques pertinentes d’exploitation du potentiel économique du patrimoine culturel.

- **Les programmes de protections et sauvegardes**

3.2.- Les institutions culturelles et leurs rôles dans le processus de sauvegarde du Pic.

Parmi ses institutions nous avons en premier lieu la :

- **Direction du patrimoine culturel.**

Située en plein cœur de la capitale, la DPC compte deux bâtiments dont l'un est classé monument historique classé restauré et un annexe construit pour l'exécution adéquate et efficaces des missions qui lui sont dévolue dans le cadre de son programme d'activités annuelles et ses perspectives. Ce faisant la DPC a initié une série d'activités dans le but de faire face à la problématique de la sauvegarde du patrimoine et cumulativement cet aspect équivoque qui enveloppe le devenir des traditions et coutumes dans leurs expressions les plus authentiques. Sous ce registre l'accent a été surtout mis sur le sauvegarde, la protection et la promotion du patrimoine culturel matériel et surtout immatériel à travers la présentation d'inventaires.

Mais aussi l'élaboration des dossiers de candidatures pour l'inscription de sites et activités au patrimoine mondial de l'UNESCO, la réalisation d'infrastructures culturelles de grande envergure pour accompagner ces inscriptions, la redynamisation des journées nationales du patrimoine etc. Ce qui a permis la réalisation d'activités de réhabilitations rendus possibles grâce aux soutiens d'institution bancaire comme la Banque Commerciale Internationale (BCI) et par le truchement de projets financés dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale.

Présentation de la direction du patrimoine culturel.

- Division des sites et monuments historiques
- Division du domaine privé artistique de l'Etat et des Musée ;
- Division de la tradition orale
- Bureau d'architecture des monuments historiques (Bamh)
- Bureau de gestion
- Maison des esclaves de Gorée
- Musée de Thiès

Les missions traditionnelles de la direction sont :

- L'inventaire et le classement du patrimoine culturel matériel et immatériel
- La protection et la sauvegarde du patrimoine culturel
- La réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine culturel
- L'application des dispositions réglementaires relatives aux fouilles et recherches
- Le respect des dispositions portant sur la décoration des bâtiments publics
- L'acquisition et la gestion de ma collection du domaine privé artistique de l'Etat
- La réalisation des musées régionaux

- Le suivi technique, par le Bamh, des travaux de réhabilitation dont il assure la maîtrise d'ouvrage.

La DPC compte dix-neuf (19) agents fonctionnaires et huit (08) vacataires dont deux (02) sont sous contrat à durée déterminée et six (06) à durée indéterminée.

D'importantes réalisations ont été faites pour la revalorisation du PCI, parmi lesquelles on peut citer :

- La numérisation des archives culturelles : possible grâce au projet MDG-F il a été possible de procéder à la numérisation des archives culturelles. Ces dits documents seront mis en ligne pour faciliter la consultation du fonds.

- L'inscription du Xoy sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel. Cette pratique et cérémonie a été proposée au titre des chefs d'œuvres du patrimoine culturel oral de l'humanité en 2005 et a été finalement inscrite sur la liste représentative de l'Unesco en décembre 2013.

- Projet d'inventaire de la musique traditionnelle au sud et au nord du Sénégal : c'est un projet financé par l'Unesco pour la sauvegarde de ce riche patrimoine traditionnel menacé de disparition. Ce projet est en cours d'exécution et est dans sa phase d'inventaire de terrain dans les régions de Ziguinchor, Sedhiou, Kolda, Matam et Saint-Louis donc les centres culturels régionaux ont reçus des moyens logistiques et financiers. La Dpc envisage de faire de la restitution de ce projet le thème de ses prochaines Journées Nationales du Patrimoine.

- Tournée Nationale de promotion de la diversité culturelle : cette tournée qui entre dans le cadre de ses activités prioritaires, cette tournée, pilotée par la commission d'inventaire et de la documentation des produits culturels sélectionnés dans les 09 régions déjà visitées ainsi que l'exposition desdits produits.

Inscription des sites au patrimoine mondial et réalisation des infrastructures culturelles.

Dans le cadre de la sauvegarde et la valorisation des cultures et ethnies minoritaires, l'Etat par le biais de la Direction du patrimoine a réalisé un « écomusée » des pays Bassari qui se trouve dans la région de Kédougou. Cette zone qui polarise les ethnies Bassari, Bédik, Koniagui, Dialonké et Bappen Bedick, est frappée par la pauvreté.

Il faut rappeler que, face à une forte explosion démographique et à la globalisation montante, le Sénégal est confronté à la problématique de la préservation des cultures minoritaires. Il existe ainsi une menace réelle de disparition d'un riche savoir-faire

traditionnel et l'extinction d'expressions culturelles exubérantes et variées qui se manifestent à travers des rites et cérémonies qui rythment l'année agraire et jalonnent les étapes de la vie sociale. Ces minorités culturelles vivent dans une forme d'indigence totale et ne bénéficient point d'infrastructures socio-économiques propres à appuyer les actions menées, d'où l'urgence de la mise en place d'un écomusée comme moyen de lutte contre la pauvreté et qui prend en compte le respect et la sauvegarde de l'environnement naturel et culturel.

C'est pourquoi, parallèlement aux mesures de préservation qu'il est nécessaire de prendre afin d'enrayer l'exportation frauduleuse de certaines pièces de collection, il apparaît urgent de se pencher sur la création et la fonctionnalité d'infrastructures culturelles adaptées à ce type de situation. D'où, l'initiative d'un écomusée des minorités ethniques du Sénégal Oriental à Bandafassi. L'un des objectifs majeurs de cet espace culturel est de planifier afin de mieux promouvoir des circuits de tourisme culturel intégré dans l'optique d'un vrai développement local.

La question du comment parvenir à un tourisme durable est essentielle dans un écomusée conçu comme un outil de développement communautaire, un moyen de cohésion sociale. L'écomusée peut être placé au cœur de la politique du développement touristique, car se retrouvant au centre d'enjeux culturels, sociaux, économiques, politiques, environnementaux et pédagogiques.

- **Centre d'interprétation du Delta du Saloum / Toubacouta. (CIDS/T).**

Inauguré le 05 mai 2013, le Centre d'interprétation du Delta du Saloum (CDIS) a pour vocation principale de promouvoir la préservation du patrimoine culturel et naturel du Delta du Saloum. Son parc national, son aire marine protégée, ses îles de coquillages et d'oiseaux, entre autres atouts naturels, ont valu au Delta du Saloum d'être inscrit sur la liste du Patrimoine de l'Humanité comme site culturel. Le centre, qui couvre deux (02) hectares, fonctionne grâce à une subvention de sa direction de tutelle la Dpc.

Le CDIS a une double vocation, culturelle et environnementale.

Cette structure qui polarise cinquante cinq (55) groupements d'intérêt économique (GIE), des coiffeurs aux sculpteurs et antiquaires. C'est donc un cadre d'échanges et de mise en cohérence des actions culturelles pour promouvoir le Delta, listé dans le Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Le complexe culturel et touristique comprend :

- un village artisanal,
- un foyer des jeunes,

- un centre multimédia communautaire,
- un bureau d'orientation touristique,
- un foyer des femmes,
- une case des tout-petits
- un théâtre de verdure.

Le CDIS, compte six (06) employés

Il a été financé à hauteur de quatre cent millions (400) de francs Cfa par le Fonds de développement espagnol et des organisations du système des Nations-Unies (PNUD, UNESCO, OMT).

Le CDIS a pour objectif principal de pousser les populations à découvrir et comprendre le patrimoine culturel, et à les encourager mettre en valeur ledit patrimoine en vue d'un développement touristique dans la localité. La création d'emplois et de ressources nouvelles issues du tourisme contribueront au développement économique de la localité et des environs.

3.2.1.- La décentralisation de l'action culturelle au Sénégal

La volonté de démocratiser la culturelle a été amorcée depuis 1996 en faisant de la culture une compétence transférée aux collectivités locales par les lois 96-06 et 96-07 du 22 mars 1996. La lettre de politique de développement du secteur de la culture de 1999, viendra consolider cette démarche. Outre les mesures juridiques, des mesures opérationnelles sont mises en place pour assurer la transmission, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel. La Loi 96-07 du 22 mars 1996, portant transfert des compétences aux régions et aux communautés rurales, crée les conditions juridiques d'une prise en charge de la politique de développement culturel national par les collectivités locales.

L'Etat du Sénégal a étendu le champ d'action de la décentralisation à travers la création en des circonscriptions administratives (45 départements et 117 arrondissements). Dans le même temps, il a étendu les collectivités locales (14 Conseils Régionaux, 150 Communes et 353 Communautés Rurales) et a augmenté leurs compétences notamment en matière de culture depuis 1996. Cependant il est bon de souligner que la carte de l'action culturelle ne dépasse encore le cadre régional, ce qui démontre une lacune de la décentralisation qui se caractérise aussi par :

- Un déficit de l'aménagement culturel du territoire national (concentration des infrastructures à Dakar) et des événements culturels ;

- Une insuffisance du potentiel de développement culturel des régions ;
- Un défaut de contractualisation entre l'administration centrale et les collectivités locales.

Une situation qui a créé un déséquilibre préjudiciable aux régions et ne favorise pas un développement local endogène. En ce sens qu'elle se doit d'épouser étroitement les contours d'une politique culturelle qui prenne en compte le développement local et les particularités culturelles du milieu rural.

3.2.2.- Action culturelle et politique de développement local au Sénégal

Dans l'article 39 du code des collectivités locales, la communauté rurale reçoit les compétences suivantes :

- l'organisation de journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et de concours littéraires et artistiques ;
- la création et la gestion d'orchestres, d'ensembles lyriques traditionnels, de corps de ballets et de troupes de théâtre ;
- la création et la gestion des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC.) ;
- la surveillance et le suivi de l'état de conservation des sites et monuments historiques ;
- la collecte de la tradition orale, des contes, mythes, proverbes, symboles et valeurs et la promotion de la culture nationale et locale.

Dans l'article 39 du code des collectivités locales, la communauté rurale reçoit les compétences suivantes :

- l'organisation de journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et de concours littéraires et artistiques ;
- la création et la gestion d'orchestres, d'ensembles lyriques traditionnels, de corps de ballets et de troupes de théâtre ;
- la création et la gestion des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC.) ;
- la surveillance et le suivi de l'état de conservation des sites et monuments historiques ;
- la collecte de la tradition orale, des contes, mythes, proverbes, symboles et valeurs et la promotion de la culture nationale et locale.

Ce qui donne l'impression qu'au Sénégal, les textes législatifs et réglementaires semblent réduire la culture à une simple expression traditionnelle et folklorique. Ce qui n'est pas de l'avis de Fanon (2008) pour qui « La culture n'est pas le folklore ! [...] ».

Etant une compétence transférée, la culture se doit d'avoir pour finalité la promotion de la citoyenneté locale. Malheureusement, elle est plus ou moins perçue sous des aspects purement traditionnels, récréatifs et festifs. La place accordée aux scènes de danses et autres manifestations folkloriques lors des journées culturelles en est une parfaite illustration. Or la loi aurait dû inciter les conseils ruraux à collecter les aspects positifs du savoir local traditionnel, à les systématiser, à les consigner dans des documents de référence pour les mettre au service du développement local.

En dépit de la conviction du Président-poète Léopold Sédar Senghor selon laquelle « le nègre est l'homme de la nature, l'Africain ne maîtrise pas toujours totalement son propre terroir. Souvent, ce sont des Européens ou des Américains qui viennent faire des recherches sur ces propres réalités pour en consigner les résultats dans des livres qu'ils lui vendent et qu'il lit, souvent naïvement ». Une idée que semble confirmer, dans le contexte socioculturel actuel, om la culture occupe une place incongrue, voire inutile, parce que confinée dans un rôle de faire-valoir politique qui ne participe aucunement à la sauvegarde de nos valeurs de civilisation dans ce qu'elles ont de plus positif afin qu'elle serve de levier de progrès.

C'est perdre de vue que la culture doit contribuer au renforcement de l'identité des citoyens et recentrer leurs mentalités autour d'idéaux profitables au développement socioéconomique, culturel et environnemental. Car il ne fait point de doute que la valorisation des richesses culturelles et la sauvegarde du patrimoine national sont des outils qui peuvent participer pleinement et significativement à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, particulièrement au niveau du monde rural. En ce sens que cette valorisation s'inscrit dans un processus de mise en relief du tourisme culturel avec tout ce qu'il comporte comme potentialités et ressources exploitables.

3.3.- Tourisme culturel, valorisation et développement local.

La diversité et la richesse du patrimoine culturel immatériel est l'un des principales motivations des touristes de nos jours. Les nouvelles découvertes dans les domaines des arts du spectacle, de cérémonies cultuelles et ou rituelles, de la gastronomie, cette interaction culturelle, ces échanges encouragent le dialogue et constitue aussi à nourrir la tolérance et la paix entre les différentes cultures. L'utilisation de cet aspect patrimoine à des fins touristiques

est porteuse d'espoir pour certaines localités qui n'ont que leurs cultures à faire valoir. Outre la création d'emplois, et partant lutter contre la pauvreté et l'exode rural. De ce fait le tourisme donne une raison plus que valable de préserver et valoriser le patrimoine culturel surtout immatériel car les sources tirées peuvent servir à assurer non seulement la survie des populations mais aussi garantir celle du patrimoine.

« La modernisation, à laquelle aucune société n'échappe, ne doit pas occulter l'intérêt que représente le patrimoine comme vecteur de développement et de stabilité, tant pour nous que pour les générations futures »⁵⁴.

Le Sénégal a une richesse culturelle sans conteste et reconnue aussi bien au niveau sous régional et international. Cependant ces richesses qui constituent une opportunité de développement local peinent à être convenablement exploitée. Pour une grande majorité des collectivités locales, le patrimoine ne contribue pas suffisamment au développement local. De ce fait, aucune initiative n'est alors prise pour la valoriser. Plusieurs domaines sont marginalisés au sein des communes. Dans ces dites entités administratives, on note un pourcentage de 69% de déficit de sensibilisation des populations. 75% des populations sont insatisfaites de la promotion pour la mise en valeur du patrimoine. Et enfin 56% souhaitent une amélioration des activités éducatives menées en liens avec le patrimoine culturel⁵⁵.

Le manque de moyens techniques, logistique et financiers freine l'élan et plombe les initiatives ou tentatives des collectivités locales dans le domaine de la valorisation et promotion du patrimoine culturel. Un appui institutionnel pourrait être une aubaine et partant faciliter la mise en œuvre des activités lié au dit patrimoine dans le l'optique de promouvoir le tourisme culturel intégré. Pour être efficace, cette politique de développement local par la culture doit reposer sur des institutions culturelles de proximités qui impliquent les populations locales.

« Le Sénégal offre des potentialités touristiques importantes et il ne faudrait pas le limiter uniquement à un tourisme balnéaire, il faudrait l'élargir aux sites d'intérêt culturel. Découvrir un pays et le connaître, c'est d'abord se familiariser avec son histoire, sa culture qui sont toutes deux présentes dans des vestiges archéologiques, historiques et dans des

⁵⁴ UNESCO, Craterre, 2006, op.cit., p.9.

⁵⁵ Awa NDIAYE, Mémoire, « Valorisation du patrimoine culturel immatériel au Sénégal : Proposition d'un projet d'écomusée à Fatick. » Master en Développement, Université Alexandrie, Avril 2013.

manifestations locales. Une bonne connaissance du milieu, des coutumes et des hommes servirait à la mise en valeur de notre patrimoine »⁵⁶.

Nous assistons actuellement à une demande touristique croissante pour le patrimoine culturel immatériel. En effet le patrimoine immatériel offre aux touristes cette opportunité de bénéficier de cette possibilité de profiter de ce changement indispensable à toute expérience touristique qui se veut découverte et connaissance de l'autre à travers : l'alimentation et la cuisine, les événements festifs, les animations organisées au niveau r des sites historiques, les visites des musées et autres galeries d'art. une forte proposition de services et d'événements touristiques qui fait que « la destination Sénégal est l'une des plus connues et des plus prisées.

Les touristes internationaux représentent plus de 87% des arrivées avec une forte majorité de touristes français (52,9%). Les régions de destination sont essentiellement Dakar, Thiès et Saint Louis »⁵⁷.

Outre les aspects cités en dessus, les critères de choix des touristes pour toutes ces destinations sont dus à la qualité des services offerts, mais aussi de l'authenticité sauvegardée et la diversité des expressions culturelles.

Selon le document de SCA, au Sénégal le tourisme figure parmi les cinq grappes de compétitivité (agriculture et agro-industrie, pêche et aquaculture, textile-confection, NTIC-Télé services, industries culturelles et artisanat d'art) dans les secteurs à fort potentiel de valeur ajoutée et de recettes d'exportation. A ce titre, Abdoulaye Camara (1996) affirme qu'il est difficile d'envisager le développement économique d'un pays tel que le Sénégal sans le tourisme ; mais que la difficulté c'est d'allier les intérêts touristiques à ceux de la protection, de la restauration et de la conservation du patrimoine. Le Sénégal connaît un développement important de son secteur touristique.

Sur l'échiquier économique, le tourisme est le deuxième secteur sources de devises.

Au Sénégal, on note, plusieurs formes de tourisme :

⁵⁶ UNESCO, Cratère, 2006, op.cit., p.9.

⁵⁷ Association Internationale des Maires Francophones. Patrimoine culturel et développement local, 2012, p.107.

⁵⁷ Hospitalité en langue wolof.

Légalement connu sous le sobriquet Pays de la Teranga⁵⁸, le tourisme intégré ; a été lancé dès les indépendances. La particularité et l'originalité de ce type de tourisme est de favoriser un dialogue entre la population et le visiteur.

En effet, pour l'accueil et l'hébergement, les habitants construisent des cases traditionnelles offrant un confort suffisant (douches, lits avec moustiquaires,), une cuisine du terroir.

C'est ainsi que différents projets dans les régions visent à multiplier les campements villageois dont les coûts peuvent être supportés par les collectivités locales ou avec l'aide d'institutions étrangères. L'intérêt de ce type de tourisme est de :

- favoriser un développement local autocentré ;
- doter d'une infrastructure légère des régions sous-équipées ;
- faire participer les populations à la gestion de l'entreprise ;
- faire découvrir les richesses historiques, culturelles et environnementales du terroir
- offrir aux Sénégalais l'opportunité de découvrir leur pays⁵⁹.

Toutefois, même si le tourisme participe au développement économique du Sénégal et des populations locales, nous ne devons pas perdre de vue qu'il a des effets néfastes sur le patrimoine : banalisation ou folklorisation du site ou de l'évènement festif (devenu simple produit touristique), manque de respect des lieux sacrés ou des offices religieux, perte du sens sacré des rites, perte de la valeur patrimoniale du site.

Il peut générer aussi des menaces liées à l'environnement : destruction des paysages naturels par la construction ferroviaire, routière, aéroportuaire, dégradation physique des lieux, matériaux, environnement (pierre, bois, sols, végétaux), une fois le site dégradé, il est abandonné au détriment de nouveaux sites.

Les risques peuvent être d'ordre social : perturbation du mode de vie des populations locales et de leur intimité (bruit, espace, prix, prostitution : tourisme sexuel), appauvrissement des populations locales, hausse des prix immobiliers, bénéfiques pour les multinationaux qui construisent les hôtels, les résidents n'étant que de simples employés ou guides.

Le tourisme représente un des grands enjeux du patrimoine et plus particulièrement du patrimoine culturel immatériel et du développement durable.

⁵⁹ Camara A., 1996, op.cit., p.16.

Selon Laurier Turgeon (2013), le tourisme est devenu aujourd'hui une énorme industrie qui, si elle n'est pas bien gérée, menace l'environnement, les relations sociales, la culture, le développement et le patrimoine lui-même.

La protection du patrimoine suggère en même temps la prise en compte de nos traditions alimentaires pour une meilleure promotion d'un tourisme culturel intégré.

En effet « Parmi les objets qui composent le patrimoine rural, les ressources alimentaires dites de terroir participent directement au tourisme culturel. Gastronomie et tourisme sont indissociables »⁶⁰, nous dit J.-P. Poulain (1998).

Cette patrimonialisation du territoire par l'alimentation passe nécessairement par une répétition du geste de manger afin d'inscrire l'aliment dans la pérennité. Le patrimoine gastronomique inclut ainsi «les produits alimentaires plus ou moins transformés, les objets et savoir-faire utilisés dans leur production, leur transformation, leur conservation et leur consommation, ainsi que les codes sociaux, les manières de cuisiner ou les manières de manger et de boire - ce qu'en occident on nomme les manières de table ,comme des objets culturels porteurs d'une part de l'histoire et de l'identité d'un groupe social et qu'il convient de préserver en tant que témoins identitaires »⁶¹.

Si certains produits du terroir connaissent aujourd'hui un grand succès, c'est parce qu'ils permettent de recréer le lien entre le producteur et le consommateur, entre le lieu de production et le lieu de consommation. Ainsi « La consommation alimentaire représente une consommation territoriale dans la mesure où elle exprime un déplacement géographique des aliments du lieu de leur production vers le lieu de leur ingestion »⁶².

Les produits du terroir ne représentent plus une marchandise mais, comme son nom l'indique, un produit profondément ancré dans un lieu avec toutes ses valeurs culturelles qui s'inscrivent dans une dynamique de développement durable.

« Du point de vue culturel et social, faire connaître le patrimoine d'un village ou d'une communauté permet de valoriser les cultures locales et de renforcer le sentiment de bien vivre

⁶⁰ Poulain J-P., Les patrimoines gastronomiques et leur valorisation touristique. XIVe Congrès mondial de sociologie, 26 juillet-1er août 1998, Montréal, cité par Amirou

⁶¹ Rachid, *Imaginaire du tourisme culturel*, Paris, PUF, 2000, p.28.

⁶² TURGEON Laurier ; Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 234 pages. p.164.

son patrimoine. D'importants messages peuvent en effet être véhiculés à un public qui prend conscience de la richesse de ses traditions, de son histoire, de sa culture »⁶³.

Les avantages peuvent être considérables sur le plan économique. En proposant un tourisme culturel durable, il devient possible de créer des emplois sur les sites visités, de revitaliser l'artisanat ou encore de dynamiser l'hôtellerie et la restauration et faire bénéficier les populations des retombées économiques, directes et indirectes, générées par le tourisme.

La Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et l'Organisation Mondiale du Tourisme considèrent le tourisme comme un moyen de lutter contre la pauvreté et élaborent des stratégies pour y parvenir comme :

- encourager un contrôle local du tourisme ;
- offrir un financement à base communautaire ;
- aller vers des formes de tourisme alternatif (écotourisme, solidaire, communautaire) pour employer les personnes qui ont de faibles revenus et que l'argent reste dans le pays ;
- transférer les responsabilités et les pouvoirs des gestionnaires aux communautés ;
- accroître la capacité d'éducation dans la gestion du patrimoine et du tourisme ;
- développer des outils et des techniques nouvelles dans la gestion et la mise en valeur du patrimoine et du tourisme dans une perspective de développement durable ;
- considérer les paysages comme socioculturels plutôt que comme des paysages physiques ;
- mettre en valeur et exploiter le patrimoine culturel immatériel.

Il ne sera pas possible d'arrêter ni freiner le tourisme, en raison de l'enjeu économique trop important qu'il représente. De plus, les gens désirent voyager de plus en plus, le voyage étant devenu un but en soi. Il faut donc apprendre à composer avec le tourisme, et sensibiliser d'avantage les touristes pour qu'ils deviennent plus responsables. Mais toutes ses propositions, pour être efficaces doivent faire l'objet d'une bonne politique muséale et éco muséale.

3.4.- Pour la mise en place d'une politique éco muséale cohérente.

Faisant partie des stratégies de sauvegarde et de protection du patrimoine, le dictionnaire Larousse définit la muséification comme admettant deux acceptions. D'une part, elle désigne l'action de placer une œuvre dans un musée et d'autre part, elle désigne le fait de

⁶³ Camara A., Gestion

donner le caractère de musée à un endroit. En tant méthode, elle peut s'avérer une stratégie bénéfique dans son premier sens. La création d'un musée qui regroupe les objets matériels issus des savoir-faire traditionnels ou qui accompagne la réalisation de certains rituels peut se justifier comme élément de protection du patrimoine culturel immatériel.

Le Sénégal compte douze musées dont huit se trouvent dans la capitale. Malgré cette forte concentration des musées à Dakar, il est à remarquer que :

Le Sénégal est l'un des rares pays d'Afrique à ne pas avoir de Musée National et encore moins de Collection Nationale au sens de Réserve Nationale [...]. Le projet de Senghor avait une forte ambition concentrée sur le Musée des civilisations noires. L'étude a été effectuée, le personnel formé, mais le projet a été sacrifié par l'ajustement structurel [...]. Une Nation c'est un tout. On ne peut pas avoir qu'une vision rétrospective sur son passé. C'est-à-dire que l'idée d'un musée ethnographique classique n'a plus de sens. Si un jour il était question de créer un musée, ce serait un musée qui réponde aux 3 questions essentielles : Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Quels sont nos rêves et nos aspirations ? Le musée devrait être un endroit où les Sénégalais pourraient apprendre chaque jour un peu plus sur eux mêmes, mais un endroit où ils pourraient chaque jour apprendre un peu plus sur les autres. Ce serait un espace de contact ouvert et de synthèse.

Il convient en outre, de signaler que, le pays avec ses quatorze régions ne dispose que de quatre musées régionaux (Thiès, Podor, Saint-Louis et Joal Fadiouth) qui sont parfois oubliés ou même, considérés comme des dépotoirs d'objets anciens.

Depuis 1960, une vraie politique muséale n'a jamais abouti au Sénégal. Senghor avait l'idée de réaliser un musée dynamique. Abdoulaye Sokhna Diop, muséologue, dans un entretien accordé au magazine sénégalais la Gazette fait cette remarque :

« Dès l'indépendance, Senghor a eu cette idée. Aux années 64-65, avec le Festival mondial des arts nègres, les invités de Senghor notamment les afro-américains devaient retrouver des objets qui leur permettent de se ressourcer. C'est ce qui a été à l'origine chez Senghor de ce fameux musée dit « Dynamique ». Ce musée devait recevoir le temps du Festival et même après tout ce qu'il pouvait y avoir comme collection d'objets ayant trait avec le legs africain. Malheureusement, après le Festival, le musée s'est mué en autre chose. Pour autant, l'idée de musée n'a pas quitté Senghor. Il a eu l'idée d'un grand musée des civilisations noires à Dakar. C'est le musée anthropologique de Mexico-City qui l'a inspiré. C'est l'UNESCO qui l'a aidé à concrétiser l'idée. Mais jamais, ce musée n'a été réalisé. Le président Senghor parti, son successeur Diouf arrive et n'en parle plus, du moins. Quand le président Wade est arrivé, il a rouvert le dossier et l'a mis dans ses « 7 merveilles ». Mais ce que je puis dire c'est

que Wade a été trompé par ses « experts ». On a présenté entre 2004-2005 de prétendues maquettes qui ont l'air des stades de football. Dans le domaine des musées, l'architecte n'est pas aux premières loges. C'est le muséologue qui l'oriente [...] Il est temps qu'un musée national et des musées régionaux soient créés. Ce musée national, je le conçois dans un espace éco muséal, suffisamment grand de l'ordre d'une dizaine d'hectares ».

C'est précisément dans cette perspective que l'écomusée des pays Bassari qui répond à une demande des populations locales constitue une exception dans le système des écomusées.

3.5.- Les écomusées comme facteurs de développement culturel local.

« La modernisation, à laquelle aucune société n'échappe, ne doit pas occulter l'intérêt que représente le patrimoine comme vecteur de développement et de stabilité, tant pour nous que pour les générations futures ».

Au Sénégal, les richesses du patrimoine sont reconnues mais mal exploitées. Ces richesses sont considérées comme des opportunités de développement par la majorité des collectivités locales (88%), mais un constat clair est fait pour 82% d'entre elles, le patrimoine ne contribue pas suffisamment au développement local. En effet, des manques sont ressentis par la majorité des communes dans divers domaines. On enregistre 69% des collectivités locales insatisfaites de la sensibilisation des populations locales, 75% des populations mécontentes de la promotion et de la mise en valeur du patrimoine et enfin 56% souhaitant une amélioration des activités éducatives menées en liens avec le patrimoine culturel⁶⁴.

Toutes les collectivités locales engagées dans les actions autour du patrimoine n'ont pas de budget spécifique pour mener des programmes de conservation et de valorisation. Renforcer ce point pourrait faciliter la contribution des activités sur le patrimoine dans le but de promouvoir le tourisme culturel intégré.

3.5.1.- Enjeux des écomusées dans la mise en œuvre d'une action culturelle efficiente.

Les écomusées cherchent à faire découvrir le patrimoine culturel d'un territoire à ses habitants et à ses visiteurs. Ils permettent de diversifier l'offre culturelle à travers l'organisation de manifestations locales : spectacles et animations (théâtre, danses, musique...).

⁶⁴ UNESCO, Programme : « Tourisme, Culture et Développement en Afrique de l'ouest », 2004, 99p. p.20.

Même si les retombées culturelles des écomusées sur ses visiteurs sont évidentes, celles sur les habitants et la population locale sont capitales dans la perspective du développement local. En effet, la sauvegarde, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel immatériel dans les écomusées, notamment par sa présentation au public à travers la reconstitution d'évènements culturels, historiques, les récits d'objets liés aux pratiques culturelles, les démonstrations de savoir-faire, les publications restent les principales missions des écomusées et constituent l'impact culturel le plus évident⁶⁵.

Ainsi, l'écomusée reste le meilleur moyen d'explication, d'interprétation d'un territoire pour sa population. Il l'informe et la sensibilise à l'existence et à l'intérêt de son patrimoine. Les actions entreprises dans le domaine culturel permettent d'améliorer l'image qu'ont les habitants de leur propre territoire et de mettre en avant son dynamisme. L'écomusée peut donc être à l'origine d'une certaine fierté des habitants pour leur culture, leur région.

Cette retombée, en termes d'image, a de plus un impact sur l'identité culturelle et la cohésion sociale. La population locale devient petit à petit ambassadrice de son propre territoire, de sa propre culture.

Selon Sauty (2001), l'écomusée peut renvoyer également à une image positive du territoire hors de celui-ci grâce aux visiteurs extérieurs, et contribue à sa notoriété. Cela rend le territoire plus attractif, ce qui pourra être valorisé tant du point de vue touristique qu'économique. La valorisation du patrimoine culturel immatériel peut donc être considérée comme un investissement culturel, mais aussi social.

- **Enjeux sociaux des écomusées.**

Comme pour les retombées culturelles, les écomusées ont un impact direct sur l'emploi des populations locales. Ils jouent un rôle important dans le domaine de la formation et de la qualification professionnelle. C'est le cas des structures qui disposent d'atelier de production à l'instar de l'Atelier-Musée du Chapeau qui a mis en place des stages de formation en mode chapellerie destinés aux professionnels du spectacle et des artisans⁶⁶.

Certaines actions menées dans les écomusées, notamment les évènements festifs, génèrent chez la population participante, un sentiment d'appartenance à la communauté et une certaine

⁶⁵ ROTHISBERGER Fabien, Patrimoine et territoires : organiser de nouvelles coopérations. L'exemple des écomusées et musées de société, Collection « jeunes auteurs », n°9, 2006,103p.p.28.

⁶⁶ Rothlisberger F., 2006, op.cit., p.28.

cohésion sociale. Même s'il s'agit d'un impact difficilement évaluable, il se relève particulièrement important.

Par ailleurs, les financeurs de projet, les élus locaux et les collectivités territoriales sont souvent réticents à s'engager dans un projet mené dans un écomusée, car, au-delà de la dynamique culturelle ou sociale qu'il impulse, chacun s'interroge sur son impact économique réel. En effet, on a tendance à croire qu'il s'agit d'un investissement financier non rentable car ne créant pas d'activités.

Pourtant, les écomusées ne sont pas des structures indépendantes du milieu économique de leur territoire.

- **Enjeux économiques des écomusées.**

Le développement des écomusées relève de cette logique puisqu'ils allient l'entreprise culturelle et le musée. L'objectif est de protéger les petites entreprises de type artisanal qui ont accumulé des savoir-faire traditionnels à connotation culturelle en recourant à des formes de gestion où le souci de rentabilité est pris en considération.

Ces entreprises sont dotées d'un centre d'animation et d'interprétation de la population qui accueille les visiteurs et leur permet de découvrir un patrimoine jusque-là inconnu⁶⁷.

Dans plusieurs écomusées, la sauvegarde et la diffusion des savoir-faire s'organisent autour d'une nouvelle forme d'association liant économie et culture : les sites du patrimoine artisanal et de savoir-faire traditionnels. Ces lieux de fabrication et de production gardent vivants des procédés de fabrication antérieurs à l'ère industrielle.

D'un point de vue strictement financier, les écomusées ont à la fois des retombées économiques directes et indirectes.

Les effets économiques directs d'un écomusée englobent tous les flux financiers directement créés par celui-ci ; une partie d'entre eux concerne directement le milieu local. En effet, chaque écomusée, comme toute structure du territoire, joue un rôle dans l'économie locale, de par ses besoins, ses dépenses. Une partie de son budget de fonctionnement ou

⁶⁷ HENRIET Alain et PELLEGRIN Nicole, Le marketing du patrimoine culturel, Ed. La Lettre du cadre territoriale, 2003,152p.p.21.

d'investissement est directement réinjectée dans l'économie locale, via l'achat auprès d'entreprises du territoire de fournitures, de matériels, de produits⁶⁸.

Dans cet esprit, on comprend que les écomusées soient placés dans une démarche de valorisation économique de leur patrimoine.

Cela se traduit par exemple par la création d'ateliers de production intégrés au sein même des structures : les produits fabriqués sont vendus, généralement auprès des visiteurs, dans la boutique de l'écomusée.

L'activité génère donc un chiffre d'affaires pour l'écomusée, qui permet de rentabiliser souvent l'atelier de production, et participe à l'autofinancement de l'écomusée.

Le poids économique de cette activité peut se révéler important. Pour cela, Sauty donne l'exemple de l'écomusée des pays de l'Oise, qui a un chiffre d'affaire de deux cent quarante quatre mille euros (244.000 euros).

Ainsi, les produits traditionnels, et notamment les produits de terroir, trouvent aujourd'hui preneurs, bénéficient d'un second souffle ; des marchés se développent, alors que beaucoup de ces activités avaient été abandonnées pour des questions de rentabilité.

Au-delà des seules dépenses des structures, ce sont les effets indirects, par la présence de l'écomusée, qui génèrent le plus de retombées ; comme pour toute structure touristique, les clients effectuent, en effet, des dépenses en dehors de l'écomusée, sur le territoire, à l'occasion de leur séjour ou de leur visite : restauration, hôtellerie, achat de souvenirs. Il s'agit là des retombées indirectes.

On peut citer l'exemple de Marquèze, (Landes) autour duquel se sont implantés un village de vacances (150 lits), un hôtel (30 chambres) et un restaurant (300 couverts). Le maintien ou le développement d'hébergements, de restaurants, de petits commerces, génère des revenus notamment en milieu rural ou semi-rural⁶⁹.

Cependant, Alain Henriot et Nicole Pellegrin (2003) pensent que les exigences de la mise en valeur économique du patrimoine peuvent trahir le sens historique du patrimoine, le transformer en une vulgaire attraction soumise aux lois du spectacle et du divertissement. Nous pouvons citer à titre d'exemple celui du Carrousel du Louvre : le musée est devenu un lieu d'échanges, de communication et de commerce avec son ensemble de 40 000 m², dont 8 300 de boutiques et de restaurants et 7 500 de salons d'expositions. Sur ce plan, le Louvre

⁶⁸ SAUTY François, Écomusées et musées de société au service du développement local, utopie ou réalité ? N°3-Collection « jeunes auteurs », Source, Centre national des ressources du tourisme en espace rural, 2001, 109p pp.15-16. .

⁶⁹ Rothlisberger F., 2006, op.cit., p.26. .

aménagé et agrandi a vu sa fréquentation doubler entre 1989 (3 millions de visiteurs) et 1994 (6 millions de visiteurs), mais plusieurs visiteurs sont attirés par le commerce que par le musée⁷⁰.

En effet, le patrimoine culturel est tellement divers qu'il touche toutes les catégories d'expression de la population. Il est devenu une prestigieuse vitrine des collectivités. Il est plus valorisant pour un élu d'inaugurer une institution patrimoniale (écomusée) ou un édifice restauré qu'un centre de traitement des ordures ménagères ou une station d'épuration.⁷¹

- **Enjeux politiques des écomusées**

Hugues de Varine (1992) affirme que l'écomusée est un instrument de participation populaire à l'aménagement du territoire et au développement communautaire.

Il est également un instrument de démocratie directe, qui permet l'échange, le débat, la confrontation d'idées pour parvenir à des solutions collectives. Lieu d'expression et de prise en main de sa destinée par un collectif qui entend maîtriser de façon libre et responsable les problèmes posés au niveau local. L'objectif de préserver et mettre en valeur un patrimoine devient l'une des missions d'un lieu dont la visée est bien plus large. La gestion par un collectif de représentants d'associations vise à asseoir une conscience critique collective au service du développement communautaire.

La population locale est donc non seulement objet, mais sujette de l'institution ; non seulement publique, mais actrice de l'action et de l'animation⁷².

L'écomusée contribue à animer la vie politique locale tout en résolvant des conflits entre la municipalité et l'opposition municipale. Toutefois, la divergence disparaît et peut se transformer en union sacrée dès qu'apparaît un acteur important du site, à savoir les professionnels. Ces derniers mènent des actions ou des programmes de recherche ou de valorisation sur des espaces naturels, des espèces animales ou végétales particulières ; certains écomusées ont ainsi des retombées environnementales.

- **Enjeux environnementaux des écomusées**

⁷⁰ Henriet A. et Pellegrin N., 2003, op.cit., p.21

⁷¹ Awa NDIAYE, Mémoire, « Valorisation du patrimoine culturel immatériel au Sénégal : Proposition d'un projet d'écomusée à Fatick. » Master en Développement, Université Alexandrie, Avril 2013.

⁷² Chaumier S., Des musées en quête d'identité, Ecomusée versus technomusée, Paris, L'harmattan, 2012, p.105.

Dans la région de Poitevine, l'écomusée du Marais Breton-Vendéen contribue à la sauvegarde d'un milieu naturel riche et fragile grâce à la connaissance scientifique de ce milieu (nature et fonctionnement de l'écosystème) et au programme d'expérimentation mis en place (moyens d'assainissement, choix de pratiques agricoles adaptées, gestion de la biodiversité). Autre exemple, en termes de préservation paysagère, l'écomusée du Marais Salant, a pour sa part permis l'abandon de l'utilisation de pneumatiques usagés pour recouvrir les bâches dans les exploitations salicoles⁷³.

En effet, les résultats expérimentaux de ces écomusées ont permis de mieux connaître le milieu, son évolution et les facteurs qui l'influencent. Ce qui constitue une base à l'élaboration de nouvelles pratiques agricoles, plus respectueuses de l'environnement.

Compte-tenu de la transversalité de leurs champs d'actions, les écomusées ont donc un impact fort sur le territoire. Le rôle d'éveil et de pédagogie n'est pas négligeable non plus.

➤ **Enjeux pédagogiques des écomusées**

Parmi ses missions, le volet pédagogique figure en bonne position. En effet, accueillant un public divers et diversifié, les écomusées offrent et développent de nombreuses activités avec les jeunes publics, scolaires et autres. Entre autre, nous pouvons citer les animations à la journée qui peuvent être combinés avec les visites du site par le biais d'exposition..., et la participation à des ateliers pédagogiques.

Ces activités sont un prétexte et un moyen pédagogique de l'écomusée pour initier le jeune public au patrimoine, à la transmission d'un art de vivre, de respect des valeurs dégagées : respect d'autrui, de son travail, de son art. Parmi ces dites animations, figure en bonne place les journées du patrimoine qui traduisent une volonté de sensibiliser la population et surtout les jeunes aux efforts qu'ils doivent entreprendre en faveur du patrimoine⁷⁴.

La sensibilisation des enfants contribue directement ou indirectement à sensibiliser, alerter leurs parents.⁷⁵

Les classes du patrimoine sont aussi des animations de l'écomusée à caractère pédagogique. Les classes du patrimoine sont des classes transplantées pendant une semaine sur un site présentant un intérêt patrimonial et pouvant accueillir un groupe de scolaires.

⁷³ Rothlisberger F., 2006, op.cit., p.29.

⁷⁴ Henri et A. et Pellegrin N., 2003, op.cit., p.24.

⁷⁵ Awa NDIAYE, Mémoire, « Valorisation du patrimoine culturel immatériel au Sénégal : Proposition d'un projet d'écomusée à Fatick. » Master en Développement, Université Alexandrie, Avril 2013.

Les classes du patrimoine proposent aux élèves et aux enseignants de vivre une expérience originale avec des personnes justifiant d'une compétence professionnelle dans les domaines du patrimoine, sur la base alliant activités pédagogiques et activités culturelles sur le terrain. L'activité de la classe est définie en référence à un projet éducatif qui associe l'équipe pédagogique, d'une part, la collectivité territoriale et/ou l'organisme responsable de la conservation et de l'animation du patrimoine au sein de l'écomusée, d'autre part.⁷⁶

Structures patrimoniales par essence, les écomusées et musées de société en cherchant à faire découvrir le patrimoine des territoires aux habitants et aux visiteurs, diversifient l'offre culturelle et les modes d'accès en travaillant en complémentarité avec les musées d'art.

➤ **Ecomusée et expression culturelle. Objets / médications rituelles et exorcismes**

Les arts et pratiques thérapeutiques des sociétés traditionnelles africaines ont été depuis des années considérés comme des « sociothérapies » dans le sens où ils ne s'adressent pas à un individu mais à toute une collectivité, et ou groupe dont est issu le patient. L'aspect « magico-religieux », qui reliait toutes les maladies plus ou moins à une dimension surnaturelle était plus mis en exergue occultant ainsi l'aspect pratique et la dimension biochimique de la médecine africaine.

Les origines de cette méprise remonteraient aux travaux des anthropologues occidentaux ayant séjournés dans le continent et qui avaient côtoyés des guérisseurs. Etrangers aux dites pratiques et arts de guérisons, leurs écrits auraient biaisés la réalité et une fausse interprétation et partant avaient été sous-estimés, comme le témoigne Edgerton (1979), dans l'Afrique précoloniale « *la croyance aux phénomènes surnaturels coexistait avec celle d'une relation de cause à effet. Cependant, seule la croyance surnaturelle a été caractérisée de traditionnelle et assimilée à la médecine africaine* ».

Suite à un inventaire d'une centaine de différentes maladies des Techiman bono au Ghana, Warren (1979), est arrivé à la conclusion selon laquelle ces derniers ne faisaient aucune articulation entre les maladies et le système magico-religieux. Au contraire, ils attribuaient des causes naturelles aux maladies. Les mêmes constatations ont été faites par Spring (1980). En effet, ce dernier a constaté que chez les Luvale en Zambie « *ceux-ci attribuaient des*

⁷⁶ Henri et A. et Pellegrin N., 2003, op.cit., p.101.

*causes naturelles à la plupart des maladies sans faire allusion aux esprits»*⁷⁷Cette interprétation naturelle de la maladie demeure actuelle comme en témoignent les propos de Koromack, saltigué, les causes de la folie sont multiples, la maladie mentale peut aussi avoir des causes économiques. Si quelqu'un est riche, qu'il fait des affaires et perd de l'argent, il peut tomber gravement malade tant physiquement que mentalement. De même, dans un ménage polygame, une femme abandonnée peut tomber malade⁷⁸. En effet, la causalité surnaturelle n'était et n'est donc pas la plus utilisée dans les thérapies traditionnelles africaines, les conditions sociales et biologiques participent grandement aux causes d'une maladie. Ceci est d'autant plus pertinent que des récents travaux ont montré l'existence d'une tradition matérialiste chez les africains, et particulièrement d'une indifférence religieuse dans des sociétés rurales, (Messi ,1990).⁷⁹

Comme les autres peuples, le continent africain possède un ensemble de connaissances, pratiques et techniques thérapeutiques des maladies bien élaborées et les moyens d'y remédier. Toutefois, il convient de signaler qu'une maladie à soigner n'est pas toujours le signe d'une affection sociale à guérir, elle ne le devient que lorsque sa durée inaccoutumée, sa brusque apparition ou son aggravation, son évolution atypique et surtout sa répétition chez le même individu ou dans le même groupe domestique, mobilise l'angoisse des autres et fait surgir la question d'où vient-elle ? Ce seuil de l'angoisse au-delà duquel se profile les interprétations magico-religieuses est aussi le seuil de l'usage social de la maladie comme l'explique Zempleni (1982)⁸⁰. Cette quête de sens n'est pas spécifique aux africains, on retrouve les mêmes attitudes chez les patients occidentaux, comme l'ont montré les travaux de François Laplantine (1986)⁸¹ et Sylvie Faizang (1989).⁸²

4- La Politique sanitaire du Sénégal.

⁷⁷ SPRING, A. (1980). *Epidemiology of spirit among the Luvalerwomen in ritual and symbolic roles* New-York plenum press.

⁷⁸ NATHAN, T. HOUKPATIN, L. (1996). *La parole de la forêt initiale*. Paris , Odile Jacob

⁷⁹ MESSI, E. (1990). *L'indifférence religieuse dans certaines sociétés négro-africaines d'hier et d'aujourd'hui*, thèse de Doctorat Paris Sorbonne, cité dans « Les thérapies africaines revisitées » in *Le journal des psychologues*, Mai 1997, N° 147.

⁸⁰ ZEMPLIENI, A. (1982). *Anciens et nouveaux usages sociaux de la maladie en Afrique*. *Archives des sciences sociales de la religion* 54. 11. pp 5-19.

⁸¹ LAPLANTINE, F. (1986). *Anthropologie de la maladie*. Paris, Payot.

⁸² FAISANG, S. (1989). *Pour une anthropologie de la maladie en France, un regard africaniste*. *Cahier de l'homme*, EHESS, Paris.

La politique de santé trouve son fondement dans la Constitution Sénégalaise qui garantit le droit à la santé en son article 8 et en son article 17 qui stipulent «...L'Etat et les Collectivités publiques ont le devoir de veiller à la santé physique et morale de la famille et, en particulier, des personnes handicapées et des personnes âgées. L'Etat garantit aux familles en général et à celles vivant en milieu rural en particulier l'accès aux services de santé et au bien être... ».

La politique de santé reste basée sur les soins de santé primaires et prend en compte les engagements internationaux du Sénégal vis-à-vis des organisations sous régionales, régionales et mondiales en matière de santé dont les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).⁸³

Cette politique s'articule autour des points suivants :

- L'accès aux soins de santé de qualité garanti à toute la population quel que soit le statut socio-économique ;
- L'approfondissement de la décentralisation et de la gouvernance sanitaire locale ;
- La promotion de la couverture de l'assurance du risque maladie ;
- La protection des groupes vulnérables ;
- Le renforcement du partenariat public-privé ;
- La promotion de la multisectorialité ;
- L'alignement de l'aide extérieure aux priorités sanitaires nationales ;
- La culture de la gestion axée sur les résultats.

Dans une perspective de prévention et de promotion de la santé, les responsables de la santé ont lancé au mois de janvier 2009, le Plan National de Développement Sanitaire (Pnds) 2009-2018.

Ce plan a été élaboré selon une approche participative avec une implication de tous les acteurs du secteur : les professionnels de la santé, les secteurs partenaires de la santé, la société civile, le secteur privé, les collectivités locales et les partenaires au développement. Il se propose de trouver des solutions aux différents problèmes du secteur par le renforcement du système de santé, l'accroissement de l'accès à des soins de qualité, une réelle promotion de la santé et la promotion d'une bonne approche multisectorielle pour la prévention des maladies.⁸⁴ Et pourtant, malgré ses prouesses, la médecine traditionnelle reste quasi inexistante du fait du

⁸³ Plan National de Développement Sanitaire (Pnds) 2009-2018, Ministère de la Santé et de la Prévention.

⁸⁴ Plan National de Développement Sanitaire (Pnds) 2009-2018, Ministère de la Santé et de la Prévention.

vide juridique. Depuis l'indépendance, le Sénégal ne dispose pas d'une législation qui puisse favoriser la médecine traditionnelle dans le dispositif sanitaire national pour le bien-être des populations surtout celles vivant dans les zones rurales.

4.1.- Médecine traditionnelle et divination.

« Dans les croyances et systèmes de pensée d'Afrique Noire, aucune place n'est faite à ce que nous nommons le profane''.

G. DIETERLEN

En Afrique, se côtoient deux types de maladies. Celle dite naturelle ou de l'hôpital et celle dite indigène qui relève des pratiques thérapeutiques traditionnelles. Les malades issus des hôpitaux sont soignés à l'aide de pratiques et médicaments des « blancs » prodigués par des personnes ayant fait de hautes études universitaires dans le domaine sanitaire. Dans certaines contrées ces derniers sont inconnus et les structures sanitaires sont quasi inexistantes. C'est pourquoi, dans ces zones, le recours à la médecine traditionnelle, aux guérisseurs, ou tradi-praticiens devient le premier réflexe pour le malade.

« La médecine traditionnelle peut être définie comme la combinaison globales des connaissances et pratiques, explicables ou non, utilisées pour diagnostiquer, prévenir ou éliminer une maladie physique, mentale ou sociale, et pouvant se baser exclusivement sur l'expérience et les observations anciennes transmises de génération en génération, oralement ou par écrit »⁸⁵

En Afrique, cette définition est plus vaste car s'y ajoute le « concept originel de la nature qui inclut le monde matériel, l'environnement sociologique, qu'il soit vivant ou mort et les forces métaphysiques de l'univers ».⁸⁶ Elle est appelée en Asie médecine indigène.

Elle est répandue au monde. La huitième réunion du programme général de travail, couvrant la période de 1990-1995, l'OMS a redéfini la médecine traditionnelle comme comprenant des

⁸⁵ OMS, 1978 et 1991.

⁸⁶ SOFOWORA Abayomi, Plantes médicinales et médecine traditionnelle d'Afrique.

pratiques thérapeutiques existant souvent depuis des centaines d'années, avant le développement et la diffusion de la scientifique, et étant toujours appliquées aujourd'hui.

Ces pratiques varient largement en accord avec l'héritage socioculturel des différents pays.⁸⁷

En Afrique, la médecine traditionnelle est souvent accompagnée par des séances divinations. Comme pour la médecine moderne avec les visites préliminaires, ces séances revêtent une importance capitale car permettent de diagnostiquer le patient. Elles peuvent se faire de plusieurs manières. Mais elles ont toutes un objectif, déceler le mal du patient pour faciliter sa prise en charge, sa guérison.

S'exprimant lors de la Conférence internationale sur la médecine traditionnelle, pour les pays d'Asie du Sud-Est, en février 2013, le Directeur général de l'OMS, le, Dr Margaret Chan, avait affirmé que « les médecines traditionnelles dont la qualité, la sécurité et l'efficacité sont avérées, participent à la réalisation de l'objectif de donner à tous un accès aux soins. Pour plusieurs millions de personnes, les médicaments à base de plantes, les traitements traditionnels et les praticiens traditionnels constituent la principale voire l'unique source de soins de santé. Ces soins sont proches des gens et faciles d'accès et financièrement abordables. Ils sont également culturellement acceptables et un grand nombre de personnes leur font confiance. Le caractère financièrement abordable de la plupart des médicaments traditionnels les rend d'autant plus attrayants à l'heure où les frais de santé explosent et où l'austérité est quasiment universelle. La médecine traditionnelle apparaît également comme un moyen de faire face à l'inexorable montée de maladies chroniques non transmissibles »

A- La médecine traditionnelle et ou médecine secondaire et médecine moderne : Définitions et différences,

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la médecine traditionnelle comme étant ; « la somme totale des connaissances, compétences et pratiques qui reposent sur les théories, croyances et expériences propres à une culture et qui sont utilisées pour maintenir les êtres humains en bonne santé ainsi que pour prévenir, diagnostiquer, traiter et guérir des maladies physiques et mentales ».

Elle admet un double aspect qui pousse l'être humain à maîtriser sa vie et à s'affirmer dans son environnement. Elle est subdivisée en deux catégories : D'une part la médecine familiale qui use de l'ensemble des recettes accessibles à tous pour un soulagement rapide d'affections

⁸⁷ OMS, 1978 & 1991.

bénignes et d'autre part celle dite experte qui englobe les recettes très complexes qui constituent les traitements appliqués aux maladies graves.

La médecine traditionnelle tout comme celle dite moderne ont toutes deux l'objectif de guérir et ou de prévenir une maladie. Toutefois, ces deux types de médecines diffèrent aussi bien de par la conception des causes et l'approche de la guérison ainsi que les méthodes utilisées pour soigner et ou traiter les patients. Si le principe de base de la médecine moderne repose sur les résultats issus d'expériences et d'expérimentations, entraînant des causalités résultantes d'agents physiopathologiques (micro-organisme, substance nocives, etc), celle dite traditionnelle voit autrement l'homme comme étant une « entité somatique » et « extra-matérielle » intégrale. Ainsi, pour la plupart des pays du tiers-monde les causes d'une maladie peuvent être d'origines surnaturelles donc émanant de la colère des dieux, des ancêtres, de mauvais esprits, d'effets de sorcellerie, de possession spirituelle, ou encore la présence d'agents étrangers au corps humains. Cette dernière se focalise surtout sur l'aspect psychologique de la maladie contrairement à celle dite moderne.

Lieu est de passer en revue les notions d'« homme », de santé et de maladie dans la conception africaine du terme. Aussi bien la médecine traditionnelle ou moderne, toutes deux s'appliquent et ont pour objet l'Homme.

Dans le concept africain, l'homme est un organisme évoluant dans un contexte mue par des rapports sociaux, cosmiques, et spirituels. Il est constitué d'éléments intégrés à chacun de ces trois ordres et de même nature qu'eux, les uns périssables, les autres impérissables. Son cycle biologique débute avec l'intégration de ces éléments constitutifs autour d'un principe de personnalisation. Il s'achève avec la dislocation du composé humain, qui offre la possibilité d'un nouveau destin et d'une nouvelle réincarnation. En effet, tous les éléments constitutifs de l'homme sont rassemblés avant la naissance et se prolongent après la mort, qui est la première création de Dieu. La vie, en faite, n'est qu'un bénéfice de la mort. Dans la pensée profonde de l'Afrique, l'homme est un « TOUT ». Un « TOUT » en rapport avec tout ce qui est terrestre, extraterrestre et cosmologique.

L'homme « conventionnel » se définit comme un être vivant formé d'appareils organiques, de tissus, de cellules ; les cellules formées d'organites cellulaires etc. ;

La santé selon l'OMS se définit comme un état de complet bien être physique, mental et social, et ne consiste pas en une absence de maladie ou d'infirmité. La santé est définie dans

la tradition comme un équilibre proportionnel qualitatif et quantitatif entre les différents éléments de l'homme et tous les composants de la communauté dans laquelle l'individu réside ; entre l'homme et ses relations verticales qui vont depuis l'ancêtre fondateur, jusqu'aux descendance futures.

La médecine traditionnelle qui est définie comme la somme des connaissances, compétences et pratiques qui reposent sur les théories, croyances et expériences propres à une culture et qui sont utilisées pour maintenir les êtres humains en bonne santé ainsi que pour prévenir, diagnostiquer, traiter et guérir des maladies physiques et mentales⁸⁸ est qualifiée de médecine "parallèle ou "douce".

Depuis des milliers d'années, les praticiens ont beaucoup apporté à la santé humaine, surtout en tant que prestataires de soins de santé primaires au niveau communautaire. Malgré la modernité, elle reste très populaire dans le monde.

En effet, le premier aspect de la différence entre médecine traditionnelle et celle dite « médecine de preuves » est la sémantique. Aux États-Unis et dans les pays anglo-saxons, la terminologie utilisée est « *complementary and alternative medicines* ». En France se côtoient de nombreuses appellations : médecines parallèles, douces, alternatives, traditionnelles, naturelles, holistiques, entre autres.

L'emploi de « Médecine parallèle », renvoie à deux « corpus de connaissances et/ou deux systèmes de soins fonctionnant indépendamment l'un de l'autre, avec des degrés d'efficacité et de savoirs médicaux comparables. Cela suppose le choix du patient à les utiliser exclusivement ou alternativement.⁸⁹

La « Médecine douce » renvoie explicitement à une thérapie agressive de la médecine conventionnelle, justifiant ainsi l'appellation « Médecine douce » qui respecte le fonctionnement naturel du corps, et cherche à guérir par les plantes et des techniques manuelles.⁹⁰

De même, par « médecine alternative », certains entendent et/ou proposent un corpus de théories, de savoirs et de pratiques de soins susceptibles de prendre le relais ou de supplanter une démarche thérapeutique classique quand elle est en échec. Le plus souvent ses praticiens ne sont pas médecins. La notion de médecine alternative ne semble pas être utilisée dans les

⁸⁸ OMS

⁸⁹ Ibid.

⁹⁰ OMS, Centre des médias, mai 2003.

pays de médecine traditionnelle où le système de soins organisé sur le mode des savoirs et de la consommation occidentale est encore minoritaire.

La « médecine holistique », du grec *holè*, « totalité », consiste à prendre en compte et à traiter la personne dans toutes ses dimensions. On l'oppose à la médecine trop rapide ou fragmentée ne visant que le symptôme, surtout celle du spécialiste réputé ne traiter qu'un organe ou une dysfonction précise. L'approche holistique est le principe idéal de la médecine générale qui la désignerait le plus souvent par « médecine globale..... ».⁹¹

Les « médecines complémentaires » sont appuyées le plus souvent sur le socle des savoirs et des pratiques médicales officiellement enseignées et reconnues par le système de protection sociale. Leur objet est d'améliorer, d'enrichir, de réorienter parfois les stratégies habituelles de traitement. Moins que de rupture, il s'agit, notamment pour les médecins pour lesquels ce concept est particulièrement bien adapté et accueilli, de compléter harmonieusement la panoplie des moyens de soigner.

Dans toutes les parties du monde et à toutes les époques, le malheur et la répétition du malheur, dont la maladie, la souffrance psychique, la folie, ont toujours été aussi pris en charge soit par des pratiques religieuses (exorcisme, méditation, confession, pèlerinage), soit par des pratiques de sorcellerie. À côté du modèle médical enseigné et validé sur la base des méthodes scientifiques « reconnues » persistent ceux qu'on pourrait appeler les « guérisseurs irrationnels ».

Leur efficacité dépend de trois conditions qui doivent être réunies : que le malade croit que le guérisseur va le guérir, que le guérisseur croit qu'il peut guérir son malade, que la méthode thérapeutique soit acceptée par le milieu social où vivent le malade et le thérapeute. *« Un patient est malade en fonction des représentations qu'il se fait de la santé et de la maladie, et celles-ci sont en grande partie culturelles. La santé n'est pas qu'un état subjectif, une sensation physique ou psychique, c'est aussi un fait social, un état construit, un fait de culture. C'est le groupe social, en fonction de sa culture, donc de sa représentation du monde, qui définit le normal et le pathologique. Il propose aussi des étiologies et des thérapies spécifiques selon les cas. Par conséquent, un comportement peut être considéré comme pathologique dans une société donnée (par exemple la transe dans les sociétés*

⁹¹ <http://www.cairn.info/revue-les-tribunes-de-la-sante-2007-2-page-79.htm#s1n3> consulté le 05/08/2015.

occidentales modernes) et normal dans une autre (par exemple, les transes rituelles dans certaines sociétés africaines, comme celles qui pratiquent le vaudou (Togo, Bénin, Ghana... exporté à Haïti ou au Brésil). Bien qu'exceptionnel, cet état est modelé culturellement et a une fonction sociale et religieuse : c'est le signe de la transmission d'un message pour le groupe par un esprit »⁹²

Dés lors que les pratiques « médicales » restaurent, protègent ou améliorent réellement la santé, c'est de la médecine. Si donc une concurrence apparaît sous ces appellations, elle est peut-être sous-tendue par des divergences ou même des différences sur ce qu'il s'agit de soigner, sur la complétude de l'objectif à atteindre, sur la plus ou moins grande inscription de la maladie et du traitement dans la culture et la vie du sujet. C'est alors que l'on peut comprendre que la méthode d'évaluation de la médecine basée sur les preuves ne peut saisir que la partie étroitement objectivable des symptômes et de la maladie formalisés, ce qui risque de décourager beaucoup de praticiens et de pousser, parfois par défaut, des patients vers des acteurs de santé de moins en moins médecins, aux compétences improvisées mais à l'approche holistique.⁹³

B- Les différentes institutions sanitaires traditionnelles du Sénégal.

Outre les institutions sanitaires clandestines, le Sénégal compte des unités sanitaires traditionnelles reconnues par l'Etat. Ces hôpitaux allient souvent la médecine traditionnelle et celle dite moderne car on retrouve dans ces dites entités un personnel issus des institutions sanitaires classiques. Ces derniers viennent souvent accompagner les guérisseurs et ou sont en stage pour percer le mystère thérapeutique traditionnel. Parmi ces unités sanitaires nous pouvons citer le :

- **Centre Expérimental des Médecines Traditionnelles (Cemetra).**

Situé dans la région de Fatick le Centre Expérimental des Médecines Traditionnelles (Cemetra) a été fondé en 1989, Communément appelé centre Malango, le centre reçoit en moyenne et par an, trois mille patients et a servi plus de soixante dix mille familles en provenance des cinq continents. Cette entité sanitaire allie médecine moderne et médecine traditionnelle et constitue, pour les cinq cent cinquante (550) guérisseurs membres de

⁹² Bernard UGEUX in « La dimension anthropologique de l'accueil du patient ».

⁹³ Les Tribunes de la santé, 2007/2 (n° 15), Pages, 120, Revue co-éditée par les Éditions de Santé, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), Pages 79 – 94.

l'association Malango, un moyen de revalorisation de leur patrimoine ancestral, de leur culture et de leur art de guérir.

Les compétences de ces tradi-praticiens sont sollicitées contre les maladies digestives, socioculturelles, orthopédiques, endocriniennes, urogénitales, gynéco-obstétricales, mentales, les infections sexuellement transmissibles, les dermatoses, entre autres. Les résultats obtenus sont jugés très satisfaisants car, selon le docteur M. Gbodossou, responsable dudit centre des recherches ont permis de savoir que 65% des malades qui fréquentent ce centre sont guéris et 25% ont une amélioration quantifiable ce qui correspond à 90% de bons résultats. Ces chiffres montrent l'importance et le rôle que cette entité joue dans la politique sanitaire sénégalaise et sous régionale. Compte-tenu des résultats et surtout la qualité des services que Malango offre, il peut légitimement rivaliser avec les structures conventionnelles de santé au niveau international. Les malades rencontrés lors de nos visites de terrains nous conforte et montre l'importance que lui accorde les populations qui viennent de tous les coins du pays pour se faire soigner. Toutefois, ce secteur souffre d'une léthargie institutionnelle. Bien que bénéficiant du soutien politique et administratif, le manque de cadre légal constitue l'un des maux majeurs. Et ouvre une porte aux spéculations les plus folles.

- **L'hôpital traditionnel de Keur Massar.**

Situé à vingt-cinq (25) km de Dakar, l'hôpital traditionnel de Keur Massar a été créé en 1987 par le Docteur Yvette Parès. Cette structure propose ses consultations. Telle que les maladies sexuellement transmissibles (MST), les maladies du système nerveux, d'obésité, de paludisme, etc.

Cet établissement sanitaire a choisi de faire un retour aux sources aussi bien au niveau de la structure avec des bâtiments simples, adaptés au mode de vie et à l'environnement du pays, ensuite sur le fond en assurant totalement la préparation des médicaments traditionnelles qui lui sont nécessaires pour les traitements des diverses maladies.

Cette structure a à son sein un laboratoire d'analyses et de transformation de plantes médicinales pour élaborer les traitements prescrits par ses thérapeutes.

A leur arrivée, les patients sont orientés vers un guérisseur selon leur maladie. En effet, cette structure polarise des guérisseurs spécialisés dans plusieurs domaines allant de la psychiatrie, en passant par les dermatologues etc.

Outre le laboratoire, les patients après leurs consultations peuvent s'approvisionner au niveau de la pharmacie. Ces médicaments, sont élaborés en conformité avec l'esprit et selon les

normes de la médecine africaine multiséculaire. Selon la fondatrice Dr PERES, ces phyto-médicaments ont le mérite de contribuer à bâtir les fondements d'une indépendance pharmaceutique de l'Afrique.

Les plantes sont récoltées, débitées, séchées puis réduites en poudre pour être stockées dans le laboratoire. Elles proviennent de trois sources d'approvisionnement : le jardin botanique de l'hôpital, le marché, les vergers environnants ainsi que la brousse. A partir de ces plantes, le laboratoire de l'Hôpital produit une quarantaine de médicaments à la composition souvent complexe, dont certains disponibles sous différentes formes : poudre, tisane, sirop, pommade...

Ces médicaments sont produits pour lutter contre les divers troubles comme la fièvre, la diarrhée, les arthralgies, etc. Ils jouent aussi un rôle curatif ou préventif pour les maladies infectieuses bactériennes, virales, mycosiques, parasitaires qui peuvent survenir suite à une l'infection.

Comme toute forme de pratiques thérapeutiques traditionnelles, le volet psychologique du patient est aussi pris en compte par les guérisseurs.

C'est pourquoi, dès la première consultation le praticien use du verbe encourager, apaiser, rassurer, le patient afin d'enclencher les forces de guérison. Réconforté, le patient sera dans les dispositions de poursuivre le traitement long soit-il jusqu'à la guérison totale.

4.2- Médecine traditionnelle une expression plurielle au Sénégal.

Compte tenue de la position géographique et des influences, les pratiques thérapeutiques diffèrent d'une localité à une autre, d'une zone à une autre, d'une communauté à une autre.

Si dans le nord du pays l'expression thérapeutiques est influencée par la religion musulmane. Beaucoup de guérisseurs font certes recours aux plantes aussi use du verbe. Le champ ésotérique est plus visible. Avec l'utilisation d'amulettes, et de potion à base coranique. Les rituels sont moins denses contrairement chez les diolas (Sud) et sérères (centre). Fondièrement animistes, les religions traditionnelles subsistent jusqu'à présent dans ces zones où ont note une forte présence de sacrifices d'animaux et une forte utilisation de plantes. Avec une forte croyance aux dieux et aux divinités, les rituels sont jalonnés de chants et de danses, d'immolations d'animaux dans les autels et lieux de culte. Ces actions ne sont pas fortuites car permet d'ouvrir une brèche entre les initiés et les ancêtres et aussi d'accéder aux dieux afin de les solliciter en vue trouver des solutions pour la résolution de problèmes d'ordre

psychologique, psychique ou thérapeutique etc. On retrouve les mêmes pratiques chez les Lebou (cap-vert / ouest) à travers le Ndeup.

- **Chez les sérères (rituels du xoy).**

Le Xoy qui signifie Appel ou convocation est une cérémonie divinatoire chez les Sérères. Il est organisé traditionnellement à l'approche de la saison des pluies. Durant une longue veillée nocturne, les « Saltigués » maîtres-voyants se succèdent dans le cercle qui leur est réservé pour délivrer, au rythme des tam-tams, leurs prédictions à une assistance en délire. Le Xoy est censé apporter des réponses aux questions existentielles que se pose, avec anxiété, la communauté : y'aura-t-il des pluies en abondance ? Quels sont les fléaux et maladies qui menacent la population ? Quels en sont les remèdes ? Etc.

- **Divination comme moyen de prévision pluviométrique.**

Les sérères sont une ethnie très attachée à leur culture et à leurs traditions. Parmi lesquelles le Xoy qui est une cérémonie nocturne durant laquelle les « Saltigués » font des prévisions et des prédictions notamment dans le domaine agricole. Le xoy qui signifie Appel en langue sérère est un legs des ancêtres il n'appartient pas aux Saltigués mais concerne toute la communauté. Non seulement, des prédictions sont faites mais des offrandes aussi sont prodiguées pour endiguer, écarter le mal, le malheur ou les maladies. Investis de pouvoirs, ils peuvent provoquer à l'aide d'incantations la tombée de la pluie. Ce qui naturellement impacte sur la vie de la communauté dont la majorité vit au dépend et au rythme des saisons des pluies surtout de l'abondance pluviométrique qui est synonyme de bonne récolte.

Outre ces canaux empiriques, le mode opératoire des saltigués est aussi basé sur l'observation des données géographiques et astrologiques tels que les étoiles et les nuages mais aussi la faune particulièrement les granivores. La position géographique d'une étoile dans le ciel participe grandement à la prévision. En effet, selon certains maîtres-officiants, quand cet astre est visible à l'Est et s'y maintient durant des jours cela augure d'une mauvaise saison des pluies. Contrairement, si la même étoile séjourne à l'ouest, c'est une certitude pour les saltigués d'avoir un bon hivernage. De même, le comportement des oiseaux peuvent aussi annoncer l'hivernage. Si le chant du granivore nommé « Poud », annonce le début de la saison des pluies, le raisonnement et ou l'entente de son roucoulement est un des signaux qui annoncent la tombée de l'eau dans moins d'une semaine.

La flore aussi constitue un des canaux pour prédire les saisons. En effet, les baobabs symboles de la savane est un aussi un baromètre pour annoncer l'approche de la pluie. L'apparition des feuilles de cet arbre et ou les fruits d'un autre arbre appelé « gang » sont des signes

annonceurs de l'installation l'hivernage. De même, la poussée de l'herbe après seulement deux jours suite à un arrosage même anodin d'un endroit ou entité est aussi signe de l'installation de la saison des pluies. Dans ces cérémonies, les saltigués font preuves de certitudes sans égales de leurs prédictions.

- **Chez les Diolas.**

Les Joola constituent, avec 300 000 habitants, soit environ 4 % de la population sénégalaise, la principale ethnie de Casamance, région forestière que caractérisent un particularisme fortement revendiqué vis-à-vis des régions septentrionales du Sénégal et un isolement géographique relatif, puisque la Gambie la sépare du reste du pays.

L'islamisation du Sénégal vers les du XXe siècle n'a pas touché toute l'étendue du territoire. Ainsi, certaines entités comme la région sud ont su conserver la quasi-totalité de leurs pratiques rituelles qui peuvent être d'ordre religieux social ou thérapeutique.

Parmi ses rituelles nous pouvons citer :

- Le boukout ou bukut, manifestation folklorique qui marque le passage de l'adolescence à l'adulte. Elle a lieu parfois tous les 20 ans.
- Le kamagegne ou fête de la récolte
- Le jambadon, cérémonie de circoncision.
- Kañaalen ou rite de la fertilité.

Pour ce qui est de notre étude, nous avons opté pour le Kañaalen ou rituel de la fertilité. Une telle option trouve son origine dans le fait que la femme en pays Diola occupe une place importante. Non seulement, elle est l'être qui est chargé d'assurer la survie de la communauté en enfant mais aussi par le biais de son travail surtout champêtre nourrit la société.

Leur participation physique et symbolique à l'activité économique est essentielle : elles apportent leur force de travail dans le cadre d'une division des tâches, peuvent avoir leur propre rizière, disposent généralement d'un grenier personnel.

Ce rituel est donc destiné à préserver la reproduction du groupe, est au fondement de la vie sociale des femmes joola ou Diola. Il est l'un des quatre grands rituels collectifs, eluñey, et le seul qui appartienne en propre aux femmes.

Elle a lieu quand la procréation, synonyme de maintien d'une descendance est fortement menacé.

Cette menace est souvent caractérisée chez la victime par :

La récurrence des décès infanto-juvéniles, des avortements répétés, et de la stérilité.

Ces maux touchent surtout le monde rural, avec la fréquence des interruptions spontanées de grossesse suite à des problèmes d'infections gynécologiques.

Conscientes de leur vulnérabilité, toutes les femmes en âge de procréer participent au rituel.

On retrouve cette pratique de préservation de la procréation chez les ethnies Baïnuik, Mankañ, Balant et Manding (sud du pays). Les origines de cette pratique restent floues.

Les rites interviennent dans l'interprétation et le traitement de nombreux désordres individuels et collectifs et où ils constituent les moments privilégiés de la vie sociale des villages. De la multitude des sineetes (le mot est en général donné au pluriel), rites le plus souvent individuels et protégeant des maladies, se distingue Yeluñey (nommé au singulier), rite protecteur collectif. Quatre grands rituels sont dits eluñey : deux concernant le bukut, circoncision rituelle des garçons, le troisième préserve le chasseur ou le guerrier des blessures et de la mort, le dernier est le kañaalen, seul exclusivement féminin.⁹⁴

Le rite sert à annuler la répétition d'un malheur.

Lors du rituel, le devin (ajuuberew), interprète le malheur et lui donne son sens.

Si la femme n'est pas à l'origine de son malheur, la ati eluñey, officiante décide de faire subir le kañaalen à cette dernière.

Les conditions requises pour devenir ati eluñey concernent l'hérédité, l'initiation, l'apprentissage et la respectabilité. La charge et le savoir se transmettent aux femmes dans le patrilignage selon l'ordre suivant : d'abord les sœurs de la détentrice du rite (atiiom), puis les filles de ses frères (añoolom), en respectant la hiérarchie de l'âge à l'intérieur de chacune de ces deux catégories (sœurs et nièces). L'ati eluñey doit en principe avoir elle-même accompli le rite dans sa jeunesse.

L'ati eluñey doit satisfaire en outre certaines conditions : « être d'un âge suffisant » (ne plus pouvoir procréer), « avoir la sagesse » (bénéficier de la considération du groupe des femmes). Lorsque ces éléments sont réunis, elle peut apprendre les secrets du rituel auprès de l'ati eluñey en exercice. Pour la femme qui doit accomplir le rite, le choix du village d'exil repose sur le consensus du groupe féminin (les hommes sont tenus à l'écart de toutes les décisions concernant le rituel). La règle étant la séparation d'avec le mari, le village n'est théoriquement jamais celui où se trouve le domicile conjugal ; dans certains cas cependant, il peut s'agir d'un autre « quartier » du village où vit le couple, mais situé à une distance suffisante pour que soit respectée la prescription.

⁹⁴ Didier Fassin « Rituels villageois, rituels urbains La reproduction sociale chez les femmes joola du Sénégal » In: L'Homme, 1987, tome 27 n°104. pp. 54-75.

La femme quitte son village seule, en secret, et tout particulièrement à l'insu de son mari, munie de quelques vivres, pour rejoindre sa famille de tutelle dans le village où elle va subir le rite, et dont le chef la conduit devant Vati eluñey pour fixer la date de la cérémonie. Le rituel se passe dans le Bois sacré (forêt ou clairière), autour d'un lieu consacré (eluñey) concrétisé par un monticule ou une souche, bien à l'écart des maisons ; toutes les femmes du village d'adoption sont présentes.

L'ati eluñey attache d'abord une cordelette (etëfey) au pied, à la ceinture et au cou de l'enfant, puis toutes les femmes le l'infligent doucement avec une baguette (juulaj), enfin elles le traînent autour de l'autel en le tirant par les aisselles. La mère fait alors l'offrande de vin, de tabac, de farine de mil mélangée à de l'eau et du lait, et d'un coq rouge qui est sacrifié sur l'autel. Elle est ensuite déshabillée et lavée par Vati eluñey. Elle partage les mets préparés sur l'autel (farine de mil et coq) qu'elle mange à quatre pattes, sans se servir de ses mains, en compagnie d'une fillette, substitut de son propre enfant, et d'un jeune chiot qui deviendra le compagnon de celui-ci.

Comme tous les rites, le kañaalen est une pratique sociale : il affirme que l'événement biologique qui menace la descendance est un fait social devant recevoir une explication sociale et un remède social, que la femme, tenue pour responsable de la procréation, doit subir les années d'añaalena comme réparation, enfin que les malheurs individuels, dès lors qu'ils offrent prise, par leur répétition, à une interprétation surnaturelle, n'ont de solution que collective.

- **Chez la communauté haal pullar**

Notre séjour dans la région du fleuve nord du Sénégal a été une aubaine. En effet, la rencontre et l'entretien de guérisseurs, nous ont permis de connaître et au-delà même de cerner les contours du champ de la thérapie Haalpulaarenne⁹⁵ et les spécialités que recouvraient les termes de **ceerno** (marabout), **bileejo** (contre-sorcier), **joom lekki** (propriétaire de remèdes) et de **mocoowo** ("panseur").

Contrairement aux wolof et sérères, les pratiques divinatoires et thérapeutiques chez les haal pulaar.

Bien qu'appartenant à cette communauté, nous avons une connaissance limitée de la société Haalpulaar et de ses pratiques thérapeutiques. Les différents documents consultés et les entretiens nous ont permis d'observer la différence entre la médecine typique de la

⁹⁵ Communauté Hall Pulaar, qui a en commun la langue pulaar

communauté haal pulaar marquée par une influence des Ecrits Saints (Coran) et celles des wolofs et sérères qui recèlent des traces et pratiques animistes.

En effet, la société Haal pulaar ne possède ni culte des ancêtres ni culte des génies. L'introduction de l'Islam avait sonné le glas de tous cultes du Fuuta et réussi à éteindre toute trace des représentations qui l'avaient précédé historiquement.

Les discours des thérapeutes étaient à la fois très stéréotypés et contextuels ; en même temps énigmatique.

Ici, c'est le marabout qui, investi d'une double personnalité publique et religieuse, joue le rôle de guérisseur et d'officiant.

Foncièrement religieuse, et respectueuse des principes de légalités des êtres devant le Dieu Suprême, l'organisation sociale n'avait ni corporation de thérapeutes ni collège de guérisseurs.

Toutefois il existe des spécialistes qui, dans la plupart des cas, le sont par héritage et/ou par acquis statutaire. Ainsi la fonction thérapeutique reste toujours une fonction suscitée par le malade ; le rôle médiateur du thérapeute renvoie sans cesse au contexte dans lequel se déroule "l'événement-maladie"⁹⁶

Pour mieux comprendre le mécanisme et le fonctionnement de l'univers médical traditionnel de la société haalpulaar, il convient d'abord d'éclairer certaines notions et ou noms.

Ainsi, nous avons le ceerno (marabout), bilejoo (contre-sorcier), joom lekki (les propriétés des remèdes), moccowo (panseur).

Chaque guérisseur et ou marabout a sa particularité et un domaine spécifique de guérison. Parmi ses thérapeutes, le marabout du fait des connaissances et sa maîtrise du Coran occupe une importante place.

De l'arabe « morâbit », signifie « moine-soldat » selon le Petit Robert.

Le terme marabout désigne à la fois le prêtre musulman, le guérisseur qui s'inspire du Coran et l'enseignant coranique pour soulager et guérir.

Par extension, en milieu pulaar, il est appelé ceerno toute personne qui mérite respect et incarne la sagesse, Ce terme est antérieur à l'Islam.

Dans cette communauté très conservatrice, on note plusieurs savoirs et où connaissances apprises ou transmises selon plusieurs critères.

Nous avons :

⁹⁶ TALL E. Kadya « Guérir à Cubalel : interprétation de la maladie et pratiques thérapeutiques chez les haalpulaaren dans la Vallée du Fleuve Sénégal ». Thèse de doctorat de 3eme cycle, Paris - E.H.E.S.S - Déc. 1984. Page, 410.p.214-223.

- le savoir statutaire (gandal lenyol toroodo, cuballo, etc •••)
- le savoir lignager (gandal JalluuBe, AanaanBe, etc •••)
- le savoir savant (gandal seernaaBe, savoir des marabouts)
- le savoir secret (gandal sirru).⁹⁷

Tableau 09 : Classification des connaissances du marabout

GANDAL KORAN (Savoir coranique)	GANDAL SIRRU (Savoir secret)	FANNUUJI (Disciplines scientifiques)
Tafsir al Koran (exégèse coranique)	Tasawwuf (mysticisme)	Lugha (linguistique)
Fiqh (jurisprudence)	Istikhar (divination)	nawhu (grammaire)
Hadith (coutumes)	Lasrari ("magie")	bayàna (rhétorique)
Sîra (biographie du Prophète (Psl))		Mandiq (logique)
		Shorao (poésie)

Dans l'univers fulbé, chaque famille maraboutique possède un savoir secret propre, au même titre que les groupes artisanaux. « Il s'agit là d'un savoir à la fois statutaire et lignager qui permet de se protéger contre le malheur. Mais ce savoir secret des marabouts est en grande partie issu d'ouvrages spécialisés dans la magie et la mystique. Pour les uns, ces livres sont écrits par des génies, pour les autres, ce sont des livres antérieurs à l'Islam, écrits par des arabes et plus ou moins reconnus par l'Islam.⁹⁸

⁹⁷ Ibid . 1984. Page, 410.p.214-223.

⁹⁸ TALL E. Kadya « Guérir à Cubalel : interprétation de la maladie et pratiques thérapeutiques chez les haalpularen dans la Vallée du Fleuve Sénégal ». Thèse de doctorat de 3eme cycle, Paris - E.H.E.S.S - Déc. 1984. Page, 410.p.214-223.

La mystique (Tasawwuf), la divination (Istikhar) et la magie (Lasrari) sont les registres où le marabout puise les techniques visant au bien-être et à la prospérité.⁹⁹

Toutefois, la mystique islamique prône la communication personnelle entre Dieu et le croyant. *"Une personne ordinaire a une relation à la 3ème personne avec Dieu. Une personne éduquée peut avoir une relation à la seconde personne avec Dieu et un mystique entraîné peut avoir une relation à la 1ère personne avec Dieu. A ce stade, "l'union" ou wusuli (wusul : renaissance, ou union avec Dieu, ou le processus pour accéder à l'union avec Dieu) est achevée et le mystique se voit comme une part de l'unité spirituelle et matérielle de Dieu"*¹⁰⁰

Le tarbiyu (soumission) est la voie requise dans cette quête. Mystique qui nécessite l'assistance spirituelle d'un maître. Cet initiateur se rattache lui-même à son maître et c'est ainsi que se forment les chaînes de transmission du savoir mystique.

Mais, comme le fait remarquer Zempléni (1968, p. 449-450), les objectifs habituels de la retraite sont la guérison et l'obtention de richesses. Ces buts sont en contradiction avec l'idée de fusion en Dieu recherchée dans la retraite mystique. En effet, la retraite effectuée dans un but thérapeutique ou matériel tend vers une communication, non pas avec Dieu, mais avec le circuit parallèle des génies et des diables. La retraite est alors une opération magique, qui permet d'obtenir les faveurs de ces êtres surnaturels.¹⁰¹

Le marabout a plusieurs facettes et, chaque fois qu'on essaye de le définir par des oppositions binaires de type religieux/politique, Dieu/génies et diables, écriture/plantes médicinales.

Au Sénégal, l'istikhar est la pratique commune à tous les marabouts, même les plus orthodoxes qui se distinguent par le refus du lasari.

L'istikhar désigne les pratiques divinatoires basées sur l'utilisation du Coran. Elles comprennent la divination par les rêves, la divination par le chapelet et par des signes sur le sable (géomancie).

Le marabout utilise cette technique pour ses propres besoins, dans un élan de soumission et de piété envers Dieu. Mais lorsque l'Istikhar est employé à l'adresse d'une tierce personne, cela devient une technique divinatoire. C'est d'abord et avant tout un acte mantique, même s'il est sous-tendu par la foi en Dieu.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Paden, 1973, p. 65.

¹⁰¹ TALL E. Kadya « Guérir à Cubalel : interprétation de la maladie et pratiques thérapeutiques chez les haalpularen dans la Vallée du Fleuve Sénégal ». Thèse de doctorat de 3ème cycle, Paris - E.H.E.S.S - Déc. 1984. Page, 410.p.214-223.

Le statut de l'istikhar est ambigu. Il est à la frontière du savoir coranique (gandal Koran) et du savoir secret (gandal sirru).¹⁰² En effet, l'Istikhar n'est pas enseigné au même titre que la grammaire ou tout simplement les Versets du Coran, même si certains hadiths racontent que le Prophète enseignait l'Istikhar à ses disciples comme s'il s'agissait d'une sourate du Coran¹⁰³

Lasrari (1)

Contrairement à l'istikhar qui est une technique divinatoire accessible à tous les musulmans, le lasrari participe du don ou d'un héritage très lointain réservé à la famille du prophète et des descendants de Fatima.

Il comprend le don de voyance mais aussi toute une série de livres d'oracles et d'ouvrages ésotériques concernant l'influence des astres ou les propriétés occultes des lettres de l'alphabet ou des noms de Dieu. Il recouvre le don associé à des connaissances techniques ésotériques qui ont leur source dans les traditions pré-islamiques (hébraïques, pour la transposition et la codification des lettres en chiffres grecques surtout (2) pour l'astrologie.

*Il permet une interprétation spirituelle et mystique du Coran, en opposition avec l'exégèse traditionnelle et lexicographique habituelle du **ceerno Coran**.*¹⁰⁴

Certaines dispositions strictes président avant de faire un l'istikhar.

A l'opposé du l'istikhar qui est un procédé mantique pré-opérateur, le lasrari est à la fois consultatif et opérant. Consultatif, le lasrari entre de plein pied dans la mystique (tasawwuf) ; il permet de prédire l'avenir, de prononcer des oracles et de connaître sa destinée. Actif et opérant, c'est un ensemble de techniques de maraboutage qui donne au marabout la possibilité d'agir sur les êtres, par l'intermédiaire d'objets manipulés. Grâce au lasrari, le marabout agit sur l'ordre temporel et provoque le destin.

Les plantes médicinales sont utilisées dans une moindre mesure et leur maîtrise provient du savoir traditionnel peul de la phytothérapie.

Comme pour l'istikhar, son apprentissage obéit aux règles du tarbiyyu¹⁰⁵.

Ici, la quête de la connaissance dépend largement de la qualité de la relation entre le maître et l'élève.

¹⁰² Ibid., 1984. Page, 410. p.227.

¹⁰³ Encyclopédie de l'islam, 1965.

¹⁰⁴ TALL E. Kadya « Guérir à Cubalel : interprétation de la maladie et pratiques thérapeutiques chez les haalpularen dans la Vallée du Fleuve Sénégal ». Thèse de doctorat de 3eme cycle, Paris - E.H.E.S.S - Déc. 1984. Page, 410.p.214-223.

¹⁰⁵ Soumission

A la lumière des remarques et analyses, la mystique islamique (**tasawwuf**) tend vers la communication directe avec Dieu.

Toutefois, il convient de distinguer la mystique pure qui est la fusion avec Dieu et celle dite appliquée, qui est une sollicitation adressée aux anges, génies et démons.

La retraite mystique (xalwa), le rêve et la divination sont le plus souvent utilisés dans des affaires extrêmement graves, et délicates. Le rêve, qui est une technique divinatoire, s'utilise fréquemment pour connaître les chances de réussite de projets ou d'affaires en cours. D'une manière générale, le rêve concerne la réussite ou l'échec d'une action. Il peut aussi être le prélude à un diagnostic.¹⁰⁶

Le champ de la divination recoupe celui de la thérapie. La divination permet d'éclaircir le "Qui" et le "Comment" du malheur. Elle permet aussi de déterminer la conduite à tenir dans la vie de tous les jours.

La divination, pour le marabout et pour les thérapeutes en général, est une technique qui permet de passer d'une interrogation sur les symptômes du malheur à une interrogation sur les causes de ce malheur. Cela ne signifie pas que tout acte mantique ait un objectif thérapeutique : les techniques de la divination islamique sont à une petite échelle un mode de communication avec le monde divin. Si on admet que les réponses à toutes nos questions sont formulées dans le Coran, la divination est le moyen de tirer la bonne réponse. Dans tous les cas, l'égrenage du chapelet et la récitation de versets coraniques accompagnent ces techniques, excepté pour le rêve endormi.

Le marabout, contrairement reçoit chez lui, assis sur une natte de prière dans une chambre, entouré de ses livres et de ses objets de culte (planchette coranique, chapelet, encrier, bouilloire à ablutions).

Bénédictions (duwaawuuj) qui sont transmises par le jet de salive et l'imposition des mains du marabout sur la tête du client. Ces bénédictions peuvent être demandées à tout moment et à tous les marabouts. Les bénédictions du marabout, c'est l'espoir que rejaillisse sur le commun des mortels un peu de sa baraka. Il lui est demandé d'intercéder auprès de la puissance divine pour lui demander des grâces.

D'un équilibre savant entre la santé de la personne physique et la recherche de la personnalité sociale. L'individu haal-pulaar recherche la santé qui est la condition essentielle pour devenir riche. Jouir d'une bonne santé et être doté d'une belle personnalité, voilà comment peuvent se résumer les aspirations du haal-pular. Jouir d'une bonne santé, c'est

¹⁰⁶ Ibid, 1984. Page, 410.p.214-223.

pouvoir s'acquitter de tâches nombreuses dont la plus importante est celle qui consiste à perpétuer la lignée.

En plus des techniques mystiques, le marabout possède les écritures coraniques (binndi), qui jouent un rôle essentiel dans la pratique thérapeutique et préventive. L'écriture est le remède par excellence pour les marabouts.

L'écriture est métamorphosée par magie sympathique : les médications du marabout sont le plus souvent constituées de breuvages ou de bains dans lesquels trempent des cotons qui ont servi à laver les tablettes coraniques sur lesquelles ont été inscrits des versets coraniques protecteurs et purificateurs. Ces écritures saintes ont un effet immédiat. Devenus des mangeurs d'écriture, les patients du marabout consomment les aaya(1) comme s'il s'agissait de plantes médicinales. Ces écritures, lorsqu'elles ne sont pas ingérées, servent à confectionner des talismans qui sont ceints autour des reins, des chevilles, des bras, du cou ou qui sont attachés à la chevelure. Ces talismans protecteurs écartent les êtres maléfiques qui sont à l'origine de bien des malheurs.

Le pouvoir de l'écriture est considérable dans la mesure où celle-ci agit directement sur les êtres et sur les choses. Le pouvoir de l'écriture est complémentaire de celui de la parole qui est surtout l'apanage des non-marabouts. Néanmoins, l'invocation du nom de Dieu dans la mystique islamique rejoint les incantations païennes (cefi) des groupes statutaires.

L'usage de l'écriture n'est pas une alternative aux pratiques orales mais un acte complémentaire de la pratique maraboutique et de la thérapie en général. Dans son ensemble, la pratique religieuse est vraie, vérifiable grâce aux écritures qui la placent au-dessus du danger de réfutabilité tel que l'entend Popper.¹⁰⁷ La rationalité du malade et du thérapeute n'est pas à démontrer, ni celle de leur société, dans la mesure où les pratiques thérapeutiques, qu'elles soient 'magiques' ou 'religieuses', ont le même objectif : guérir.

La pratique du secret est là pour renforcer la position du thérapeute car la confiance que lui fait le malade est fondée sur des principes généraux et non sur sa personne. Le secret permet au thérapeute de singulariser sa pratique médicale qui repose néanmoins sur une interprétation générale du malheur. Le silence permet d'autre part au patient de cumuler pour sa maladie différents diagnostics contradictoires sans que ceux-ci qui instaure la relation

¹⁰⁷ Popper cité par TALL E. Kadya « Guérir à Cubalel : interprétation de la maladie et pratiques thérapeutiques chez les haalpularen dans la Vallée du Fleuve Sénégal ». Page, 410.p.214-223.

thérapeute/marabout, c'est la croyance que l'un et l'autre ont dans une série d'instances causales.

La thérapeutique haal-pulaaren apparaît comme un non-système intégrateur. Sans présenter de principes cohérents ailleurs que dans ses représentations étiologiques, la thérapeutique haal-pulaaren englobe une série de pratiques très diversifiées, sans pour autant être minée dans ses fondements théoriques. Intégrant des processus nouveaux, elle se montre très fermée dans son refus de nouvelles théories. Résolument tournée vers l'efficacité, elle accepte les pratiques étrangères tout en se réservant le processus d'intégration de ces pratiques, grâce au recours à son registre étiologique institué.¹⁰⁸

Une anthropologie médicale tournée vers le système des représentations qui ne prend pas en considération la pragmatique, perd résolument son objet. Le leurre idéologique est présent à tous les niveaux du discours ; l'Islam comme système religieux exclusif, le paganisme comme fait marginal et marginalisant et le paradoxe d'une idéologie statutaire différenciée et d'une idéologie islamique uniforme sont des leures que lève l'observation pragmatique des faits sociaux dans leur synchronie.¹⁰⁹

Le recours à la divination précède la démarche thérapeutique lorsque ni les symptômes, ni le contexte, ni l'idée de la cause ne sont suffisamment probants pour déterminer un choix initial. Mais, de manière générale, le recours à la divination est moins le fait des malades eux-mêmes que celui des thérapeutes qui cherchent à confirmer un diagnostic bien plus qu'à l'établir, étant donné que le recours à un thérapeute spécifie déjà le type de mal que ressent le patient. Toutefois, la divination joue un rôle important dans les recours thérapeutiques postérieurs au choix initial du malade. Mais, a priori, la divination concerne moins l'interprétation du malheur que sa circonscription. Le recours au devin est largement employé pour prévenir ou s'informer du malheur à venir. La divination haal-pulaar ne spécifie pas la cure thérapeutique comme chez les Senufo Fodonon (Sindzingre 1981) permet de réajuster les recours thérapeutiques mais son rôle principal reste informatif et préventif.¹¹⁰ D'autre part, elle rend compte essentiellement d'une catégorie de malheurs qui surviennent dans des relations sociales indifférenciées et qui sont interprétées par la magie interpersonnelle du maraboutage.

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ TALL E. Kadya « Guérir à Cubalel : interprétation de la maladie et pratiques thérapeutiques chez les haal-pulaaren dans la Vallée du Fleuve Sénégal ». Thèse de doctorat de 3ème cycle, Paris - E.H.E.S.S - Déc. 1984. Page, 410.p.214-223.

La compétence de ces thérapeutes ne se limite pas à des actes thérapeutiques stricto sensu : des opérations à valeur symbolique et esthétique sont pratiquées à côté d'actes purement curatifs (circoncision, excision, incision, tatouage, perçage des oreilles).

4. Chez les wolofs. Les lèbous (rituels du ndeup).

A l'instar de toutes les sociétés sénégalaises, la collectivité lèboue reste très attachée aux valeurs traditionnelles à travers une observation rigoureuse des règles régissant la vie de la collectivité. Malgré l'influence du modernisme, les lèbous demeurent attentifs aux traditions, aux coutumes ancestrales qui ont jalonné et continuent de marquer son histoire. Leur préoccupation première est de s'activer à assurer la transmission de toutes les connaissances accumulées au cours des siècles aux générations actuelles et futures afin qu'elles perpétuent leurs spécificités et leurs particularités identitaires. Cependant, cette aspiration ne peut être pérenne que si elle s'inspire de ce qui constitue les spécificités culturelles de la collectivité.

Origine du Ndëp :

Malgré la pénétration de l'Islam dans la région de Dakar en particulier et au Sénégal en général, il faut admettre que les fétiches ont occupé et occupent une place considérable dans la vie des populations. Le mysticisme, même s'il revêt un aspect teinté de religiosité, n'en constitue pas moins, à travers les signes cabalistiques, une donnée fondamentale de la croyance ancestrale de nos sociétés.

Cela s'explique aisément si l'on sait la place que l'animisme, avec l'adoration de plusieurs divinités, a occupée dans la vie des populations africaines et sénégalaises. Les divinités étaient ainsi symbolisées par des objets auxquels on faisait des sacrifices et des offrandes. Ces vénération avaient pour contrepartie la protection et l'assistance des dieux. Comme dans tous les pays d'Afrique au sud du Sahara, l'islamisation de notre pays ne s'est pas effectuée d'un seul coup. Elle a dû faire face à une forte résistance de nos sociétés imprégnées de croyances traditionnelles, et qui tenaient à défendre ce patrimoine immatériel légué par les ancêtres.

D'où une féroce opposition des Lèbous (Wolofs), des sérères du Sine et du Saloum, des populations de la Casamance, des Bassaris de la région de Tambacounda. Actuellement, ces contrées sont fortement impliquées dans l'observance des cultes traditionnels, voire des croyances animistes. En ce sens qu'un pacte a toujours lié ces populations aux génies protecteurs. Selon la légende, les premiers lèbous qui ont peuplé le Cap-Vert (actuelle région

de Dakar) ont signé un pacte d'échange et de cohabitation avec les génies possesseurs de cette terre.

Ceci dans le but de pouvoir s'y installer et de pouvoir bénéficier de l'usufruit des terres par l'agriculture de subsistance et de la pêche en mer. Les *rabs* leur assuraient, par la même occasion et en contre partie d'une vénération, protection et assistance. Ce pacte concernait, et concerne toujours, toute la lignée des ancêtres signataires (hommes et génies) et ne pouvait par conséquent, et sous aucun prétexte être rompu. Toute personne, ou groupe de personnes partie prenante à ce pacte et qui en violerait les termes, par négligence ou oubli des règles qui y sont prescrites, de même que les conditions et modalités de la protection y afférant serait soumis à des répressions, nécessitant des offrandes et sacrifices.

Au niveau des villages traditionnels lébous, les rites religieux sont symbolisés par les grands *tuuru* collectifs que chaque village organise, selon un calendrier précis, à l'intention de son génie protecteur. Ces dévotions dédiées aux génies ont pour but d'évoquer leurs puissances et de bénéficier de leur protection. Les séances de *tuuru*⁸¹ sont aussi initiées pour remercier le génie protecteur d'avoir contribué à un haut fait guerrier parce que tenant lieu de commémoration d'une victoire des populations sur des envahisseurs.

Il existe différentes sortes de *tuuru*, classées en grands ou petits *tuuru*. En effet, le *grand tuuru* implique la participation de toute la communauté. Il est dédié au génie tutélaire du village. Ce *tuuru* a lieu une fois par an en l'honneur du *tuur* et dure une semaine. C'est la cérémonie la plus grandiose et la plus importante de la communauté léboue. Quant au petit *tuuru*, qui est individuel, il consiste à l'organisation d'une petite cérémonie hebdomadaire, sobre au cours de laquelle on asperge, du sang (de poulet ou de coq), du lait de vache, de la cola mâchée par l'officiant, sur l'autel du génie à honorer.

Dans le cadre du Ndeup, le guérisseur traditionnel intervient toujours à la demande du malade ou de sa famille. Dans une première étape, l'officiante principale procède à la recherche de l'origine de la maladie en essayant d'en déceler l'auteur par une incantation au niveau de l'autel du *rab*¹¹¹ de la famille.

Au cas où le malade et dans l'impossibilité physique d'effectuer le déplacement, le guérisseur se rend à son chevet pour effectuer le diagnostic en procédant au *Seet*¹¹², consultation mystique des esprits des ancêtres dans le but de faire la genèse de la maladie.

¹¹¹ Génie

¹¹² Diagnostic assimilé à une divination thérapeutique.

Il arrive, durant cette séquence de *Seet*, que le *rab* responsable de la maladie prenne l'initiative de prendre contact avec le malade dans un état de délire, ou l'officiant, pour décliner son identité et manifester ses exigences. Il prend ainsi contact avec le *rab* soit par le rêve, soit par la voie mystique à travers la consultation des cauris, les signes cabalistiques tracés sur du sable fin ou encore au moyen de racines que l'on laisse flotter dans un canari magique à moitié rempli d'eau.

L'officiante peut aussi utiliser des racines. Les différentes positions contiennent une mine d'informations. Accompagnées *jatt*¹¹³, les racines de sont vigoureusement agitées.

Formant un bloc au milieu de l'eau signifie que l'on peut procéder au Ndëp. Si contrairement les racines sont disparates, le patient ne saurait été guéri par le Ndëp.

Puis survient le *Suur*¹¹⁴ ou le dévoilement du nom du Rab qui hante le corps et l'esprit du malade. C'est aussi l'occasion au génie d'annoncer par le biais de l'officiante les différentes offrandes et sacrifices liés à l'organisation de la cérémonie.

La veille de cette cérémonie l'officiant principal et ses assistantes investissent la maison de la malade. Celle-ci est installée sur une natte neuve au milieu d'une chambre simplement vêtue d'un pagne.

Dans la phase pratique nous avons :

L'aménagement du *xamb*¹¹⁵ à la clôture du rituel par l'officiant principal.

Le *Ngomar* qui annonce le début des manifestations avec l'assistance des membres de sa famille.

Alors débute le *tagu*¹¹⁶ en direction du *rab* l'invitant à se manifester, en même temps que les autres *rabs*, et les grands *tuur*¹¹⁷.

Le *rab*, sous l'influence de la promesse de sacrifice, est ainsi amené à révéler son identité et, par voie de conséquence, ne peut plus échapper aux lois qui régissent l'univers des esprits des ancêtres annonçant le début des cérémonies du Ndëp.

¹¹³ Incantations

¹¹⁴ Encensement du malade..

¹¹⁵ Autel où se déroulera le rituel final.

¹¹⁶ Avertissement,

¹¹⁷ Les grands *tuur* sont des cérémonies de thérapies collectives. Durant ses séances parfois annuelles, ce sont les génies protecteurs les plus connues par la communauté Lebou que sont Mame Ndiaré, Mame coumba lambaye, Mame coumba Bang entre, leuk daour etc sont invoqués.

Ensuite nous avons le *burussu*¹¹⁸, procédé par lequel l'officiant pulvérise, par la bouche, du lait caillé ainsi que de la cola mâchée aux quatre points cardinaux et sur la personne malade.

le *raay*¹¹⁹, qui suit est ponctué de chants et de danses sous le rythme des tam-tams et le chant, et que l'officiant effectue sur le corps du malade par un mouvement de haut en bas. Ces gestes ne sont pas anodins car ils ont pour effet de faire descendre le *rab* du corps du malade afin qu'il puisse être identifié. Cette séance est ponctuée par le *bak*¹²⁰, à l'honneur du *rab* pour que ce dernier fasse le *fegnu*¹²¹, dévoile son identité et ses exigences.

Cette phase qui annonce le *Waccé*¹²² s'effectue après avoir enlevé le tissu blanc (*percal*) qui recouvre le corps du malade par un mouvement brusque de retrait du van posé sur la tête de celle-ci, laissant s'écouler son contenu sur tout le corps de la patiente. Alors l'officiant tourne trois fois le van autour de la tête de la patiente avant d'effectuer un déplacement vertical sur une ligne, imaginaire, allant du corps du malade au canari placé aux pieds de celle-ci.

C'est alors que l'on procède au *Boukoutou*¹²³, mouvement de circonvolution que le malade, effectue autour de l'animal avant de se coucher ou s'asseoir sur l'animal.

Ce rituel, a pour but de transférer le *rab* du malade à l'animal qui devra être sacrifié. Si le transfert s'effectue normalement, le malade se lève ou quitte le tissu qu'il partageait avec la bête pour exprimer sa libération et s'engager à suivre les préceptes et indications du culte de son génie.

Après ces différentes phases, est donné le signal du *Ray*¹²⁴ sacrifice de l'animal destiné au *rab* marquant le début de la cérémonie.

La rencontre entre le malade et son génie peut revêtir différentes formes. En effet, le génie peut s'incarner sous le couvert d'un sujet en état d'exaltation rituelle, et ainsi exprimer ses sentiments et ses désirs de manières différentes. L'expression de ces sentiments est le plus souvent à l'antipode de la tolérance de la société et particulièrement de la communauté du

¹¹⁸Crachat,

¹¹⁹ Massage, l'enduis,

¹²⁰ Danse et chant gymnique.

¹²¹ Apparaître, se montrer, se manifester.

¹²² Décente,

¹²³ Danse en cercle.

¹²⁴ Sacrifice, égorgement.

malade. Cette formulation physique du besoin et des exigences du génie peut aller de la simulation de l'acte sexuel, d'actes obscènes, en passant par fumer ostensiblement une cigarette en public. Sous l'emprise de forces occultes, le sujet peut ainsi être amené à se livrer à des comportements qui sont normalement jugés inacceptables par le groupe.

Lesquels trouvent leur justification dans la situation de non maîtrise de ses facultés dans lequel se trouve le malade.¹²⁵

Cette circonstance lui permet de se mouvoir, inconsciemment, en parfaite indépendance parce que n'étant nullement tenu de se conformer aux règles de bonne conduite en vigueur dans la collectivité, laquelle se voit contrainte et obligée de faire preuve de compréhension et de d'indulgence à son endroit. Le sujet peut impunément adopter des comportements dictés par sa situation de possédé.

Ces signes sont brutalement « projetés » sous les yeux de la collectivité, comme faisant partie intégrante d'un patrimoine immatériel commun. Ce qui contribue à renforcer un bagage mystique, voire symbolique, collectif qui a pour fonction de véhiculer et de promouvoir une vérité fondatrice des valeurs traditionnelles. Par ce contact entre le malade et son génie, nous avons un mode d'expression caractéristique d'un syncrétisme de mythe et de réalité qui s'exprime dans tous les actes posés par le sujet malade à travers des manifestations, des représentations, des gestes et faits qui sont implicitement dictés par le génie.

En effet, le génie peut se révéler de diverses manières. Cependant, la plupart des « grands *tuur* » comme Mame Coumba Lamb ne peuvent faire l'objet d'une incarnation sous différents aspects. Car peu nombreuses sont les caractéristiques de réincarnation physique accordées à chaque génie du panthéon. Ce qui justifie la quasi impossibilité de leur attribuer une forme de personnification dans le cadre de leur apparition aux humains¹¹⁶. Concernant les attributs donnés aux *rabs*, ils sont extériorisés en cours d'exaltation, voire de possession, lors des séances publiques.¹²⁶

A cet effet, le *rab* en quête de vénération et de glorification, se dévoile sous un aspect déguisé « pour être vu », afin de se rappeler au « bon souvenir » et à l'attention de la collectivité. Ainsi, chaque génie *rabbuteur*¹¹⁷ possède des signes distinctifs qu'à travers sa

¹²⁵ NDOYE Fatou, « l'impact de la modernité sur le NDeup dans la région de Dakar (ex Presqu'île du Cap Vert), Mémoire de fin d'études supérieures en Animation Culturelle, Ecole Nationale des Arts de Dakar(Sénégal). p.45-50.

¹²⁶ Ibid.

gestuelle, le danseur s'approprie en prenant ainsi la place du rab. A chaque rab est attribué un « bak », qui suscite une suite de comportements qui se transpose à travers le déguisement, les accessoires et les gestes du danseur ou de la danseuse. C'est ainsi que l'on peut distinguer différents personnages incarnés par le rab pouvant se présenter sous l'apparence : d'un *peulh*¹¹⁸, d'un *serigne*, marabout, d'une prostituée, *caaga* en wolof, d'un *mool* (pêcheur), d'un *diane* (serpent). Le personnage peut aussi être celui d'un gaïndé (lion), d'un *gaana* (lépreux), d'un *toubab* (homme blanc européen) etc.

Comme dans la plupart des cérémonies culturelles en Afrique, la danse, le gestuel occupent une place centrale dans l'accomplissement du rituel.

En effet, le danseur ou la danseuse s'approprient les attitudes et les comportements propres au personnage imité. Les danseurs s'efforcent ainsi d'exécuter fidèlement et parfaitement par des mimes et contorsions, les gestes et attributs distinctifs de chacune de ces créatures symbolisées par la gestuelle et l'accoutrement qu'ils arborent et sous lesquels ils s'exhibent. Dans le rite du Ndëp, la danse joue un rôle de déclencheur de transe. Outre le malade, certains spectateurs peuvent être possédés par l'esprit de la divinité dans la frénésie de la danse. Comme nous pouvons le constater, à travers les différents aspects sous lesquels le génie, par le truchement des danseurs, peut s'incarner dans les rites du Ndëp, la tradition s'exprime de deux manières : d'une part elle met en évidence un état d'esprit et ses possibilités d'évolution et d'autre part propose une interprétation humaine de l'image d'une divinité.

Toutes les cérémonies et rites trouvent leur point d'expression dans le rythme, voire la musique et principalement la danse. Pour mieux comprendre le rôle que la danse joue dans les cérémonies du Ndëp chez les lébous, il importe d'appréhender la danse africaine dans son ensemble et les différentes techniques utilisées. Dans le cadre du Ndëp, la danse se veut être une forme de canal de communication entre le *rab*, l'officiant principal et le malade.

S'en suivent les phases d'apaisement et de sérénité du malade marquée par la quiétude, puis après la conciliation entre le génie et le malade, ce dernier réintègre sa communauté.

Si le Ndëp contribue à renouer les relations entre le malade et son génie, il n'en demeure pas moins qu'une réinsertion aux réalités communautaires s'impose pour une saine harmonisation des attitudes à adopter. Il peut certes exister une sorte de frontière communicationnelle assez marquante entre le patient et ses proches. Cependant, chaque membre de la société doit participer à cet effort de réinsertion sociale enclenché par les

prêtresses du Ndëp. Débarrassée des tourments qui, tout au long de sa maladie l'ont assailli, il revient à son entourage de s'atteler à lui faciliter sa réadaptation sociale.¹²⁷

4.3.- Place de la divination dans les cérémonies rituelles au Sénégal.

Les peuples de l'Afrique noire ont imaginé ou emprunté des systèmes de divination multiples. Ces pratiques, de par leurs caractères socioculturels peuvent être un prétexte pour revisiter l'histoire d'un terroir et d'une pratique culturelle qui comporte aussi bien des enjeux socioéconomiques que d'impacts sur les populations. Une manière aussi d'examiner, dans leurs généralités, ces modes de connaissance de l'avenir au Sénégal.

- **Les différentes formes et pratiques divinatoires au Sénégal.**

Au Sénégal, il existe une pluralité de pratiques culturelles et cultuelles qui varient en fonction de la localité et en fonction des réalités sociales. Parmi les différents procédés utilisés, notons, entre autres, ceux des cauris, du chapelet, du miroir, etc., mais il importe de voir qu'à l'engouement suscité par l'art divinatoire est lié un besoin fondamental de connaître l'avenir, afin d'en pouvoir conjurer la menace ou d'en hâter les bienfaits¹²⁸.

Généralement, chaque praticien utilise une seule méthode : celle qui lui a été transmise, celle qu'il a apprise ou celle qu'il tient comme étant la plus conforme à ses convictions et à ses croyances religieuses.

L'homme est par excellence l'être du temps, l'être soumis au temps, surtout à celui qui n'est pas encore vécu : le futur gros de tous les possibles, chargé d'angoisse et d'espoirs. Liée au temps, surtout au futur, la divination semble être, pour la majorité des consultants, porteuse d'espoir.¹²⁹

- **La Divination par les cauris ou « tanis »**

¹²⁷ NDOYE Fatou, « l'impact de la modernité sur le NDeup dans la région de Dakar (ex Presqu'île du Cap Vert), Mémoire de fin d'études supérieures en Animation Culturelle, Ecole Nationale des Arts de Dakar(Sénégal).

¹²⁸ SAMB, D., Interprétation des rêves dans la région sénégalienne, suivi de La clef des songes de la Sénégambie, de l'Égypte pharaonique et de la tradition islamique, Dakar, NEAS,1998.

¹²⁹ Ibid.

Les cauris ou *cyprina monneta*, sont de petits coquillages importés des îles Maldives (Océan indien). En Afrique de l'ouest, les cauris ont été utilisés à l'époque des grands empires (empire du Ghana, du Mali et du Songhaï).

Très animistes avant l'arrivée des religions révélées, les tenues et masques entre autres objets de cérémonies de certains rois, maîtres-guérisseurs, féticheurs etc...étaient sertis de cauris.

Les cauris avaient donc une valeur magico-religieuse ou culturelle.

Au Sénégal, ils sont utilisés pour prédire l'avenir.

Lors de la séance, le « cauriste » ou devin après vous avoir repris les quatre (04) cauris remis au consultés dès son arrivée, y murmure quelques paroles avant de les jeter dans le van en bambou ou sur une natte.

Au premier jet, la devineresse (car le plus souvent ce sont les femmes) a déjà des informations sur l'objet de la visite, si les résultats augurent d'une bonne ou mauvaises nouvelles.

Le décryptage du message transmis par les génies à travers des positions des cauris débutera après que cette dernière eut lancé de nouveau les quatre cauris sur d'autres à l'aide de sa main.

Selon Yaye TIMA (75 ans), cauriste à l'âge de 18 ans, interviewée lors de nos enquêtes, les consultations tournent autour d'événements familiaux, (mariages, baptêmes, deuils,) d'ordre professionnel (emploi,), de voyages, de sentimentaux, (coépouse gênante, infidélité, etc.) angoisses quotidiennes (examen, maladies, etc), ou encore objets précieux perdus. Cette forme de pratique pour dire l'avenir est plus répandue surtout en milieu urbain.

- **La Géomancie ou « gisaane »**

Le *gisaane*¹³⁰ est formé du radical *gis* (voir) et du suffixe *aane* connotant une idée d'instrument, de moyen.

Au cours de cette séance le « *gisaane* », nous retrouvons au même rituel que dans le *tani*.

Mais, pour ce qui du *gisaane*, c'est une poignée de sable qui remplace les quatre de départ remis au consultant. Ce dernier, murmure des paroles, la répand ce sable devant lui, et commence à tracer des figures géométriques et des points avec ses doigts.

Puis, la géomancie procède à l'interprétation ou analyse des signes ainsi tracés sur le sable en partant de la gauche¹³¹.

¹³⁰ Voir, percer le mystère en langue wolof.

¹³¹ Article publié dans le bulletin de l'I.F.A.N., tome XIX, série B. N°1 - 2, 1957 par R. JAULIN et intitulé : « Essai d'analyse formelle d'un procédé géomantique »,

- **La divination par la corne parlante**

Dans cette forme, c'est la corne qui est utilisée. Symbole de la puissance, de la force, la corne du bélier est la plus usitée par les devins. Souvent, cette corne est décorée de cauris et de tissus rouge. C'est un objet culte dans certaines contrées de l'Afrique. Chez les *Baoulé-Ashanti* (Côte d'Ivoire et Ghana), le bélier est une représentation d'une divinité céleste qui symbolise la douceur et la magnanimité. La corne du bélier serait alors de réceptacle au pouvoir des ancêtres lors de la récolte des premières ignames.

Dans le domaine magico-thérapeutique, et divinatoire, les cornes sont garnies de cauris fixés avec la cire d'abeille ou la sève endurcie. Cette corne entre dans la composition des gris-gris. Les résultats transmis par la corne sont annoncés au consulté le lendemain ou deux jours après selon la teneur des visions.

Foncièrement agricoles, certaines pratiques divinatoires étaient aussi faites avec le concours de la nature, faune et flore) à l'environnement. L'observation des arbres pouvaient non seulement indiquer la direction à prendre mais les feuilles pouvaient servir à lire l'approche de la saison hivernale, tout comme le chant particulier d'oiseaux qui n'apparaissent qu'à cette époque.

En effet, l'insecte appelé *tali* en wolof était questionné en ces termes ; « Tali fu dugub bari ? » comprenez « Tali où le mil sera-t-il abondant ? ». La direction à laquelle tournait la tête dudit insecte était celle à suivre par le consultant.

- **Xoy ou appel**

Exclusivement, on retrouve cette pratique chez les sérères. Les officiants appelés « *Saltigi* » ou « Saltigués » prédisaient par une « vision » ou « prévisions » des événements heureux ou malheureux (meurtres, vols, viols, bons ou mauvais hivernages), afin d'apporter des solutions. Pour des raisons culturelles et pour préserver des secrets, les séances de xoy étaient interdites aux non circoncis.

Cérémonie riche en couleur, les saltigi, sous le rythme endiablé des tam-tams entraient en transe. Une fois dans un état second, armés de lance et de cornes, ils commencent à prédire, sous le regard attentif et attention des spectateurs privilégiés.

- **Le Gëndal ou la Tige parlante.**

Toujours utilisé, le gëndal est une séance de consultation de type spécial. Elle a lieu après chaque déclaration de biens précieux au sein de la communauté.

Les présumés coupables, rangés en fer de cheval étaient soumis à l'épreuve de la tige plate en bambou appelée Gëndal. Grace à la lecture des paroles magique et ou coraniques la tige se pliait et penchait dans la direction du voleur qui aussitôt était sanctionné.

- **Mar wên ou léchage du fer chaud**

Du wolof « mar » qui signifie lécher et « wên » fer.

Cette pratique était déroulée quand il y'avait mort d'homme ou vol d'objet très précieux. Comme pour le gëndal, les présumés coupables devait passer à l'épreuve du léchage du fer. En effet, les innocents ne sentaient pas la chaleur au contact du fer chauffé. Seule la langue du coupable est brûlée. De peur de souffrir, le coupable se dénonçait pour éviter le supplice du feu.

- **Les pratiques divinatoires d'origine musulmane**

Même si dans la religion musulmane condamne toute sorte de divination qui selon elle pénètre le domaine réservé à Dieu, on retrouve certaines pratiques divinatoires exclusivement basées sur le Coran. Parmi celles-ci nous avons l'ordalie avec le Coran ou le waat u kaami « jurer sur le Saint-Cran. En effet, chaque présumé coupable levait la main droite, la posait sur le livre saint de l'Islam et jurait : « Si je suis le coupable, fait-il que tel ou tel malheur s'abatte sur moi et sur un être qui m'est cher ! ». Du fait de la sacralité du Livre saint, tout musulman innocent soit-il refuse de s'y prêter de peur de subir les châtements divins pour lui ainsi que toute sa descendance.

Nous avons aussi des systèmes divinatoires comme les prédictions tirées des songes, le « mindi », l'« istihâra », le « halwa ».

- **La Halwa ou retraite spirituelle**

La *Halwa* est une retraite spirituelle dans l'intention de demander à Dieu d'assurer la réussite, la réalisation de ses désirs, de ses souhaits matériels, spirituels. Le plus souvent elle dure plusieurs jours et admet des conditions strictes à appliquer à la lettre. Isolé dans l'obscurité, tu n'as droit que de biscuits et d'eau.

Compte-tenu des rigueurs qu'imposent la halwa, des accidents ne manquent pas surtout lorsque le pratiquant ne répond pas à l'âge requis (au moins quarante ans) ou ne bénéficie pas de la bénédiction et ou du soutien d'un maître spirituel.

Des troubles psychiques peuvent découler de cette retraite quand le déroulement n'est pas conforme aux recommandations spirituelles rigoureuses des règles établies.

4.4. La divination : Expression d'identité culturelle, vecteur de stabilité sociale et de respect de l'environnement.

Peuple sahélien fortement préoccupé par la désertification progressive, les sérères, foncièrement paysanne sont très attentifs aux deux saisons qui rythment leurs existences. Une très longue saison sèche qui dure neuf (09) mois et une saison des pluies qui ne dure que trois (03) mois. Selon certaines sources, les serères auraient vécu dans la vallée du Nil. Leurs traces ont été signalées dans le centre du Sahara au troisième et quatrième millénaire et après le déclin des empires du Ghana et du Mali respectivement au XV et XVIe siècle. Ce nouveau brassage aurait fini par consolider selon le professeur Pape Massenne SENE, enseignant-chercheur à l'Institut Fondamental de l'Afrique Noire (IFAN) et constituer le creuset de la culture sérère.

Le Xoy, appel ou convocation constitue un mécanisme efficace de régularisation sociale par laquelle une communauté entière s'organise pour peser son destin. Comment préserver la survie de la communauté, sécuriser ses membres et assurer la cohésion sociale en vue d'un développement intégré tels sont entre autres questions auxquelles des prêtres-officiants appelé saltigués ont pour mission de répondre. Leur domaine d'intervention est entre le « ciel » et la « terre ». Au cours de cette cérémonie riche en couleurs, les batteurs accompagnent les saltigués. Intercesseurs entre « ciel » et « terre » dans la « religion » sérère, les saltigués sont les intermédiaires entre « Dieu » et les hommes. Ils sont des médiateurs entre les génies protecteurs et les ancêtres disparus et les contemporains. Leur langage rompt avec la banalité du discours quotidien pour déployer métaphores, allégories et autres dispositifs rhétoriques dévoilant une littérature ésotérique fait de littérature et de poésie.

A la fin de la cérémonie du Xoy, la communauté tout entière doit suivre les recommandations des saltigués à la lettre. C'est alors que commence les mesures de protection. Cueillettes de plantes médicinales, bains rituels, aumônes et sacrifices. Cette cérémonie est prolongée par l'ouverture de la « Chasse de Diobay » dès les premières pluies. Cette séance permet non seulement de rééquilibrer le rapport l'environnement naturel mais aussi de prendre en compte l'indispensable dimension écologique des prédictions des saltigués. Il s'agira de dire comment gérer l'environnement, créer l'harmonie avec les activités économiques de la communauté pour un développement durable du terroir. A l'issue de la chasse, les populations rassurées par les mesures de protections prises et après le culte rendu aux génies de « Mendis » protecteurs de la localité, les populations organisent une procession rituelle de purification et de sécurisation. Cette procession sera bouclée par un carnaval avec des déguisements et travestissements d'homme et de femmes heureux d'avoir

été délivrés de leur angoisse existentielle et de la peur du lendemain. Lorsque la communauté ne transgresse pas les interdits et se conforme aux recommandations des saltigués devins, les prédictions se réalisent, toute la nature renaît et la vie reprend ses droits. C'est pourquoi il est difficile d'envisager la disparition des xoy sans s'interroger sur la préservation sur l'identité culturelle de la communauté sérères.

4.5- Pour l'effectivité d'un cadre juridique et légal de médecine traditionnelle au Sénégal.

C'est un secret de polichinelle, en Afrique en général, au Sénégal en particulier, la médecine traditionnelle constitue le premier recours des malades dès l'apparition de malaise et ou symptômes quelle qu'en soit la nature.

Dépositaire d'un savoir et connaissances endogènes, empiriques, le tradipraticien constitue le premier rempart de soins et représente le témoin vivant du legs thérapeutique traditionnel. Lors de son travail, ce dernier use de substances et pratiques rationnelles pour diagnostiquer, prévenir ou guérir un déséquilibre du bien-être physique, mental ou social. C'est pourquoi contrairement à la médecine moderne, le volet socioculturel du patient constitue un élément essentiel, voire nécessaire pour le tradipraticien. Utilisé presque par la majorité des populations, la modernité et le manque de cadre juridique n'ont pas empêché le développement de la médecine traditionnelle. De nos jours, on note plusieurs catégories socioprofessionnelles, gravitant autour de ce secteur. Nous pouvons noter les Tradi-thérapeutes, les accoucheuses traditionnelles, les Médico-droguistes et les Herboristes.

Au sein des tradi-thérapeutes, nous avons les phytothérapeutes qui ont un savoir aigu des plantes et les psychothérapeutes qui se basent sur le vécu social pour guérir le malade. Ces derniers utilisent la divination ou les pratiques incantatoires. Parmi les Tradi-thérapeutes, il y'a les phytothérapeutes qui s'occupent des plantes ; les psychothérapeutes qui utilisent des techniques basées sur le vécu social du patient pour le soigner.

Nous avons aussi, les ophotothérapeutes, les ritualistes et les kinésithérapeutes qui respectivement usent des matières animales, soignent par le biais des séances rituelles religieuses ou profanes, et par le biais de massages.

Nous avons aussi les accoucheuses traditionnelles. Ces dernières portent différents noms selon les zones dans lesquelles elles exercent. Membre de la communauté cette dernière, investie de connaissances traditionnelles avérées en soins de santé assiste en amont, durant l'accouchement et en aval la femme et son nouveau-né.

Et enfin, nous avons les herboristes qui ont une maîtrise avérée des usages des plantes médicinales et les vendent et les Médico-droguiste, dont leur domaine reste la vente des substances médicinales autres que les plantes.

Même si cette dernière jouit d'une légitimité socioculturelle, la médecine traditionnelle ne constitue par une priorité pour les autorités depuis l'accession à notre souveraineté nationale. Et pourtant, faisant fi des considérations socioculturelles, toutes les conditions sont réunies pour doter la médecine traditionnelle d'un cadre juridique et légal.

En effet, depuis la rencontre de l'Alama Ata en 1978, l'OMS ne cesse sensibiliser sur l'importance que la médecine traditionnelle peut jouer dans les soins de santé primaires. Mieux, la CEDEAO consciente des enjeux avait suite à des rencontres produit des documents de référence et pris des résolutions et recommandations dans le but d'aider les États à asseoir une véritable politique de santé en prenant en compte la médecine et la pharmacopée traditionnelles.

Deux référentiels ont été élaborés après la rencontre de grand Bassam en cote d'ivoire que sont : référentiel d'harmonisation des procédures d'identification des tradipraticiens de santé et un référentiel d'harmonisation des procédures d'homologation des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle ont été adoptés à Bamako, par les ministres de la Santé et les ministres des Mines et de l'Industrie des 17 pays membres de l'OAPI.

Dans cette même lancée l'organisation ouest africaine de la santé (l'OOAS) a élaboré un guide d'enregistrement et d'évaluation harmonisés des Tradipraticiens de santé et une harmonisation du cadre politique et réglementaire dans l'espace CEDEAO.

Les jalons ont pourtant été posés par l'État sénégalais, en organisant un conseil interministériel le 13 octobre 1993. La question relative à la mise en place d'une réglementation de la médecine traditionnelle a été soulignée. Et mieux un comité chargé de la question a été mis sur pied. Des fora dont les objectifs étaient l'élaboration d'un avant-projet de loi ont été organisés en 1998. Sous le joug du ministère de la Santé, un projet de loi a été validé par l'ensemble des acteurs et mis dans le circuit administratif depuis 2003. Une division chargée dédiée à la médecine rationnelle a été aussi mise en place. Malgré tous ces efforts, la médecine traditionnelle tarde à avoir une reconnaissance formelle et officielle qui lui aurait permis d'avoir un statut social assigné.

Telle que définit par l'Oms, la médecine traditionnelle est comme système médical dont les bases reposent sur les fondements socio-historique culturel et thérapeutique. Vouloir dissocier la médecine traditionnelle et les populations ressemble fort à une aberration, une tentative d'emblée vouée à l'échec. La médecine traditionnelle puise sa sève et doit son existence grâce aux populations. Les croyances aux rites, us et coutumes constituent les bases et fondements des sociétés africaines. Outre le bien-être qu'elles procurent à ses membres, elles constituent le socle de leur raison d'être et assurent la cohésion sociale, facteur essentiel pour un développement harmonieux et pérenne. Leur disparition affectera naturellement tous les secteurs de la vie.

Toutefois, légaliser la médecine traditionnelle n'est pas un simple acte administratif, il suppose une réforme et une réorganisation en profondeur d'une profession qui souffre encore de maux graves et divers avertit le tradipraticien et Président de l'Association des Médico-droguistes, Phytothérapeutes, Herboristes et Opothérapeutes Traditionnels du Sénégal (L'AMPHOT/S), Abdoulaye Ndao¹³².

¹³² www.enquetepius.com/.../médecine-traditionnelle-les-tradipraticiens réclament un cadre juridique. Consulté le 19 juillet 2015.

**IV- PROJET DE CREATION D'UN ECOMUSEE DES
PRATIQUES DIVINATOIRES
ET CURATIVES A GOSSAS (FATICK).**

INTRODUCTION

La mise en place d'un écomusée à Fatick précisément dans la commune de Gossas va contribuer à la valorisation de ce terroir d'une part et le riche patrimoine culturel fortement menacé de disparition en raison de la pauvreté, de l'exode rural et de l'urbanisation anarchique. L'écomusée, bien intégré dans le tissu socio-économique du terroir est porteur d'un certain nombre d'activités bénéfiques pour les populations.

5.1 Présentation de la région de Fatick

Situé au centre du Sénégal, la région de Fatick est entourée des régions de Thiès, Diourbel et Kaolack. Elle est créée par la loi 84-22 du 22 février 1984 divisant l'ancienne région du Sine Saloum en deux entités distinctes. Elle couvre 7535 km², suite au retrait de deux communautés rurales que sont Sadio et Taïf et leur rattachement au département de Mbacké.

Carte de la région de Fatick.



Source : www.au-senegal.com/carte-administrative, consulté le 03/06/2015.

Outre l'immense potentiel préhistorique culturel et naturel et sa position géographique, offre un potentiel touristique énorme.

Les nombreux mégalithes du village de « Siin Ngayène » dans le département de Nioro, les lieux de mémoire comme Kahône dont la ville est pleine de symboles avec ses «Buurs Saloum », la vallée de Pathé Badiane à Nioro, la forteresse de « Kanuuma Boyeen», Diakhao et son palais royal du «Buur Sine Coumba Ndofféne Diouf Famack », sont autant de sites à découvrir.

Ainsi, cette institution culturelle permettra l'épanouissement des activités des artisans, des associations culturelles.

5.2 Contexte et justification du projet

A l'heure des rapides mutations démographiques et technologiques, la problématique de la préservation du patrimoine culturel et la considération de la diversité culturelle, se posent avec acuité dans le monde. La culture devient de plus en plus importante et chaque pays doit être conscient qu'elle est un secteur d'avenir qu'on doit absolument prendre en compte dans une perspective de développement.

Avec l'uniformisation des cultures, la valorisation du patrimoine culturel est devenue une nécessité. Elle est garante de la diversité culturelle, sa promotion est aussi nécessaire pour le dialogue culturel et la paix. Cette valorisation répond à de multiples enjeux d'ordre culturel, pédagogique, économique, environnemental, touristique et social. Les actions de promotion et de diffusion du patrimoine assurent le rayonnement du territoire, qui devient un lieu de rencontres et d'échanges, vecteur du développement économique, touristique et local.

Le choix de la région de Fatick, particulièrement le département de Gossas pour implanter l'écomusée n'est pas fortuit. En effet, bastion des Sérères, cette entité est marquée par une forte diversité ethnique. Outre la présence de diversité et la variété des coutumes et traditions, Fatick polarise de nombreux sites et monuments historiques. A cela s'ajoute le patrimoine naturel avec la forêt classée de Samba Dia qui couvre 725 ha de rôniers (classée patrimoine mondial de l'UNESCO) et de la Réserve de Biosphère du Delta Saloum.

Une vingtaine de sites et monuments historiques sont déjà classés, notamment les amas coquilliers du Delta du Saloum qui présente un grand intérêt scientifique et touristique.

- **Le patrimoine culturel matériel et immatériel.**

La région de Fatick a une grande richesse culturelle. Ancien royaume, outre les manifestations traditionnelles, sportives, le patrimoine immatériel y est fortement présent. Contes, mythes et légendes font légion dans cette entité fortement enracinée dans leur culture.

La présence du Centre Expérimental de Médecine traditionnelle (CEMETRA) ou Malango témoigne de l'ancrage des populations aux valeurs traditionnelles et à l'enracinement culturel. Le patrimoine de Fatick est composé de 23 sites et monuments historiques localisés pour la plupart dans le département de Fatick (13), Foundiougne (4) et Gossas (6).

▪ **Département de Fatick :**

- Mbind Ngo Mindiss (site de libations et d'offrandes, situé sur le bras de mer) ;
- Diobaye (lieu de cérémonies traditionnelles) ;
- Jab Ndep (arbre sacré situé à Ndiaye-Ndiaye) ;
- Maison Royale de Diakhao ;
- La Tombe du Bour Sine Coumba Ndoffène Fa Maak ;
- Les Tombes des Guélwars à Diakhao ;
- Les Tombes des linguères à Diakhao thiopane ;
- Le baobab Kanger de Diakhao, lieu de libations des Rois du Sine ;
- Le mausolée de Maba Diakhou Bâ, Mbel Fandane ;
- La tombe de Meïssa Waly Dione à Mbissel ;
- Les puis et mosquée d'el Hadji Omar à Simal ;
- La maison familiale de Senghor à Djilor Djidiack ;
- Vestiges de la Maison du Bour Sine Salmon Faye.

Département de Foundiougne :

- Mosquée de El Hadji Amadou Dème à Sokone ;
- Site de Laga Ndong, à Ndong-Log, fangol du panthéon sereer ;
- Pecc, lieu de culte des Guélwars du Saloum ;
- Les sites magalifiques de Niodior et Toubacouta.

Département de Gossas

- Mausolée de Serigne Khar Kane ;
- Mausolée de Ndamal Gossas (Oumar Guèye) ;
- Marigot de Danki, champ de bataille ;
- Bivouac de El Hadj Oumar Tall (Mbdakhoune (Mbadakoune) ;
- Arbres fétiche de Gagnicks Godjil.
- Puis de Ndiéné ;

- **L'initiation**

Qui consiste à passer de l'enfance à un homme demeure et occupe une place de choix pour les populations qui la pratiquent. Le passage de l'état naturel à l'état culturel est obligatoire pour tout membre de la communauté.

Entre autres manifestations culturelles nous pouvons citer :

- **Le « Xoy »**

Il a régulièrement lieu chaque année à l'approche de l'hivernage. Elle est présidée par les « saltigués » doués d'un pouvoir occulte comparable à celui du prêtre de l'Égypte pharaonique. Sa fonction est héréditaire. Le Xoy est la rencontre des Saltigués (à la fois prédicateurs, sorciers et guérisseurs). C'est une cérémonie au cours de laquelle ces derniers mettent en relief leur pouvoir en guérissant des maladies ou en accomplissant des tours de magie. A la fin de la rencontre, ils prédisent quelques événements (positifs ou négatifs) qui auront lieu dans le pays.

- **Les funérailles**

Cérémonies riches en couleurs alliant pleurs et festivités. Elles sont l'occasion de l'immolation de plusieurs bœufs.

- **Les infrastructures culturelles.**

Avec un riche passé historique et de sites culturels et naturels la région de Fatick souffre d'un manque criant d'infrastructures et ou institutions culturelles.

Elle ne dispose que deux (02) infrastructures culturelles que sont :

Le centre culturel régional et le centre d'interprétation du delta du Saloum qui a été inauguré en mai 2013 à Toubacouta.

La mise en place d'un écomusée à Gossas est un moyen de valorisation des cultures vivantes, du patrimoine culturel immatériel du Sénégal et de Fatick en particulier. Surtout pour les jeunes générations.

Ce projet contribuera à vulgariser et à pérenniser le patrimoine de Fatick, lutter contre l'exode rural, la pauvreté, relancer certaines activités artisanales menacées de disparition, revitaliser l'art culinaire, et les pratiques tradi-thérapeutiques, mais consolidera également les liens entre les communautés en fortifiant l'identité et la confiance en soi.

Aujourd'hui, il est important pour le Sénégal de diversifier son économie, car les économies de rentes, ne permettent plus de couvrir les charges de l'État. Le tourisme pourrait être une source importante pour l'économie nationale, mais il ne peut se faire sans le patrimoine, car ils sont complémentaires.

5.3 Description du projet

Le présent projet consiste à mettre en place un écomusée dans la commune de Gossas, dans la région de Fatick. Il sera implanté dans le CEMETRA (Centre Expérimental des Médecines traditionnelles) communément appelé « Malango ». Ce centre est construit sur la base de l'architecture traditionnelle, où se trouvent les dépositaires des rituels dans le but de relancer les savoir-faire locaux traditionnels (pharmacopée, fabrication de paniers, de vans, de louches en bois...). Outre les activités et objets relatifs aux pratiques divinatoires et thérapeutiques, cet écomusée sera une vitrine de montrer les techniques propres à la fonderie, au tissage ainsi que l'artisanat d'art et la reproduction de tous les objets culturels liés aux pratiques rituelles de la région que le touriste retiendra comme souvenirs lors des visites.

Toutes ces fabrications seront exposées et vendues dans « l'écoboutique » de souvenir.

Ce service sera accompagné d'une cafétéria et d'une petite restauration (traditionnelle). Ainsi, les produits alimentaires du terroir auront plus de publicité.

L'écomusée sera un lieu à la fois de conservation, d'animation et surtout de transmission du patrimoine culturel séculaires du Sine aux visiteurs et à la jeune génération.

En outre, l'écomusée contribuera par le biais des emplois et des activités créatrices de revenus à relancer l'économie territoriale. Le transfert des savoir-faire à la nouvelle génération sera pris en compte pour rendre pérenne ce legs.

Dans le souci de diversifier l'offre patrimoniale, les artistes (musiciens, comédiens, conteurs, peintres,) de la localité seront associés pour faire des ateliers, des expositions, des reconstitutions d'événements historiques ou même faire des récits sur des objets, dans le but de montrer tous les pans du patrimoine vivant de la commune, de la région tout entière.

5.4 Objectifs et résultats attendus

- **Objectifs du projet**
- **Objectif général**

Promouvoir le patrimoine culturel immatériel de la région de Gossas (Fatick).

Objectifs spécifiques

- Mettre en place un système de collecte de ce patrimoine menacé de disparition ;
- Valoriser les savoirs, savoir-faire locaux, architecturaux, artisanaux de la localité de Fatick ;
- Développer des circuits de tourisme culturel intégré dans l'optique d'un vrai développement local.

Résultats attendus Objectifs Spécifiques	Résultats attendus
OS1 : Mettre en place un système de collecte de ce patrimoine menacé de disparition d'ici fin 2016 ;	L'inventaire du PCI de Gossas est fait ; La numérisation de ce PCI est réalisée
OS2 : Valoriser, les connaissances et pratiques thérapeutiques locales, les savoir-faire locaux, architecturaux, artisanaux de Gossas et de Fatick;	Les ateliers artisanaux sont mis en œuvre; Des produits artisanaux locaux sont fabriqués ; Un partenariat est noué avec les autres écomusées nationaux et internationaux. Des produits sont exportés et vendus dans les autres villes du Sénégal ;
OS3 : Développer des circuits de tourisme culturel intégré dans l'optique d'un vrai développement local.	Une patrimonialisation du territoire par l'alimentation dans le but d'offrir aux touristes de nouvelles expériences culturelles sensibles et vivantes est effective ; Un restaurant et une cafétéria sont fonctionnels.

5.5 Public cible

Ce projet vise :

- Population sénégalaise et la diaspora en général ;
- Tour-opérateurs et touristes.

5.6 Partenaires

- Direction du patrimoine culturel du ministère de la Culture du Sénégal ;
- ONG PROMETRA à travers le CEMETRA de Fatick (représenté par les dépositaires des rituels qui sont au CEMETRA);
- Collectivités locales, mairies, conseil départemental et régional de Fatick ;
- Fondation Freiderich Hebert, soutient à l'exécution de projet (formation, appui technique et logistique, financement, dotation d'équipement, aide d'urgence, renforcement institutionnel) ;
- SONATEL, société nationale des télécommunications du Sénégal ;

- SOCOCIM, société des cimenteries du Sénégal ;
- Fonds du patrimoine mondial ;
- UNESCO ;
- Associations jardins d’Afrique et autres ;
- Les médias locaux et nationaux.

4.7 Etude de faisabilité

La faisabilité du projet nécessite non seulement la mise en synergie mais aussi la coordination des ressources tant humaines, financières que techniques. Cette étude de faisabilité permet de faire la planification du projet. Pour atteindre la phase de planification, la disponibilité de certaines ressources sera assurée.

L’évaluation des revenus à générer et des coûts détermineront la rentabilité dudit projet.

C’est à la lumière de cette rentabilité qu’un financement sera cherché en vue de réaliser ce projet, sans toutefois perdre de vue les risques susceptibles de compromettre la réalisation de ce projet.

5.8 Les ressources du projet.

▪ Ressources humaines

Les ressources suivantes sont nécessaires à la réalisation :

- 01 chef de projet,
- 01 expert sénégalais en gestion participative qui maîtrise la langue locale (sérère) en plus du français ;
- 01 personnel spécialisé (un directeur administratif, un professionnel du patrimoine, un conservateur d’écomusée), chargé de la recherche, de l’inventaire et de la conservation du patrimoine culturel immatériel ;
- 01 assistante de direction ;
- 01 chargé de communication et responsable du développement des publics ;
- 16 artisans (8 artisans traditionnels et 8 artisans modernes) pour favoriser l’échange ;
- 01 animateur et 01 médiateur culturel qui seront chargés des visites et de l’animation du site,
- 01 personne chargée de l’accueil et de la vente des tickets d’entrée,
- 02 personnes chargées de la gestion du restaurant,

- 01 serveuse à la cafétéria,
- 01 gérant de l'éco boutique de souvenirs.
- 01 comptable.

▪ **Ressources matérielles**

Les ressources suivantes sont nécessaires et envisagées :

Pour la logistique

- Véhicule 4x4 pour tous les déplacements concernant les localités reculées dans le but de collecter les informations relatives à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la région de Fatick.

Pour l'écomusée

- Des étagères et autres formes d'étalage ;
- Quatre stands d'exposition ;
- La décoration ;
- Les objets à exposer selon les différentes expressions culturelles retenues.

Pour l'éco boutique

- Des étagères et autres formes d'étalage pour y mettre les articles issus de la production artisanale à vendre ;
- 04 stands d'exposition ;
- Des portemanteaux.

Pour restaurant (traditionnel) et cafétéria

- Matières premières pour la préparation de produits alimentaires locaux ;
- Ustensiles de cuisine et de la cafétéria.

Pour production artisanale

Case ou atelier de couture

Les matières premières ;

- 02 machines à coudre pour confectionner des habits traditionnels ;
- 02 fers à repasser professionnels pour les couturiers ;
- 03 grandes tables ;

Des utilitaires (épingles, mètres, ciseaux...).

Autres productions artisanales

Les matières premières pour la fabrication des produits ;

Matériaux de fabrication des produits artisanaux locaux.

Pour bureautique, administration, communication

- 07 ordinateurs portables pour (personnel spécialisé qui sont au nombre de trois, l'assistante de direction, le médiateur et l'animateur culturel, le comptable,) ;
- 01 imprimante /photocopieur /scanner ;
- Mobiliers de bureau ;
- 01 ligne de téléphone/fax ;
- 01 ligne téléphonique pour connexion Internet ;
- 01 site internet ;
- 03 appareils photo numériques ;
- 01 groupe électrogène pour prévoir les coupures.
- **Ressources financières**

Le promoteur du projet, les tradipraticiens du CEMETRA et les artisans disposent d'un fonds propre qui constitue leur part d'investissement. Toutefois, ce fonds reste insuffisant pour la réalisation dudit projet. Ce qui signifie qu'une partie du financement doit provenir de l'extérieur (subvention gouvernementale ou financement direct des partenaires).

5.9 Analyse de l'environnement du projet

Dans le cadre de ce projet, pour atteindre les résultats escomptés, l'analyse de son environnement interne (forces et faiblesses) et externe (opportunités et menaces) sont prises en compte.

Tableau 10 : Matrice analyse FFOM

FORCES	FAIBLESSES
Personnel spécialisé en patrimoine culturel disponible. Bonne connaissance de la culture du milieu. Le personnel a une certaine expertise dans l'accueil et l'orientation des touristes Premier écomusée dans la région	Instabilité du personnel Sources de financement insatisfaisantes Manque de motivation du personnel
OPPORTUNITES	MENACES
Situation politique du pays est favorable Stabilité sur le plan sécuritaire de la région de Fatick est sans danger pour les touristes	Existence d'un écomusée dans la région voisine Existence d'un restaurant et d'une cafétéria

<p>Le projet cadre parfaitement avec le plan de développement communal</p> <p>Possibilité de subvention des autorités municipales qui investissent dans les activités Culturelles</p> <p>Le dynamisme démographique de la ville et de ses alentours</p> <p>Existence d'un hôtel à proximité du CEMETRA</p>	<p>Proximité du CEMETRA</p> <p>Désacralisation du site et des pratiques culturelles</p>
--	---

5.10 Echancier.

L'échéancier concerne toutes les activités pouvant conduire à la réalisation de ce projet.

Description des activités prévues

Les différentes activités prévues seront :

- rencontre avec les autorités locales et les tradipraticiens du CEMETRA ;
- présentation du projet aux autorités locales et aux tradipraticiens du CEMETRA ;
- mise à jour des propositions et remarques pertinentes des autorités locales et tradipraticiens.
- explication du projet à la population locale ;
- recensement et rencontre d'artisans traditionnels et modernes qualifiés ;
- prospection des partenaires potentiels ;
- enregistrement de l'écomusée auprès du ministère de la culture, du commerce et de l'artisanat ;
- création d'un compte bancaire ;
- recrutement d'un personnel qualifié ;
- achats d'équipements et aménagement du site ;
- inauguration de l'écomusée.

4.11 Communication et marketing du projet.

La communication et le marketing du projet se résument en objectifs marketing. Ainsi, les objectifs ci-dessous énumérés sont retenus.

▪ Objectifs marketing.

- Mobiliser la population locale et susciter l'intérêt des touristes et des jeunes pour le patrimoine ;
- Avoir une participation de 80% de publics cibles aux différentes activités de l'écomusée (payantes et gratuites) ;
- Avoir des partenaires publics et privés ;
- Développer des activités génératrices de revenus pour permettre à l'écomusée d'avoir une autonomie budgétaire dans les prochaines années.

Ces objectifs sont classés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12 : Stratégie de communication et marketing.

PUBLIC CIBLE	OBJECTIF DE COMMUNICATION	STRATEGIE DE COMMUNICATION	MOYENS DE COMMUNICATION
Autorités locales Tradipraticiens du CEMETRA Population locale	Décrire l'intérêt et l'importance de valoriser le patrimoine culturel immatériel Appropriation du projet	Prise de contact via les personnes ressources pour des rencontres de présentation du projet	Réunion Présentation Powerpoint Focus groupe Ateliers en gestion participative
Public jeunes scolarisés	Faire connaître l'écomusée Susciter de l'intérêt pour les pratiques traditionnelles Inciter à participer aux activités	Rencontre avec des responsables des centres de formation, des associations d'étudiant	Débats publics Emissions TV et audio Réseaux sociaux Spot audio et vidéo
Artistes (comédiens, peintres, conteurs...) de la localité	Faire la reconstitution d'évènements	Prise de contact avec les artistes	Réunion avec les artistes

	historiques marquants		
Grand public	Informen Inciter Sensibiliser	Via les medias de masses et des leaders d'opinions	Emission tv Spots tv Panneaux publicitaires Dépliants, guides, Réseaux sociaux, site web etc.

4.12 Budget du projet

Désignation	Nombre	Prix unitaire en f CFA	Montant	Source de financement
Matériels et équipements de bureau				
Véhicule 4x4	01	25 000 000	25 000 000	Partenaires
Ordinateur portable	07	400 000	2 800 000	Conseil régional de Fatick
Imprimante	01	200 000	200 000	Apport du projet
Photocopieur	01	500 000	500 000	Apport du projet
Scanner	01	100 000	100 000	Apport du projet
Mobilier de bureau (fauteuil, table, armoire)	1 000 000	1 000 000		Mairie de Fatick
Ligne téléphone fax	24 mois	100 000	2 400 000	SONATEL
Appareil numérique	03	100 000	300 000	Apport du projet
Machine à coudre	02	600 000	1 200 000	Fondation Frederick Hebert
Fer à repasser	02	10 000	20 000	Apport du projet
Groupe électrogène (5 cavea)	01	500 000	500 000	SOCOCIM
Abonnement téléphonique + Internet	2 4 mois	100 000	2 400 000	SONATEL
Sous total 1			35 400 000	
Charges d'exploitation du personnel				

Personnel spécialisé	03	300000x24 mois	21 600 000	Ministère de la Culture
Artisans	16	150 000x24 mois	57 600000	Bailleurs de fonds
Chargé de visites et d'animation du site	02	200 000x24 mois	9 600 000	Partenaires
Personnel d'accueil	01	100 000x24 mois	2 400 000	Conseil régional de Fatick
Restaurateurs	02	100 000x24 mois	4 800 000	Partenaires
Serveuse	01	50000x24 mois	1 200 000	Apport du projet
Gérant écoboutique	01	100 000x 24 mois	2 400 000	Partenaires
Comptable	01	200 000x 24 mois	4 800 000	Ministère de la Culture
Service de nettoyage	01	100 000x24 mois	2 400 000	Fondation Veolia
Factures d'eau et d'électricité	Forfait	3 000 000	3 000 000	Apport du projet
Sous total 2			102 000 000	
Total (sous total 1 + sous total 2)			137 400 000	
Frais de communication	1/3 du budget	45 800 000	45 800 000	Partenaires médias
Coût du projet			183 200 000	
Imprévus (5%)			9 160 000	
Budget global			192 360 000	

Le coût global de notre projet est estimé à **192 360 000 f CFA** (soit **293 679,3893 Euro**) reparti ainsi qu'il suit :

- Somme à rechercher : 187 040 000 f CFA (soit
- Apport du projet : 5 320 000 f CFA.

CONCLUSION.

Cette étude a été un prétexte pour revisiter un aspect important de notre culture, de ce qu'on a de plus fort et intime le patrimoine culturel immatériel. Les pratiques thérapeutiques

étudiées ont été le prétexte pour passer en revue les différentes phases des dites pratiques culturelles et culturenelles et partant soulever la lancinante question relative à la sauvegarde et valorisation des savoirs, et connaissances médicales endogènes. Au Sénégal, bien qu'ayant ratifié des conventions internationales et adopté des textes législatifs, la mise en œuvre reste timide. Les efforts déployés restent encore mitigés face aux menaces grandissantes et sans cesse répétées.

Au delà de constituer un plaidoyer pour la promotion et surtout l'instauration d'un cadre juridique de la médecine traditionnelle, cette étude a pour ambition de rechercher un équilibre qui offrirait l'opportunité de concilier les aspects traditionnels de nos sociétés respectives et les perspectives de comportements imposé le plus souvent par certains aspects de la modernité.

Il est certain que l'opposition entre le traditionnel et le moderne a durablement influencé nos comportements mais aussi et surtout la manière de percevoir et de comprendre nos rites et coutumes. Il ne s'agit pas de faire état d'une nostalgie des temps ancestraux, mais de prendre la juste mesure des forces qui s'opposent et tenter de trouver des termes de réponses aux énigmes qui se posent à nous. Notre approche a été loin d'être anodine, elle se veut réaliste car prenant en compte les contraintes imposées par les changements intervenus dans le comportement des populations face à ce qui constitue « l'antériorité de leur civilisation ».

Même si les pratiques thérapeutiques moderne et traditionnelles diffèrent de part leurs méthodes, leur but reste le même : la stabilité physique et morale de l'être. C'est pourquoi, les recherches qui visent à combiner les deux médecines sont à encourager pour le bien-être des populations qu'elle qu'en soit sa position sociale et ses conditions.

Outre la réflexion sur les techniques de guérison, il a été surtout question de passer en revue la politique de sauvegarde des savoirs et connaissances endogènes. Le manque d'infrastructures culturelles de proximité et surtout le défaut d'appui institutionnel sont une des raisons qui freine les initiatives privées et plombent le secteur.

A travers les industries culturelles et autres activités connexes, la culture constitue de nos jours une valeur ajoutée sûre. Le tourisme culturel mais responsable, constitue une aubaine, non seulement pour une localité mais touche tous les secteurs économiques.

A l'instar de tous les pays africains, qui ont eu à subir le colonialisme occidental, le Sénégal donc s'est vu imposé des attitudes souvent en contradiction avec ses réalités et identités culturelles. Ce qui confère une certaine négativité au concept traditionnel qui a toujours été

synonyme de réactionnaire véhiculant une image d'immobilité qui oppose une réaction passive au progrès et à l'évolution des hommes et des peuples. Pour d'aucuns, la tradition reste un comportement, une attitude qui refuse le progrès et rejette les bienfaits du progrès. Ainsi, nous appartient-il de consolider et d'encourager les dispositions à prendre en charge la protection, la sauvegarde et la promotion des aspects essentiels de ce qui constitue le patrimoine immatériel intangible des valeurs identitaires sénégalaises voire africaines. Au Sénégal, la célébration des cérémonies, outre leurs attributs initiatiques permet de perpétuer un ordre culturel au sein de la communauté malgré une croyance affirmée aux religions du livre (Islam et Christianisme). En ce sens que les génies tutélaires, loin de constituer un déséquilibre confessionnel, exercent sur la communauté des actions salutaires qui participe d'une assistance et d'une aide toujours renouvelées à travers l'organisation ponctuelle de ces dites rites. La célébration de ces cérémonies par toute une communauté entraîne nécessairement une communion d'esprit qui transcende les querelles personnelles et les antagonismes.

Ainsi, lorsque des sacrifices sont faits en direction des génies, lorsque la communauté remplit pleinement les obligations qui s'y rattachent, tous les membres se placent sous leur protection, sans toutefois remettre en cause l'apport des religions révélées et l'influence de la modernité. Même si parfois ces cérémonies donnent lieu à des débordements et occasionnent des défoulements en s'offrant comme un espace dénué de règles, non écrites mais traditionnellement établies. Ce qui le plus souvent entraîne des comportements irrationnels et le plus souvent excessifs. Cette étude, s'inscrit dans la perspective d'une consolidation harmonieuse de la cohabitation entre tradition et modernité pour la préservation et la promotion du patrimoine culturel immatériel pris au sens large et élargi du terme. A l'heure d'un redimensionnement de ce qui constitue nos valeurs de civilisation confrontées aux assauts répétées et souvent, mais pas toujours, néfastes du modernisme, il nous appartient de procéder à une démarche de sensibilisation et d'explication.

PROJET TUTOIRE

THEME. LES ŒUVRES DE GENIES

LES PONTS



Introduction :

Jadis, les cours d'eau ont été parmi les obstacles naturels insurmontables auxquels se heurtaient les routes, les hommes.

Des gués¹³³ ou des bacs étaient utilisés pour les franchir. Outre les difficultés physiques, ce parcours rallongeait la longueur, du coup la durée du trajet.

Très complexes et requiert ingéniosité et expertise, les ponts constituaient un art et une maîtrise parfaite des mathématiques et de la science. Les premiers ponts furent construits avec de simples troncs d'arbres abattus et jetés entre les deux rives de la rivière. Puis arrivèrent les pontons et les ponts en corde essentiellement en Amérique et Asie (ce qui éveilla d'ailleurs la curiosité des Européens).

Ces ponts de cordes se rencontraient encore assez fréquemment au siècle dernier.

Mais les maîtres incontestables en la matière furent les Romains (env. 600 ans avant J-C), qui construisirent des ponts de bois soutenus par des piliers, puis utilisèrent la maçonnerie (taille de pierre).

Après la chute de l'Empire Romain, il resta en Europe de nombreux ponts en arcs, en pierres massives, témoignant de l'habileté des Romains. Mais pendant des siècles, personne ne poursuivit leur ouvrage et cet art se perdit.

Ce n'est que beaucoup plus tard que l'Eglise s'y intéressa.

L'histoire des ponts modernes commença avec le remplacement des arcs en demi-cercles par des formes elliptiques (pont de la Concorde à Paris).

Cette nouvelle forme autorisait une portée beaucoup plus grande des arcs de ponts.

Avec l'invention de l'acier au XVIII siècle, le bois et la pierre ne constituaient plus les seuls matériaux, et les premiers ponts métalliques apparurent.

Les ponts d'acier devinrent le symbole de la modernité et certains devinrent même de réels chefs-d'œuvre de leur époque (exemple des ouvrages de l'ingénieur Gustave Eiffel).

Avec ses 978 000 Km de route, la France est le cinquième pays au monde en matière de densité de réseau rapportée à la superficie du pays, après la Belgique, les Pays-Bas, le Japon et la Slovénie. Le nombre d'ouvrages d'art est donc lui-même très important, mais il est impossible d'en donner le nombre exact. Il n'existe en effet aucune base de données nationale

¹³³ Endroit d'un cours d'eau peu profond où on peut traverser sans pour autant nager.

qui ressemble de manière exhaustive l'ensemble des ponts du territoire français, par contre différentes listes existent par nature d'ouvrages ou par circonscriptions administratives.

La région de Paris compte 37 ponts (exclu le pont de l'Amont et le pont Aval qui sont tous deux empruntés par le boulevard périphérique) qui enjambent le fleuve de la Seine. En tant qu'infrastructures et monuments à vocation historique, socioculturelle notre étude a porté sur :

- **Pour la France**
 - Le viaduc d'Austerlitz
 - Pont-Charles de Gaule
 - Pont Alexandre III
- **Pour l'Italie**
 - Pont de l'Académie
 - Pont degli Alpini
- **Pour le Portugal**
 - Ponte de 25 Avril
 - Pont di Maria Pia

I - SYNTHESE GENERALE.

Outre les cours théoriques, dispensés durant le cursus du Master Techniques Patrimoines Territoires de l'Industrie (Tpti), il a été judicieusement pensé de mettre en place un cadre de gestion des différentes cultures présentes au sein du master et sur favoriser l'échanges et valorisation des compétences professionnelles initiales de chacun des étudiants autour d'un travail, d'un thème. Le projet tutoré allie pratiques de terrain et stimule le travail en équipe. Répartis en plusieurs groupes avec des thèmes différents.

Le travail en groupe, en équipe a été le premier challenge à relever. Loin de constituer un facteur bloquant, ce premier obstacle a été franchi grâce à l'esprit d'équipe qui a prévalu dès le début des travaux, qui somme toute a été émaillé naturellement de tâtonnements, et malentendus. Il nous été donné l'opportunité et la lourde tache de réfléchir sur « les œuvres de génie », spécifiquement sur les ponts.

L'objectif de ce travail était, au terme des collectes et analyses des informations selon les différentes sensibilités des uns et des autres de pouvoir les partager par le biais d'un site web.

Dans la phase pratique, une première étape avait été faite et des choix ont été portés sur des ponts selon les critères définis par l'ensemble du groupe au cours des différentes rencontres de travail et ce, sur la validation finale des décisions par le tuteur via web conférence.

Les critères de choix d'un pont étaient basés entre autres sur :

- L'aspect historique
- L'aspect technique,
- L'aspect géographique
- La cohérence stylistique (participe à l'aménagement et le paysage urbain)
- La modernité,
- La valeur, les usages et les significations symboliques.

Chacun des critères avaient son pesant, une importance capitale pour étudier ces ouvrages qui symbolisent la maîtrise de l'homme sur son environnement.

La séance du jeudi 28 novembre 2013 tenue à la Cité Internationale Universitaire de Paris. (CIUP), précisément dans la résidence du Cambodge Chambre N° 116 a été l'échafaud sur lequel s'est appuyé l'équipe pour entamer les travaux.

L'ordre du jour tournait autour de trois points que sont :

- I. Choix définitifs ponts.
- II. Répartition des tâches.
- III. Divers.

Au cours de cette séance de travail, l'ensemble des membres du groupe de départ avait répondu présent à l'exception de deux camarades qui ont suivi les débats via google hungout.

- I. Tania FERNANDES.
- II. Irene GIUSTI.
- III. Chayma WESLATY.
- IV. Liliane DUTRA (via Google Hungout).
- V. Boubacar THIOYE.
- VI. Abiboulaye NIANG.
- VII. Bruno SAMANGASSOU (via Google Hungout).

Comme annoncé, les discussions ont tourné autours des deux points.

D'emblée, un bref rappel sur la séance précédente a été fait. Plusieurs points notamment l'appréciation du professeur Ramos quand aux idées et la pertinence des démarches entamées depuis le début de cette exercice académique.

Sur ce, la difficulté du choix des ponts qui répondent tous aux critères établis a fait l'objet d'un débat et des soucis pour le professeur. Mais étant tant entendu que tout choix suppose et

obéit à des principes basés sur une sélection, une méthode démocratique a été adoptée pour effectuer le travail demandé.

En cet effet, comme sur le tableau ci-dessous, chacun devait choisir et selon des critères justifiés parmi les ponts proposés par les autres camarades.

Ainsi les choix ont été faits comme suit :

Tableau 13 : Délibération.

Pont	Nbr de voix	Critère de choix	Observation
La Tournelle	01	- Historique	Ancien
Alexandre III	01	- Esthétique	Ancien
Viaduc des arts (ancien viaduc de Daumesnil)	05	- Historique - Esthétique - Technique - Etc.	Ancien
Pont de Bir-Hakeim	00	-	Moderne
Passerelle de Debily	00		Ancien
Passerelle de Léopold Sedar SENGHOR (Ancien pont de Solferino)	03	• Historique	Ancien
Pont de Charles De gaule	03	- Esthétique - Modernité - Fonctionnalité	Moderne

Sur les sept (07) ponts présentés, les deux ponts ont été choisis avec respectivement cinq (05) voix trois (03) voix.

- **Ancien Pont : Viaduc des arts** (ancien viaduc de Daumesnil).
- **Pont moderne : Charles De gaule.**

NB : Chaque membre avait la possibilité de voter pour chacun des ouvrages proposés.

Après le choix des deux ponts, il a été question de voir comment scinder les membres du groupe afin d'accomplir dans les délais le travail qui nous a été demandé.

A cet effet, des tâches conformément aux directives du professeur ont fait objet de débat et de choix délibérés pour chacun des membres.

Tableau 14 Répartition des tâches.

N°	TACHE	NOM ET PRENOM	OBSERVATION
01	Insertion des données	- Tania - Chayma	Cumul de tâche Tania
02	Correction orthographe	- Irene - Abiboulaye	
03	Recherche bibliographique	- Boubacar	
04	Prise de vue, photo	- Liliane	
05	Link, lien avec les autres sites similaires.	- Bruno	
06	Création de Wiki	- Tania	

A l'issue de ce travail, il a été question pour un travail de qualité, nous baser sur les critiques émises sur le site www.ouvresdegenie.wordpress.com afin d'améliorer, d'innover. Seulement, des questionnements quand à la possibilité et la faisabilité sur le site ci-dessus cité ont été soulevés par les différents membres. Parmi ses innovations on peut citer :

- La traduction du site en deux langues (Anglais et français).
- La connexion à « adobe connect » pour faciliter les échanges et le travail du groupe vu que le hangout pose d'énormes problèmes techniques et communicationnels (Déchets sonores, instabilité du réseau qui se répercute sur la communication etc.)

Pour ce faire, il sera demandé au professeur de réitérer sa demande auprès des administrateurs du master pour obtenir le mot de passe.

▪ **Les contraintes.**

Les contraintes de temps et surtout la distance occasionnée par la distance des uns et des autres (tous n'habitaient pas dans un même espace géographique. Certains devaient rentrer tout pour rallier leurs domiciles. A cela, s'ajoutent les contraintes financières car tous n'étaient pas boursiers.

Au terme de ce semestre de Paris, une synthèse des travaux marqués par l'appréciation générale a été faite.

Faute de bibliographie, le pont Alexandre III a été choisi pour remplacer le pont Charles De Gaule.

Le second semestre (février à juillet 2014) à été une occasion pour corriger les manquements notés lors du semestre précédent. Parmi ces fausses notes, figure le retard accusé pour la remise des travaux dû en partie à un manque de coordination.

Pour parer à cela, l'accent a été mis sur la réalisation à temps des tâches confiées à chaque membre du groupe.

C'est dans cette perspective qu'une réunion a été tenue le lundi 17 mars 2014 à la résidence Résidence Galileo chambre 613. Au cours de cette rencontre, le pragmatisme et le dynamisme des uns et des autres ont été sollicités pour l'exécution des travaux dans les délais fixés.

Suite à la discussion sur le plan de travail et la conduite à tenir afin de mener à bien les travaux, un dispatching des tâches a été fait comme suit :

- Insertion des données sur le site : Tania FERNANDES
- Choix de pont + bibliographie I : Irene GIUSTI et Chayma WESLATI
- Choix de pont + bibliographie II : Boubacar THIOYE et Abiboulaye

L'ancienne formule qui consiste à retenir un pont contemporain et un pont ancien a été reconduite. Les objectifs visés entre autres étaient de pouvoir mettre à jour la dimension patrimoniale, les différentes fonctionnalités, les changements de matériaux, les visions architecturales et les techniques utilisées.

Parallèlement des séances de travail, de mises au point et de compte-rendu avec le tuteur ont été organisés via Google hungout ou skype.

Si pour le compte du premier semestre passé en France, les ponts de **Alexandrie III** et le **Viaduc d'Austerlitz**, ont fait l'objet d'études, pour ce qui est du second semestre, le groupe a jeté son dévolu sur :

Le Ponte degli Alpini, et le **Pont de l'Académie**, respectivement situés à **Bassano del Grappa**, ville italienne d'environ 42 000 habitants, dans la province de Vicence en Vénétie, dans l'Italie nord-orientale et celle de Venise, ville portuaire du nord-est de l'Italie, sur les rives de la mer Adriatique. Cette dernière, s'étend sur un ensemble de 118 petites îles séparées par un réseau de canaux et reliées par des ponts.

L'étude de ces deux ponts nous ont permis d'une part de faire le tour d'horizon des écoles d'architecture et d'ingénierie mais aussi et surtout de retracer l'histoire de ces édifices et partant mettre l'accent sur les concepteurs et réalisateurs.

Ainsi, l'ingénieur, Eugenio MIOZZI (1889-1979) et l'architecte Andrea PALLADIO (1508-1580), se sont distingués par leurs parcours et leurs styles architecturaux. Sa méthode est basée sur les théories de l'architecture romaine classique basée sur des proportions mathématiques plutôt que de riches ornements caractéristiques du style Renaissance.

Outre les fenêtres qui porte son nom, le Palladianisme du nom de Palladio, est une forme architecturale a été très présente dans les constructions de certaines édifices royales en Italie et au-delà même, en Angleterre avec le *Queen's House, UK*, en France avec *Le Petit Trianon*, pour ne citer que ces pays.

Des contraintes ont été aussi notées. Outre l'absence de documentations pour certaines édifices surtout récentes, la plus grande difficulté de cette étape a été la langue. La plupart des documents étaient exclusivement écrits en italiens. En sus de la documentation, des visites de terrain ont été effectués pour d'abord rendre compte de l'état actuel des édifices d'études avant de procéder à des prises de vue. Surtout, il a été question de découvrir les liens que la population entretient avec les ponts en question.

L'aide des professeurs ZUCCONI pour la documentation et de FONTANA pour le choix définitif du pont d'Alpini a été d'un apport considérable pour l'aboutissement de la fiche du pont susmentionné.

Pour le semestre trois (03), autres les critères de choix, la même formule de répartition des tâches a été reconduite.

- Insertion des données sur le site : Tania FERNANDES
- Choix de pont + bibliographie I : Irene GIUSTI et Chayma WESLATI

- Choix de pont + bibliographie II : Boubacar THIOYE et Abiboulaye NIANG.

Pour ce qui est de cette étape portugaise, les choix étaient portés sur :

- Ponte de 25 Avril
- Pont di Maria Pia

En somme, malgré la diminution du nombre avec le départ de Liliane et de Bruno qui ont écourté leurs formations, la seconde étape a été riche en découvertes et en connaissances et surtout en enseignements. Des outils nécessaires pour une étude et ou processus de patrimonialisation.

Outre la gestion des compétences et des différences culturelles et disciplinaires, le projet tutoré est un prétexte pour encourager les échanges interprofessionnels et contribuer à une meilleure maîtrise des différentes formes et projets patrimoniaux en passant par la valorisation muséale de site ou de collection, la mise en place d'un musée virtuel, la valorisation esthétique ou culturelle de site ou de collection, l'organisation d'une exposition. Notre travail, nous a non seulement permis de nous mettre en situation mais aussi d'avoir un autre et un nouveau regard sur ses ouvrages dont certains croulent sous un passé historique riche.

En croisant nos compétences initiales et ce sous la direction du professeur Ramos Alexandre, nous avons tenus des séances de travaux via, Google hungout. De ces différentes séances d'échanges des directives et orientations ont été donné par le tuteur pour mieux faciliter le travail de groupe.

Plusieurs critères ont jalonné ce choix parmi lesquels : le caractère historique et architectural inhérent à un processus de patrimonialisation.

A ces critères s'ajoutent ceux relatifs à la technicité et surtout à son utilité par rapport à la population. Il faut noter que, les notions d'authenticité et de « valeur universelle exceptionnelle » sont des critères incontournables pour le classement sur la liste du patrimoine mondial même si d'aucuns soutiennent que ces critères peuvent n'avoir aucune signification dans d'autres cultures.

II- APPROCHE PERSONNELLE.

LE PONT DEGLI ALPINI : Entre particularité historico-esthétique et valorisation du patrimoine culturel immatériel.

Sur l'ensemble des ponts que nous avons eu à étudier, celui de Degli Alpini a été le plus marquant. Insulaire et natif de la vieille ville tricentenaire Saint-Louis, ville classée patrimoine mondial. Ancienne capitale de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F), outre son

passé historique, Saint-Louis est célèbre grâce à ses ponts, notamment le pont Faidherbe qui y fut gouverneur à l'époque coloniale.

- **800 ans d'existence. (1209-2015).**

Sa première construction remonte en 1209 par Gerardo Maurisio (1176-1237), le pont vecchio (vieux pont) a adopté plusieurs noms avant d'être le pont degli alpini. Construit pour des raisons économiques, politiques, militaires et sociales, le pont degli alpini (pont des alpins) sera détruit à plusieurs reprises par les crues de la Brenta et les actes de l'homme. De son rapport au passé, le pont des alpins tient tête à l'histoire et est labellisé à la ville de Bassano del grappa. Entre 1209 et 1569 le pont existant était une structure en bois sur piliers et couverte par un toit.

En 1315 Bassano est impliqué dans la guerre entre Padoue et Grande della Scala . Lorsque ce dernier a Marostica et Angarano deux tours ont été construites pour défendre le pont. En 1402, la guerre entre Gian Galeazzo et Carrara implique également Bassano: le seigneur de Milan tente de dévier la Brenta à Padoue priver de ses défenses par la construction d'un pont est constitué de 94 arches de pierre avec des portes en bois utilisés comme volets. Dans la nuit du 6 au 7 Août, un plein submerge et le pont sera détruit.

En 1511, les troupes françaises sous le commandement du général Jacques de La Palice brûlent le pont pour échapper à l'armée impériale pendant la guerre de la Ligue de Cambrai. En 1522 le pont fut reconstruit. En 1524 il fut reconstruit en pierre et en bois en 1531. Ce dernier résistera de 1531 à Octobre 1567, date à laquelle il sera détruit par une crue de la Brenta.

- **Une esthétique bien gardée.**

Suite à cette inondation, à la demande du conseil municipale, Andrea Palladio propose un plan de reconstruction du pont qui était un modèle d'un pont en pierre qui ne ressemblait pas avec celui du model ancien. Il a conçu un pont de pierre complètement différente des trois précédentes arches sur le modèle des anciens ponts romains. Le conseil municipal rejeta le projet et insista sur une reconstruction qui garderait les formes anciennes du pont détruit. On note déjà au niveau des autorités locales de l'Italie du XV et du XVIème siècle, une nette volonté de patrimonialisation des édifices techniques. C'est deux ans plus tard que Palladio présenta un nouveau projet de reconstruction du pont qui présentait les mêmes formes que les ponts anciens mais avec des solutions techniques pratiques liées à l'utilisation des colonnes

toscane. L'efficacité de la structure palladienne se prouva une fois de plus puisque le pont va résister à la rivière durant deux siècles avant de s'effondrer le 19 août 1748 à cause d'une inondation de la Brenta. Il sera reconstruit par Bartolomeo Ferracina en 1813.

- **Entre construction, déconstruction et reconstruction.**

- **1209** : Construction du pont de Bassano par Gerardo MORIZIO
- **1315** : Implication de Bassano dans la guerre entre Padova et grande della scala.
- **1402 (Nuit du 06-07 Aout)** : Destruction du pont pendant la guerre entre Gian GALEAZZO et KARRARA qui impliqua la ville de Bassano.
- **1511** : Brulure du pont par les troupes françaises pour échapper à l'armée impériale pendant la guerre de la ligue de Cambrais.
- **30 octobre 1567** : Destruction du pont par les inondations de la Brenta.
- **1569** : Reconstruction du pont par Andrea PALLADIO.
- **1748 (19 Aout)** : Destruction du pont par la Brenta .
- **1748-1750** : Reconstruction par Bartholomewo FERRACINA suivant toujours le modèle A. PALLADIO.
- **1813** : Destruction du pont par le vice-roi Eugène De BEAUHARNAIS ;
- **1819-1821** ; Reconstruction par Angelo CASSAROTTI. Sur le même modèle
- **1945 (17 Février)** : Destruction du pont par une explosion durant la seconde guerre mondial
- **1948** : Reconstruction selon toujours le modèle A. PALLADIO.
- **1966 (04 Novembre)** : Destruction par des inondations.
- **1966** : Reconstruction su le même modèle de A. PALLADIO
- **1966 (04 Novembre)** : Le pont fut endommagé par des crues exceptionnelles alluvionnaires. Des restaurations structurelles y seront effectuées.
- **2014 (02 Mars)** : Le pont est temporairement fermé pour instabilité nécessitant une nouvelle restauration.

NB : A partir de 1569 après chacune des destructions du pont, il a été reconstruit sur le même modèle de l'architecte Andrea PALLADIO pour relier la ville de Bassano.

- **Un patrimoine culturel immatériel toujours vivant.**

Entre le pont et les populations c'est une véritable histoire d'amour. Outre le décor, le pont bénéficie d'une attention toute particulière. Cet ouvrage représente une symbolique et traduit un sentiment de fierté pour les populations. Cette relation s'est construite avec le temps mais

surtout avec l'histoire de la ville. Objet témoin de l'histoire de la ville, a une chanson populaire lui est dédié.

SUL PONTE DI BASSANO

Eccole che le riva
ste bele moscardine,
son fresche e verdoline
colori no ghe na.

Colori no ghe nemo
ne manco gh'en serchemo,
ma un canto noi faremo
al Ponte di Bassan.

Sul Ponte di Bassano
là ci darem la mano,
noi ci darem la mano
ed un bacin d'amor.

Per un bacin d'amore
successer tanti guai,
non lo credevo mai
doverti abbandonar.

Doverti abbandonare
volerti tanto bene, è
un giro di catene
che m'incatena il cuor.

Che m'incatena il cuore,
che m'incatena i fianchi,
in mona tutti quanti
quelli che mi vol mal.

Lien pour écouter la chanson : <https://www.youtube.com/watch?v=IKlsoUDXvn0>.

BIBLIOGRAPHIE.

- «Ponte vecchio» bridge in Bassano An historical «excursus», Carla Aberta Scapin, Proceedings of the First International Congress on Construction History, Madrid, 20th-24th January 2003.
- Andrea Palladio, Traité des cinq orders d'architecture, 1645.
- G.Perbellini, F.Rodeghiero Villes fortifiées de la Vénétie, Cierre Edizioni – 2011
- Guide à la découverte de Bassano del Grappa, divers auteurs, Bibliothèque de Déméter - 1997
- Guide de Bassano del Grappa, divers auteurs, Scrimin Bassano – 1981
- Guide de l'office du Tourisme de vicenza, « Bienvenue ABassano del Grappa »
- Histoire de Bassano, divers auteurs, Bassano - 1980
- Gianmauro ans Tassotti, Cela IV Novembre (l'inondation de 1966), Bassano 1967
- Brass Brentari Histoire de Bassano et son territoire, Bassano - 1884
- M. GAUTHEY , Traité de Construction des Ponts, 1843

ANNEXE

Fiche patrimoine culturel immatériel

* Rubrique obligatoire

^{TC} Rubrique du tronc

commun

1. Identification de l'élément* ^{TC}

1.1 Numéro d'inventaire* ^{TC}

1.2 Nom de l'élément, tel qu'il est employé par la communauté ou le groupe concerné* ^{TC}

1.3 Titre donnant le maximum d'information (y compris l'indication du ou des domaines

1.4. Communauté(s) concernée(s) ^{TC}

1.5. Langue(s), registre(s), niveau(x) de discours

2. Localisation administrative* ^{TC}

Suivant le découpage administratif du pays (Région, Cercle, Commune, village)

3. Localisation géographique* ^{TC}

Suivant les préconisations des cartographes (latitude, longitude)

4 Description succincte (texte)

(histoire, règle, acteur, période/périodicité, déroulement, fonctions/utilités) :

5. Caractéristiques de l'élément

5. 1. Eléments matériels associés : (outil, instrument, tissu, cordes, objet rituel, éléments végétaux et animaux, etc.)

5. 2. Lieux où se manifeste l'élément (édifice, place, espaces sacrés)

5.3. Composantes immatérielles de l'élément :

5.3.1. Savoirs et savoir-faire, savoirs ésotériques

5.3.2. Rituels et cérémonies

5.3.3. Composante artistique (musique, danse, discours, etc.)

5.3.4. Résultats attendus, (exaucer un vœu, guérison, réjouissance collective, réussite et protection)

5.4 Formes d'organisation collective (répartition des rôles, organisation des travaux champêtres, d'une pêche, d'une cérémonie, d'une chasse, etc.) texte libre :

6. PERSONNES ET INSTITUTIONS CONCERNEES PAR L' ELEMENT

6.1 Acteur (s) principal (aux) (Chef coutumier, Chef de la confrérie, griots, danseur, musicien, artisan, ancêtre, maître du rituel, chasseur, etc.)

6.2 Participants (classe d'âge, initiés, villageois, public large)

6.3. Personnes exclues de l'élément : (non-initiés, femmes, enfants, étrangers, groupes socioprofessionnels)

6.4. Groupes existants relatifs à l'élément : (associations, ONG, collectivités villageoises, etc.)

7. État de l'élément : viabilité

7.1 Actualité de l'élément

7.1.1. Tradition abandonnée

- 7.1.2. Tradition en voie de disparition
- 7.1.3. Tradition vivante
- 7.2. Rapport à l'élément
 - 7.2.1 Désir de conservation de l'élément
 - 7.2.2 Désir de valorisation culturelle et/ou touristique
 - 7.2.3 Désir d'une meilleure organisation ou régulation
 - 7.2.4 Désintérêt d'une partie de la population (laquelle ?)
 - 7.2.5 Désintérêt général

8. Signification et intérêt de l'élément pour la population (texte libre)

9. Renvoi à d'autres fiches* ^{TC}

- 9.1. Fiche(s) patrimoine culturel immatériel
- 9.2. Fiche(s) patrimoine culturel immobilier
- 9.3. Fiche(s) trésor humain vivant

10. Renvoi à la documentation* ^{TC}

- 10.1. Cliché(s)
- 10.2. Carte(s)
- 10.3. Autre média/documents

11. Enquête et enquêteurs

- 11.1. Participation et accord de la communauté/ du groupe pour la collecte de données et l'inventoriage :
- 11.2. Restrictions (éventuelles) à l'utilisation des données inventoriées
- 11.3. Spécialiste(s) – nom et statut ou affiliation :
- 11.4. Type d'inventaire (Topographique, thématique) ^{TC}
- 11.5. Niveau d'inventaire (recensement, étude approfondie/recherche) ^{TC}
- 11.6. Date de collecte des données* ^{TC}
- 11.7. Lieu de collecte des données
- 11.8. Date d'inscription des données dans un inventaire :
- 11.9. Retour éventuel sur le terrain
- 11.10. Entrée compilée par* ^{TC}

12. Sources d'information

- 12.1. Personnes ressources
- 12.2. Bibliographie
- 12.3. Discographie
- 12.4. Documentation audiovisuelle
- 12.5. Archives

13. Photo



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE LA CULTURE ET DU
PATRIMOINE HISTORIQUE CLASSE

ARRETE N° 03.05.2006* 002712
portant création de la Commission nationale de sélection
des "Trésors humains vivants"

LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE CLASSE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 71-12 du 25 janvier 1971 fixant le régime des monuments historiques et celui des fouilles et découvertes ;

Vu le décret n° 73-746 du 8 août 1973 portant application de la loi n° 71-12 du 25 janvier 1971 ;

Vu le décret n° 77-900 du 19 octobre 1977 abrogeant et remplaçant l'article 1er du décret n° 73-746 du 8 août 1973 ;

Vu le décret n° 2004-561 du 21 avril 2004 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2004-590 du 30 avril 2004 portant attributions du Ministre de la Culture et du Patrimoine historique classé ;

Vu le décret n° 2006-243 du 17 mars 2006, nommant de nouveaux Ministres et fixant la composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2006-267 du 23 mars 2006 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence et la République, la Primature et les ministères ;

ARRETE :

Article premier : Il est créé une commission nationale de sélection des "Trésors humains vivants".

Article 2 : Les "Trésors humains vivants" sont des personnes ou groupes de personnes détenant des savoirs ou savoir-faire dont ils sont les acteurs stratégiques de transmission. Ils participent, ainsi, au plus haut point, à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel d'un peuple.

Article 3 : La liste des "Trésors humains vivants" est tenue par la commission nationale de sélection des "Trésors humains vivants" ci-après dénommée la commission.

Article 4 : La commission est placée sous la tutelle du Ministère de la Culture et du Patrimoine historique classé.

Article 5 : La commission est chargée de :

- la définition des critères de sélection des "Trésors humains vivants" ;
- l'établissement du code d'honneur des "Trésors humains vivants" ;
- la sélection des candidats au titre de "Trésor humain vivant" ;
- le suivi des personnes et groupes de personnes distinguées "Trésors humains vivants »
- la mise en œuvre des mesures d'accompagnement destinées aux "Trésors humains vivants".

Article 6 : La commission, nommée par arrêté ministériel pour une durée de trois ans renouvelable, est composée comme suit :

- 04 représentants du Ministère de la Culture et du Patrimoine historique classé ;
- 01 représentant du Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat ;
- 01 représentant du Ministère de l'Information ;
- 01 représentant du Ministère de l'Intérieur ;
- 01 représentant du Ministère de l'Education ;
- 01 représentant du Ministère la Recherche scientifique ;
- 01 représentant du Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale
- 01 représentant du Ministère des Relations avec les Institutions ;
- 01 représentant du Ministère délégué chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle auprès du Ministère de l'Education ;
- 01 représentant de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- 01 représentant de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Article 7 : Le Ministre de la Culture et du Patrimoine historique classé peut inviter à la commission toute personne physique ou morale dont l'expertise est avérée. Le cas échéant, cette personne a une voie délibérative.

Article 8 : La présidence de la commission est assurée par le Ministre en charge de la Culture et du Patrimoine historique classé.

Article 9 : Le secrétariat permanent de la commission est assuré par le Directeur du Patrimoine culturel.

Article 10 : Les sessions de la commission sont présidées par le Ministre de la Culture et du Patrimoine historique classé ou son représentant.

Article 11 : La commission se réunit en session deux fois l'an.

Article 12 : La commission rédige et adopte son règlement intérieur.

Article 13 : Les délibérations de la commission sont secrètes et confidentielles et ne peuvent faire l'objet d'aucun recours.

Article 14 : les dépenses de fonctionnement de la commission sont assurées par le budget de l'Etat.

Article 15 : La commission peut introduire des requêtes de financement de ses activités auprès des institutions nationales, régionales, internationales et auprès des ambassades accréditées au Sénégal.

Article 16 : Après l'appel à candidatures lancé par la commission, les candidatures sont formulées, soit directement par le détenteur de savoirs ou savoir-faire, soit par des organisations représentatives, soit par des institutions.

Article 17 : La commission peut, d'elle-même, proposer des candidatures. Dans ce cas, l'accord écrit du détenteur est exigé.

Article 18 : L'acceptation des critères de sélection et du code d'honneur des "Trésors humains vivants" est la condition de la recevabilité des candidatures.

Article 19 : La distinction sur la liste des "Trésors humains vivants" sera célébrée chaque année à l'occasion des Journées nationales du patrimoine.

Article 20 : Sont concernées par les "Trésors humains vivants", les compétences et techniques relevées dans les domaines suivants :

- les arts vivants, tels que la musique, le chant, la danse, le théâtre, la marionnette, la poésie, les contes ;
- les savoir-faire liés à l'art et à l'artisanat, tels que la sculpture, la teinture, la peinture, le design, la décoration, le tissage, la vannerie, la maroquinerie ;
- les connaissances et pratiques concernant la nature, l'univers et la médecine ;

- les pratiques sociales, les rites et cultes ;
- toute autre compétence ou technique jugée recevable par la commission.

Article 21 : Le titre de "Trésor humain vivant" peut-être retiré pour des manquements graves au code d'honneur des "Trésors humains vivants". Les modalités du retrait du titre sont définies par la commission. Le retrait du titre est décidé par le Ministre en charge de la Culture et du Patrimoine historique classé sur proposition de la commission. En cas de décès, tout lauréat du titre de "Trésor humain vivant" perd automatiquement cette qualité.

Article 22 : Tout lauréat du titre de "Trésor humain vivant" peut bénéficier d'une aide de l'Etat pour la transmission de ses savoirs et savoir-faire.

Article 23 : La nature et le volume de cette aide sont définis par la commission en fonction des ressources disponibles et de la spécificité de l'apprentissage.

Article 24 : Le présent arrêté sera publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Ministre de la Culture et du
Patrimoine Historique Classé**

Mame Birame DIOUF

**Valorisation et sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du
Sénégal : Projet d'écomusée des pratiques divinatoires et curatives.**

QUESTIONNAIRE

- Nom :**(optionnel).
 - Age :** **sexe :**
 - Profession :**
 - Religion :**
 - Lieu de naissance : (cocher la case correspondante.)**
 - Ville**
 - Village**
 - Banlieue ou autres**
 - Lieu de résidence actuelle : (cocher la case correspondante.)**
 - Ville**
 - Village**
 - Banlieue ou autres.**
1. Quel âge avez-vous?
 2. Depuis quand vous avez commencé à officier? A quel âge ? où ?
 3. Que représente pour vous cette pratique ?
 4. Comment avez-vous acquis la connaissance de ces pratiques?
 5. Comment procédez-vous?
 6. Dans quel état êtes-vous lorsque vous officiez?
 7. Quels sont les moments pour officier?
 8. Quels sont les maux que vous soignez ?
 9. Quelles sont les techniques et ou méthode que vous utilisez?
 10. Quelles sont les plantes, les objets ou des matériaux utilisés lors de vos cérémonies?

11. Combien de personnes avez-vous guéri?
12. Que pensez-vous de votre métier face la modernité, à la médecine moderne?
13. Pensez-vous bien gagner votre vie dans ces pratiques?
14. Avez-vous déjà été victime de sort jeté par vos pairs?
15. Que pensez-vous de la médecine moderne ?

Valorisation et sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du Sénégal : Projet d'écomusée des pratiques divinatoires et curatives.

QUESTIONNAIRE

- Nom :**(optionnel).
- Age :** **sexe :**
- Profession :**
- Religion :**
- Lieu de naissance : (cocher la case correspondante.)**
- Ville
- Village
- Banlieue ou autres
- Lieu de résidence actuelle : (cocher la case correspondante.)**
- Ville
- Village
- Banlieue ou autres.

1. **Connaissez- vous la divination?.....Si oui citez-les.....**

.....

2. **Avez-vous déjà fait recours à la divination ?.....**

3. **Si oui pourquoi ?**

.....

4. **Par quels moyens avez-vous été en contact avec le devin ou guérisseur?**

- Bouche à oreille (parents ou amis etc)

- Annonces (presse écrite)
- Télévision
- Radio
- Internet (réseaux sociaux, page ou site spécialisé). Préciser si oui.....

.....

5. Que pensez-vous des divins ou guérisseurs ?

.....

.....

.....

6. Avez-vous déjà assisté à une séance, une cérémonie rituelle ou de divination?.....

Si oui c'était où ? et à quelle occasion ?

.....

7. Êtes-vous allé une fois consulté un guérisseur ou devin?

Si oui (cocher la case correspondante).

- Santé
- Profession
- Etudes
- Autres (préciser)

.....

8. Comment s'était déroulée la séance ?.....

.....

.....

.....

9. Aviez-vous trouvé satisfaction?.....Si oui au bout de combien de temps ?

10. Entre la médecine moderne et traditionnelle laquelle préférez-vous?.....

- Médecine traditionnelle
- Médecine moderne

Pourquoi?.....

.....

.....

.....

.....
.....
11. Votre opinion sur la légalisation de la tradi-thérapie.....

.....
.....
.....
.....

**MERCI DE VOTRE AIMABLE PARTICIPATION A CE TRAVAIL DE
RECHERCHE.**